

Ville de Saint-Aubin-du-Cormier
Création d'un Site Patrimonial Remarquable
(SPR)



Pièce I - Annexe I : Diagnostic

- 25 juin 2019 -

Mairie de Saint-Aubin-du-Cormier

Groupement : K.urban, B.E. I.D.E.A.L., Baizeau Architecte, Agence COÜASNON, Chroniques Conseil

Ville de Saint-Aubin-du-Cormier

**Création d'un Site Patrimonial
Remarquable
(SPR)**

Pièce I - Annexe I : Diagnostic

- 25 juin 2019 -

**Direction Régionale des Affaires
Culturelles de BRETAGNE**

*Unité Départementale de l'Architecture et du
Patrimoine d'Ille-et-Vilaine*

*Groupement : K.urban, B.E. I.D.E.A.L.,
Baizeau Architecte, Agence COÜASNON,
Chroniques Conseil*

NOTE LIMINAIRE

Le diagnostic rapporte les particularités patrimoniales observées sur l'ensemble du territoire de la commune de Saint-Aubin-du-Cormier dans l'objectif de la création d'un Site Patrimonial Remarquable.

Sur la base d'une analyse pluridisciplinaire de l'environnement, le constat expose une recherche historique depuis la création de la ville, une prise en compte du contexte socio-économique, un volet paysager puis une étude urbaine et architecturale. Les données ainsi récoltées, parfois révélées, tendent à définir l'ampleur et l'importance des qualités patrimoniales en présence, en mesurant leur intérêt dans le projet global de mise en valeur.

À travers les enjeux ainsi relevés et les pistes d'actions proposées, il oriente, dans un premier temps, la délimitation du périmètre justifié par le rapport de présentation, dont le présent support en compose une annexe.

Nota : Le présent diagnostic a été réalisé de septembre 2018 à mars 2019. Certains fonds de plans cadastraux peuvent avoir évolué et ne pas correspondre à la réalité. D'autre part, les relevés et indications de surfaces - s'il y a - sont des estimations approchées sur la base des contenants cadastraux.

Sommaire

Note liminaire	5
I. DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA COMMUNE	8
A. SITUATION : SAINT-AUBIN-DU-CORMIER, UNE VILLE PÉRIURBAINE.....	8
B. CONTEXTE HISTORIQUE	10
II. PATRIMOINE PAYSAGER.....	28
A. GÉOLOGIE.....	28
B. RELIEF	30
C. UNITÉS PAYSAGÈRES.....	32
D. TRAME VERTE ET BLEUE.....	38
E. RÉSEAU VIAIRE ET LIAISONS DOUCES.....	54
F. POINTS DE VUE.....	60
III. MORPHOLOGIE URBAINE	66
A. PARCELLAIRE.....	66
B. IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS	68
C. HAUTEURS DES CONSTRUCTIONS	74
D. EMPRISE AU SOL DE FAIT DES CONSTRUCTIONS.....	76
E. TYPOLOGIES DES FORMES URBAINES DE L'AGGLOMÉRATION	78
IV. IDENTITÉ ARCHITECTURALE.....	80
A. PATRIMOINE PROTÉGÉ	80
B. PATRIMOINE BÂTI COMPOSANT LE TERRITOIRE.....	84
C. SYNTHÈSE ET INVARIANTS DU BÂTI	114
D. ENJEUX POUR LA SAUVEGARDE DU BÂTI ANCIEN.....	118

V. CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES	120
A. DÉMOGRAPHIE ET LOGEMENTS.....	120
B. NIVEAUX DE VIE DES HABITANTS ET DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES LOCALES.....	124
C. CARACTÉRISTIQUES ET ACCESSIBILITÉ DE LA VILLE-CENTRE AU SEIN DU BASSIN DE VIE DE SAINT-AUBIN-DU-CORMIER.....	128
VI. PATRIMOINE PERÇU PAR LES SAINT-AUBINAIS.....	134
A. PRINCIPAUX LIEUX ET OBJETS DU PATRIMOINE.....	134
B. INTÉRÊTS ET APPRÉCIATIONS DU PATRIMOINE.....	135
C. COMMUNICATION DU PATRIMOINE.....	135
D. FRAGILISATION PERÇUE DU PATRIMOINE	136
E. ENJEUX PERÇUS DU PATRIMOINE.....	138
F. REGARDS SUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE.....	138
VII. ENJEUX DE TERRITOIRES ET VALORISATION DU PATRIMOINE	140
A. PRINCIPAUX ENJEUX DU TERRITOIRE SAINT-AUBINAIS RETENUS DANS LE CADRE DU PLU	140
B. PATRIMOINE AU SEIN DE LA DESTINATION TOURISTIQUE.....	141
C. VALORISATION DU PATRIMOINE COMME ENJEU COMMUNAUTAIRE	142
D. UNITÉS D'INTÉRÊT PATRIMONIAL IDENTIFIÉES	144
Conclusion.....	147
Liste des figures.....	148
Bibliographie & archives.....	158

I. DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA COMMUNE

A. SITUATION : SAINT-AUBIN-DU-CORMIER, UNE VILLE PÉRIURBAINE

Située aux portes de la Bretagne, Saint-Aubin-du-Cormier marque désormais l'entrée par l'autoroute des Estuaires (échangeur n°28 de l'A 84) depuis la **Baie du Mont Saint-Michel dans le pays de Rennes**. Elle est située à 31 km (24 minutes) au nord-est de la capitale bretonne. Elle se trouve par cette même voie à 20 km (17 minutes) de Fougères. Son agglomération est traversée par les routes départementales RD 812, en direction de Rennes et Fougères (via Liffré), et de RD 794, en direction de Vitré (vers la route de Paris) et de Dinan (vers les Côtes-d'Armor). Ces deux axes structurent l'accélération du développement de son agglomération à partir des années 1970 ; distinguant les zones d'activités et de résidence.

Au-delà de sa desserte, Saint-Aubin-du-Cormier constitue à elle seule une unité urbaine¹ ; elle est ainsi qualifiée de **commune isolée** par l'INSEE. Cette situation est aussi marquée par le fait qu'elle se trouve presque entièrement entourée de communes appartenant à l'aire urbaine de Rennes alors qu'elle fait partie des 11 communes **multipolarisées**² situées **entre les aires urbaines de Rennes et de Fougères**.

L'organisation administrative de ce territoire marque la relation à ces deux pôles. Saint-Aubin-du-Cormier fait partie du canton de Fougères – I, comptant 19 communes et une fraction ouest de Fougères (elle était auparavant la ville-centre du canton de Saint-Aubin-du-Cormier – 10 communes-) et à l'arrondissement de Rennes depuis le 01/01/2017 (elle appartenait auparavant à celui de Fougères – Vitré).

Au 1er janvier 2017, dans le cadre de la Loi NOTRe – Nouvelle Organisation Territoriale de la République, exigeant le seuil de 15000 habitants pour constituer une EPCI, les 11 communes de la communauté de communes du Pays de Saint-Aubin-du-Cormier se divisent entre la Communauté d'Agglomération de Fougères et Liffré Cormier Communauté. L'ancienne ville-centre rejoint, avec trois autres des communes de l'ancienne EPCI, les 5 communes autour de Liffré.

Cette **nouvelle communauté de communes** représente 25186 habitants en 2015. Saint-Aubin-du-Cormier est la troisième commune en termes de nombre d'habitants et de superficie. Elle observe par ailleurs la plus forte densité de population ; après Chasné-sur-Illet (qui, elle est la plus petite des communes).

9 communes de Liffré Cormier Communauté (INSEE 2015)	Surface (en km ²)	Densité de population	Nombre de ménages	Nombre d'habitants	Variation annuelle moyenne de la population
Chasné-sur-Illet	9,5	160	543	1 515	1,3
Dourdain	13,8	83,2	418	1 148	1,5
Ercé-Près-Liffré	15,8	111,6	653	1 761	-0,4
Gosné	18,1	110,1	735	1 998	2,9
La Bouëxière	49,7	86,5	1 601	4 296	2,3
Liffré	66,9	110,2	2 922	7 370	1,5
Livré-sur-Changeon	26,4	63,8	6 12	1 682	0,4
Mézières-sur-Couesnon	24,7	68,1	6 21	1 684	4,1
Saint-Aubin-du-Cormier	27,4	136,2	1 341	3 732	0,8
Ensemble de la Communauté de communes	252,3	99,8	9 445	25 186	

¹ Unité urbaine (INSEE) : commune ou ensemble de communes présentant une zone de bâti continue (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) comptant au moins 2 000 habitants.

² Commune multipolarisée de grandes aires urbaines (INSEE) : commune dont au moins 40 % des actifs occupés travaillent dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forme avec elles un ensemble d'un seul tenant.

Si le projet du territoire communautaire est en 2018 encore en cours d'élaboration, le nom de l'EPCI et les bassins de vie figurent un espace multipolarisé. Saint-Aubin-du-Cormier partage désormais **la situation de ville-centre** avec Liffré. La Bouëxière, située à l'est du territoire, historiquement proche de Vitré et particulièrement dynamique aujourd'hui, semble également un pôle d'équilibre du territoire communautaire. Saint-Aubin-du-Cormier, elle, observe une moindre croissance démographique, même par rapport aux communes situées au sud-ouest du territoire communautaire ; et ce malgré sa situation sur l'axe de l'autoroute vers Rennes.

Au sein de Liffré Cormier Communauté, Saint-Aubin-du-Cormier fait désormais **partie du Pays de Rennes**. Celui-ci rassemble 4 EPCI (Liffré Cormier Communauté, la communauté de communes Val-d'Ille-Aubigné, la communauté de communes du Pays de Châteaugiron et la communauté d'agglomération Rennes Métropole). Il représente 77 communes, soit plus de 510 000 habitants en 2014. Tournée vers une nouvelle dynamique de la métropole, le paysage emblématique de Saint-Aubin-du-Cormier, du dos de l'église et du centre ancien depuis la plaine de Saint-Jean-sur-Couesnon, dessine ce territoire accosté, en limite et attaché au pays de Fougères.

Enjeux :

L'attractivité de la ville-centre au sein du territoire communautaire

L'affirmation d'une identité saint-aubinaise

Orientations :

Distinguer les édifices et les espaces structurants qui marquent le lieu de la cité (lieu d'histoire, de pouvoirs, d'échange, de formation et d'innovation)

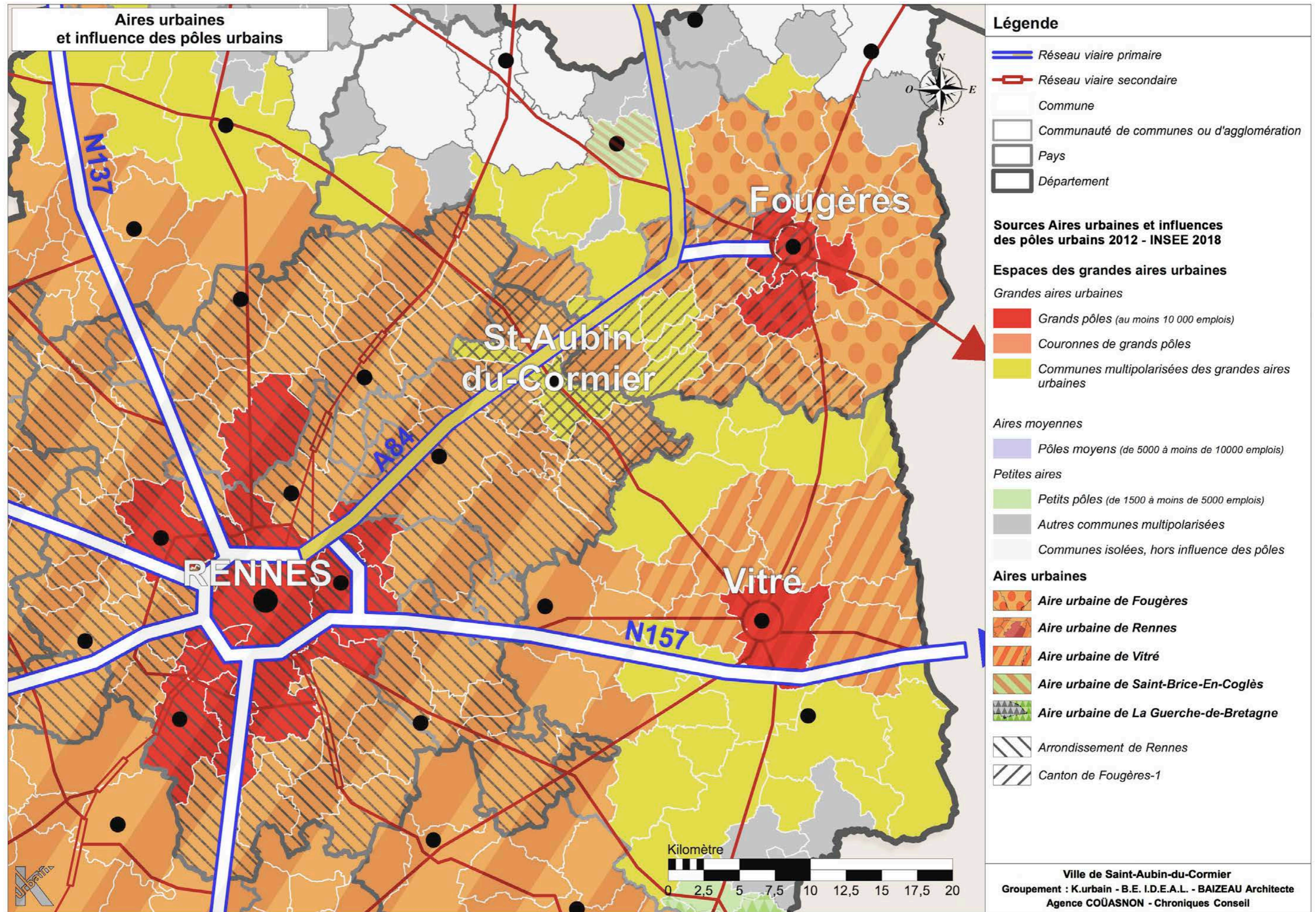


Fig.1 : Carte de situation géographique de Saint-Aubin-du-Cormier

B. CONTEXTE HISTORIQUE

I. Une place forte des Marches de Bretagne

Les Marches de Bretagne naissent vers le VI^e siècle, alors que s'exerce pleinement la poussée expansionniste des Bretons qui débarquaient toujours plus nombreux en Armorique et tentaient d'étendre plus à l'est leur zone d'influence. Une zone tampon voit alors progressivement le jour dans les pays de Rennes, Vannes et Nantes. Ces premières Marches de Bretagne se révèlent encore aujourd'hui dans la toponymie à travers les noms de lieux en Guerche, terme qui définit un ouvrage fortifié de l'époque mérovingienne. Au malliage un peu lâche de cette première période, succède une organisation plus systématique sous Charlemagne, qui, au-delà de la Bretagne, multiplie les Marches autour de son Empire. Le terme de Marches de Bretagne apparaît dans les textes dès 778. Elle forme alors une vaste circonscription militaire comprenant les comtés de Vannes, Rennes et Nantes. Elles sont placées sous la responsabilité d'un marquis ou margrave ou encore préfet de la marche dont l'un des plus célèbres est Roland, neveu de l'Empereur et héros de Roncevaux. À la fin du IX^e siècle, l'extension maximale du royaume breton l'amène à englober l'intégralité des Marches de Bretagne à son territoire.

La période des Xe-XIII^e siècles dans les Marches de Bretagne voit la mise en œuvre d'une impressionnante quantité d'ouvrages fortifiés dont témoignent les toponymes en Mottes, Roche, Rocher, Haies ou Plesses. Assez rapidement, les tours et les palissades en bois laissent place à des ouvrages plus importants : Châtelliers, Châtelets, Chastels, Châteaux, Courtines, Murailles, Tour, Archères, Bastilles. C'est un véritable réseau de fortifications qui se met en place autour des principales places, de neuf baronnies bretonnes érigées à partir de la fin du Xe siècle : Combourg et Dol, Fougères, Vitré, La Guerche, Châteaubriant, Ancenis, Clisson, La Benâte et Machecoul. Les faiblesses de cette première ligne de forteresses étaient compensées par le réseau urbain de l'intérieur de la Bretagne (Rennes, Montfort, Châteaugiron, Hédé, Nantes, etc.) qui contribuait à former une seconde zone de défense, à donner de la profondeur aux Marches. Les constructions des places de Saint-Aubin-du-Cormier et du Gâvres par le duc de Bretagne Pierre Mauclerc s'inscrivent en partie dans cette volonté de combler les faiblesses défensives des Marches de Bretagne au cours du XIII^e siècle.

Les XIV^e et XV^e siècles plongent les Marches de Bretagne dans un engrenage de conflits. Mais c'est pourtant à cette époque que la Bretagne arrive à son apogée, notamment maritime, commerciale et institutionnelle. La frontière des XIV^e et XV^e siècles tend à se déterminer au sein de cet « état de guerre » et à se cristalliser autour des points névralgiques : Fougères, Châteaubriant, Dol, Vitré ou La Guerche, mais encore Rennes et Montfort en fonction des opérations militaires. Le XV^e siècle en particulier sera le temps d'importants travaux sur les fortifications de Bretagne pour s'adapter aux évolutions de la guerre et notamment au rôle croissant de l'artillerie.

La frontière des Marches de Bretagne ne disparaît pas avec l'indépendance du duché de Bretagne au début du XVI^e siècle. Elle demeure frontière de gabelle, frontière de pays d'états, mais elle perd progressivement son rôle militaire, pan considérable de son histoire, dont les fortifications encore conservées sont un témoignage saisissant.



Fig.2 : Les fortifications des Marches de Bretagne, frontière franco-bretonne, XIII^e-XV^e siècles (Cintré, 1992, p. 23).

2. Chronologie

Orange – chronologie générale.

Noir – chronologie de Saint-Aubin-du-Cormier.

- 1025** – Mention de l'église Saint-Malo de Bécherel comme possession de l'abbaye de Saint-Florent de Saumur.
- 1223** – Fondation de Saint-Aubin-du-Cormier.
- 1225** – Le donjon du château de Saint-Aubin-du-Cormier est construit.
- 1231** – Siège de Saint-Aubin-du-Cormier par les troupes de Louis IX.
- 1237** – Fondation de foires par Pierre Mauclerc à Saint-Aubin-du-Cormier.
- 1341-1365** – Guerre de Succession de Bretagne (Blois/Montfort).
- 1341** – Prise de Saint-Aubin-du-Cormier par les troupes françaises soutenant Charles de Blois.
- 1373** – Prise de Saint-Aubin-du-Cormier par les troupes de Bertrand du Guesclin.
- 1435-1437** – Construction du logis du château de Saint-Aubin-du-Cormier, de la chapelle et de la deuxième enceinte du château.
- 1446** – Reconstruction de l'hôpital de Saint-Aubin-du-Cormier et de sa chapelle Saint-Antoine.
- 1455** – Un incendie ravage Saint-Aubin-du-Cormier.
- 1461** – Début du règne de Louis XI.
- 1464-1465** – Guerre du Bien public.
- 1466** – Fondation de l'hôpital de Saint-Aubin-du-Cormier.
- 1477** – Naissance d'Anne de Bretagne.
- 1487** – Première campagne militaire de l'armée royale en Bretagne. Prise de Saint-Aubin-du-Cormier par Charles VIII le 10 oct.
- 1488** – Bataille de Saint-Aubin-du-Cormier le 28 juillet. Signature du traité du Verger le 19 août.
- 1489** – Destruction du château de Saint-Aubin-du-Cormier sur ordre de Charles VIII.
- 1532** – Union du duché de Bretagne et du royaume de France.
- 1730** – Transfert de l'église paroissiale dans la chapelle seigneuriale sur l'actuelle place A.Veillard.
- 1764** – Érection de la tour de l'église paroissiale, aujourd'hui conservée.
- 1788** – Ouverture d'une « traverse » à Saint-Aubin-du-Cormier.
- 1790** – La commune de Saint-Aubin-du-Cormier devient chef-lieu de canton.
- 1797** – Comblement en cours des douves.
- 1842** – Acquisition du pré de l'Hôpital pour y emménager le champ de foire.
- 1848** – Plan d'alignement pour Saint-Aubin-du-Cormier.
- 1852** – Fondation d'une école privée de filles.
- 1871** – Aménagement du camp de la Lande d'Ouée pour l'armée.
- 1872** – Livraison de la nouvelle mairie sur les plans d'Aristide Tourneux.
- 1879** – Fin de la construction des halles sur les plans d'Aristide Tourneux.
- 1880** – Destruction de l'ancienne chapelle Saint-Denis du cimetière, remplacé par un nouvel édifice néo-gothique.
- 1884** – Réception provisoire de l'école des garçons sur plans de Laloy et démolition de l'ancienne école place du Carroir ; installation d'une pompe au puits de la place du Carroir.
- 1895** – Réception définitive de l'école des filles sur plans de Lemée et arrivée du chemin de fer à Saint-Aubin-du-Cormier.
- 1902** – Inauguration de la nouvelle église paroissiale sur les plans de Henri Mellet.
- 1904** – Aménagement du lavoir Pissot de Saint-Aubin-du-Cormier sur les plans de Lemée.
- 1926** – Scellement d'une croix en commémoration de la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, près du champ de bataille sur un éperon rocheux.
- 1988** – Érection d'un nouveau monument de la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier.



Fig.3 : Affiche du 500^e anniversaire de la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier (AD 35,6Fi Saint-Aubin-du-Cormier/65).



Fig.4 : Menhir de la forêt de Haute-Sève classé MH.

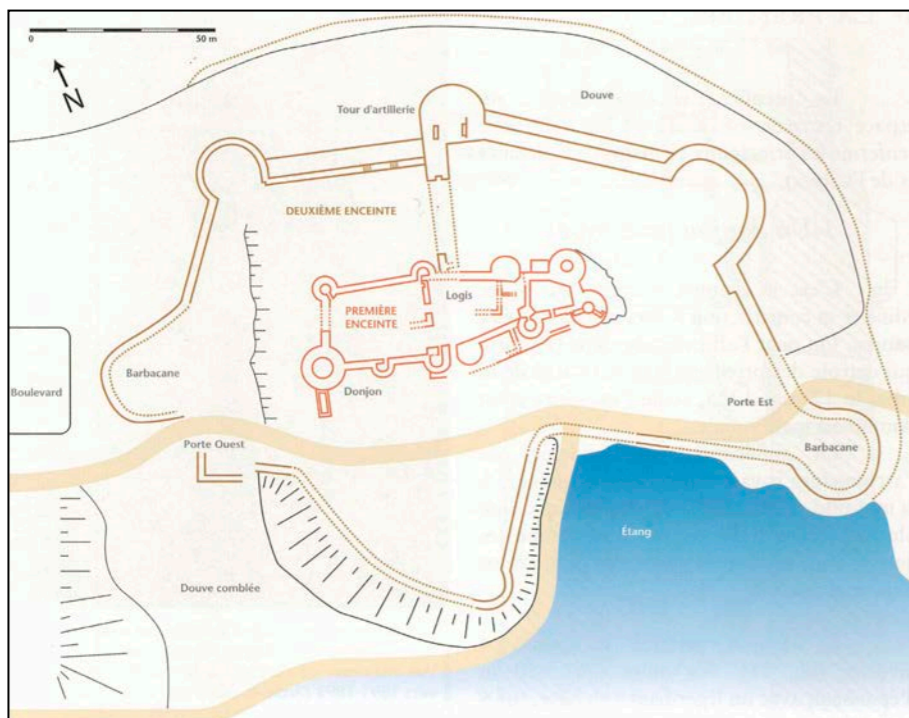


Fig.5 : En rouge, donjon et première enceinte du château du XIII^e siècle modifiée au XV^e siècle (Cucarull, 2003, p. 23).

3. Introduction : l'occupation du territoire avant le XIII^e siècle

L'histoire du territoire actuel de la commune de Saint-Aubin-du-Cormier et de ses environs est relativement mal connue avant le XIII^e siècle. Jérôme Cucarull rappelle toutefois la présence d'un alignement de plus de 10 menhirs dans la forêt de Haute-Sève datant vraisemblablement du Néolithique (entre 4 500 et 2 500 avant notre ère). À ce site, s'ajoute la découverte au XIX^e siècle de haches polies et de silex dans la région de la Roche Marie et dans le bois de Rumignon datée selon les cas du bronze ancien (2 000-1 500 avant notre ère), du bronze moyen (1 300-1 100 avant notre ère) ou du bronze final (± 700 avant notre ère) (Bézier, 1883, p. 103-107 & 1886, p. 44 ; Despas, 1904, p. LXV-LXVII ; Estasse, 1904, p. LXV-LXVII ; Cucarull, 2003, p. 13-14).

La période gallo-romaine n'est pas tellement mieux connue. Pour Michel Brand'Honneur, il semblerait que le territoire de la forêt de Rennes, dans son acceptation la plus large, était alors peu occupé compte tenu de la rareté des sites identifiés et de l'absence de centre important connu. Toutefois, ce territoire probablement dominé par la forêt est quadrillé par les voies Rennes-Jublains et Rennes-Avranches (Cucarull, 2003, p. 13-14 ; Brand'Honneur, 2001, p. 211-248 ; Leroux & Provost, 1990).

Le premier élément connu sur le site du futur château ducal et de la ville de Saint-Aubin-du-Cormier est finalement la mention vers 1025 de l'existence d'une chapelle dédiée à Saint-Malo et implantée au lieu-dit de Bécherel. Elle dépendait alors du prieuré de Saint-Jean-sur-Couesnon qui était lui-même une dépendance de l'abbaye Saint-Florent de Saumur (Cucarull, 2003, p. 15). Il faut peut-être compter sur l'occupation d'autres sites avant l'intervention du duc de Bretagne comme le suggère Jérôme Cucarull au sujet du manoir de La Garenne. En effet, ce manoir, situé au sud de la future ville, serait toujours resté autonome du domaine du duc de Bretagne, contrairement au château et à la ville de Saint-Aubin-du-Cormier dont il est le fondateur. Cette indépendance du manoir de La Garenne amène Jérôme Cucarull à supposer l'antériorité de son occupation par rapport à la construction de la ville par le duc Pierre de Dreux dit Mauclerc (Cucarull, 2003, p. 100-102).

4. La fondation ducale, 1223-1489

a. La fondation du château sur les Marches de Bretagne, XIII^e siècle

Entre la fin du X^e siècle et la fin du XII^e siècle, une quarantaine de villes sont créées en Bretagne notamment au pied de château. C'est le cas d'Antrain, Auray, Dinan, Fougères, Guérande, Guingamp, Hennebont, Josselin, Lamballe, Landerneau, Malestroit, Moncontour, Morlaix, Montfort, Pontivy, Pont-l'Abbé, Quintin ou encore de Vitré. Alors que la plupart des grandes opérations de défrichage et de création de villes touchent à leurs fins, le duc de Bretagne Pierre de Dreux dit Pierre Mauclerc veut renforcer la frontière orientale de son duché. Il décide ainsi de la fondation de Saint-Aubin-du-Cormier en 1223 puis du Gâvre en 1225. (Leguay, 1982, p. 39 ; Cintré, 1988-1989, p. 64).

La construction de ces deux nouvelles villes fortifiées s'inscrit dans une même démarche du duc de Bretagne de renforcement de son appareil d'État et de protection de la frontière avec le royaume de France. Jean-Pierre Leguay compte trois raisons à la construction de Saint-Aubin-du-Cormier : protéger la ville de Rennes en constituant un bastion avancé près des Marches, surveiller les deux baronnies de Fougères et de Vitré et enfin contribuer à la mise en valeur de la vaste forêt domaniale au nord de Rennes. En effet, sous le règne de Pierre Mauclerc (1215-1237) les points défensifs des Marches de Bretagne sont nombreux, mais encore insuffisants en particulier du côté de la Normandie. Le Gâvre et Saint-Aubin-du-Cormier viennent s'ajouter à seconde ligne de places fortifiées protégeant Rennes et Nantes tels Bécherel, Montfort, Hédé, Châteaugiron, Blain, et Marcillé-Robert (Cintré, 1988-1989, p. 64 ; Leguay, 1981, p. 10 & 20).

Pierre Mauclerc fait donc construire dans un premier temps un château sur un site favorable de l'à-pic naturel d'une crête rocheuse à proximité d'un marécage où la pierre et le bois nécessaires aux travaux ne manquent pas. Une charte de 1225 mentionne uniquement l'existence du donjon. Celui-ci est particulièrement intéressant en ce qu'il est la première application en Bretagne de la nouvelle architecture militaire développée sous Philippe-Auguste. La construction de la première

enceinte du château suivra probablement de peu, mais aucune archive conservée ne permet de dresser la chronologie des événements. Toutefois, comme le souligne Jérôme Cucarull, le nouveau château de Pierre Mauclerc est assiégé en 1231 par les troupes du roi de France. L'ouvrage est donc suffisamment avancé pour nécessiter la mise en place d'un siège ; siège que les troupes de Louis IX ne peuvent poursuivre faute d'avoir le matériel nécessaire. Ce premier château occupe approximativement un espace de 68 m par 22 m, se compose de 8 tours et d'un donjon et est entouré de douves probablement sèches. Le creusement des douves et l'extraction des pierres utiles à la construction relèvent de travaux de terrassement et d'aménagement considérable du site. Plus au sud, le creusement de l'étang, et donc l'assèchement des anciens marais, a nécessité le déplacement d'une importante masse de terre qui semble être à l'origine de la constitution de l'éperon situé au bord de l'étang et au sud du château. Selon les sondages réalisés, cet éperon serait constitué d'un remblai très hétérogène (Cucarull, 1992, p. 130-131 & 140 ; Cucarull, 2003, p. 23-33).

Le projet de Pierre Mauclerc n'est pas uniquement celui de la fondation d'une forteresse. En effet, il accompagne les travaux de construction du donjon et de sa première enceinte d'une forte incitation à l'implantation durable d'une population au pied et dans les environs de son nouveau château. Ainsi la charte de 1225 qui mentionne le nouveau donjon n'est autre qu'une charte des privilèges accordés à tous ceux qui viendront s'établir et exploiter ce territoire « fort désert et inhabité ». Si la construction du donjon est une première architecturale en Bretagne, la donation de cette charte de privilège est la plus ancienne connue dans le duché. Régulièrement confirmée par le pouvoir ducal, cette charte accorde une exonération de toutes redevances seigneuriales aux nouveaux venus, à leurs descendants et aux futurs immigrants, ainsi que des droits d'usage de la forêt du duc notamment pour y faire paître des bêtes et ramasser du bois mort pour le chauffage. En octroyant ces droits, l'objectif de Pierre de Dreux ou Mauclerc est de favoriser la colonisation des environs du nouveau château pour des raisons stratégiques avant tout de peuplement d'une zone frontalière. L'octroi de ces privilèges amène à la fois à la fondation d'une ville au pied du château ducal, au développement d'un peuplement dispersé sous forme de hameaux isolés et enfin à la « fabrication du paysage ». Ce peuplement isolé résulte vraisemblablement d'initiatives individuelles de paysans conquérants à la recherche de terre à défricher et dont la toponymie conserve longtemps, voire encore aujourd'hui, le souvenir à travers le nom de lieux-dits : le Breil Bernier, le pré Gérard, les Haut et Bas Patis, la Veillardière, la Ripotière, la Georgeais, etc. Les uns s'inspirent du paysage : le mot breil renvoie aux bois, celui de pâtis aux terres utilisées en pâturage. Les autres reprennent les noms des premiers occupants, de premiers colons, dont les familles sont souvent encore présentes à Saint-Aubin-du-Cormier à la fin du Moyen-Âge selon les documents de la comptabilité ducal des années 1380-1390 : les Reypot à la Ripotière, les Veillard à la Veillardière, les Paigne à la Grande et la Basse-Paignerie, etc. (Cintré, 1988-1989, p. 86 ; Cintré, 2000, p. 164-165 & 186-187 ; Leguay, 1981, p. 20, 31).

La ville de Saint-Aubin-du-Cormier au XIII^e siècle est mal connue. Selon Henri Bourge de la Rogerie, la charte de privilèges de 1225 concédée par Pierre Mauclerc mentionne l'existence d'un marché hebdomadaire et d'un four banal. Il faut croire que la ville de Saint-Aubin-du-Cormier est suffisamment développée en 1237 pour que le duc de Bretagne lui accorde cinq foires annuelles. Selon Jean-Pierre Leguay, il semblerait que la ville soit encore ouverte, ses remparts n'étant vraisemblablement construits que vers le milieu du XV^e siècle. Peut-être faut-il modérer les propos de Jean-Pierre Leguay et prêter à la ville une première clôture plus sommaire que les remparts en pierre qui viendront ensuite à l'image du rempart en terre de Guingamp au XI^e siècle (Joret & Mauger, 1999, p. 22 ; Ogée, 1853, t. 2, p. 699 ; Leguay, 1981, p. 171 & 177 ; Bourde de la Rogerie, 1928, p. 84 ; Beuchet, 2011, p. 157).

Pour voir la ville de Saint-Aubin-du-Cormier réellement émerger dans les documents d'archives, il faut attendre le cours des XIV^e et XV^e siècles.

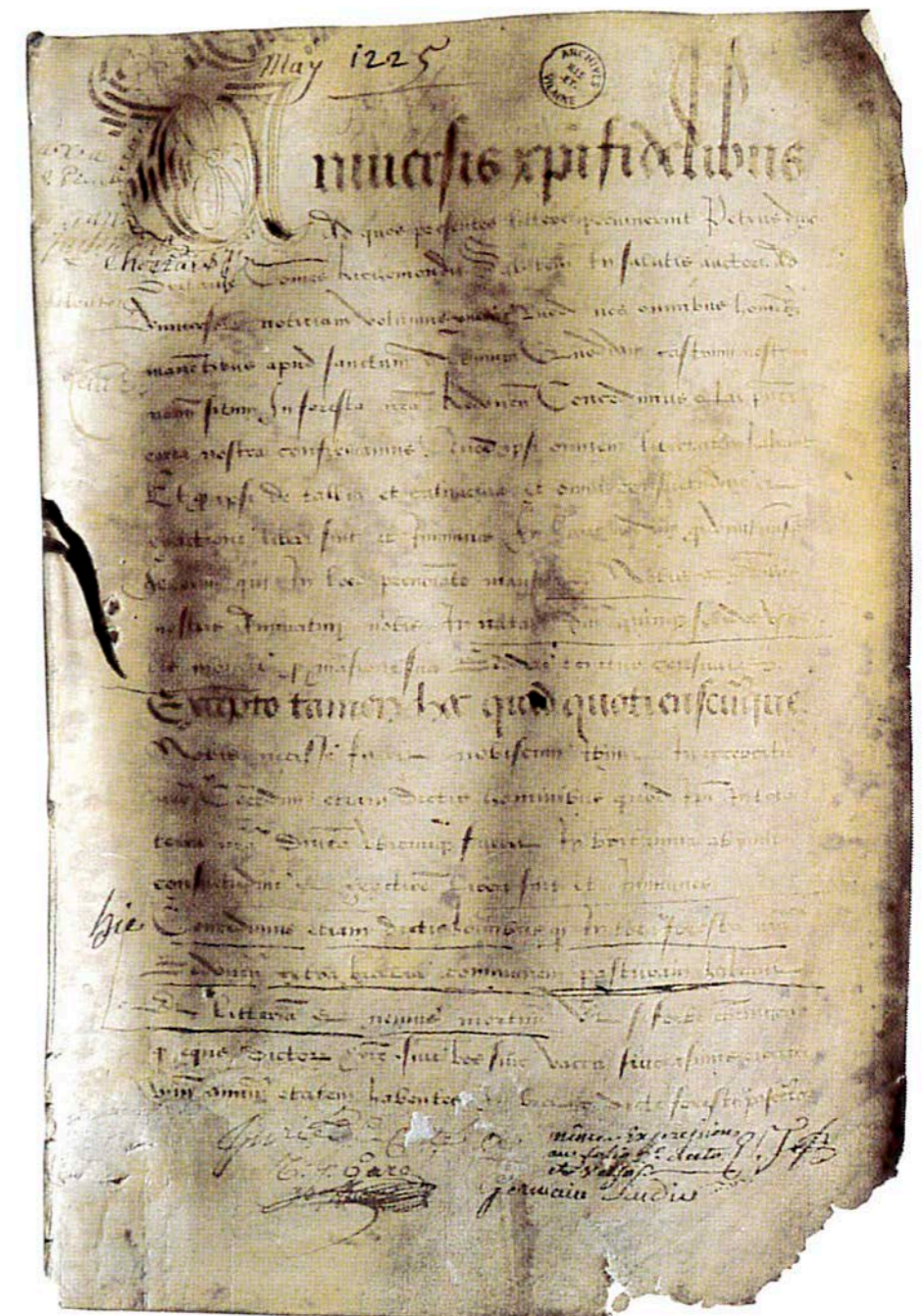


Fig.6 : Cahier des privilèges de Saint-Aubin-du-Cormier concédés par Pierre Mauclerc en 1225 (AD 35, copie du XVI^e siècle).

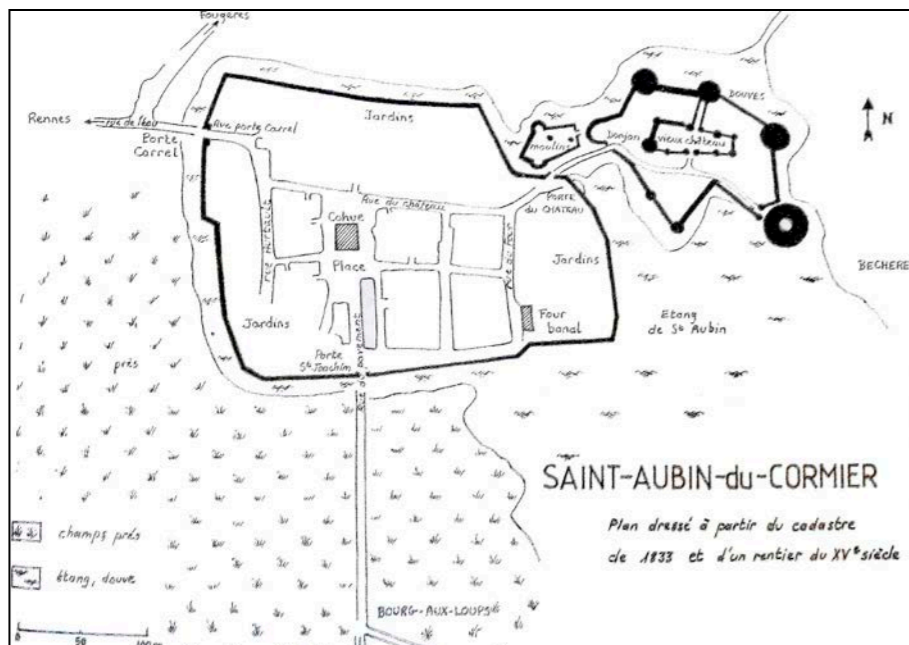


Fig.8 : Restitution des fortifications de la ville de Saint-Aubin-du-Cormier au XV^e siècle selon J-P Leguay (Leguay, 1981, p. 383).



Fig.7 : Au nord-ouest les bâtiments de l'hôpital et sa chapelle Saint-Antoine. À l'est le four à ban. Au centre, place A. Veillard, les halles, l'auditoire et sa prison et la chapelle ducale. (Extrait du cadastre de 1833, AD 35, 3P 253, 1833).

b. L'affirmation urbaine, XIV^e-XV^e siècle

Les Archives Départementales de Loire-Atlantique conservent plusieurs rôles rentiers, aveux et dénombrements de Saint-Aubin-du-Cormier au XV^e siècle qui ont été étudiés par plusieurs historiens qui apportent des informations sur cette ville (AD 44, B 2273, B 2274, B 2275 et B 2276 pour les années 1452, 1475 et 1547). Ces documents indiquent que l'organisation de la ville telle qu'elle est encore aujourd'hui ou telle que la montre le cadastre dit napoléonien dressé en 1833 à Saint-Aubin-du-Cormier est globalement établie : principaux axes de circulation, remparts, faubourgs, etc.

Jean-Pierre Leguay, et Jérôme Cucarull dans son sillon estiment que la ville de Saint-Aubin-du-Cormier est close d'une enceinte assez tardivement ; au cours du XV^e siècle selon le premier et vers les XIV^e-XV^e siècles pour le second (Leguay, 1981, p. 171 & 177 ; Cucarull, 2003, p. 98). Jean-Pierre Leguay propose un plan de ce rempart à partir de l'analyse du cadastre dit napoléonien de 1833. Le tracé nord de ce rempart est encore partiellement visible de part et d'autre de l'église paroissiale. La reconstitution de son tracé ne pose donc pas de problème majeur. Il rejoint la rue du four à ban et le chemin des Douves actuelles jusqu'à l'impasse de Grosse Roche. Au nord-ouest se trouvaient la porte Carrel et son pont. En allant vers le sud, plusieurs parcelles bien alignées sur le cadastre de 1833 (numérotées 303 à 309) venaient probablement s'appuyer contre le rempart, les parcelles 329 à 332 correspondant vraisemblablement à l'emplacement des anciennes douves. Au sud, l'accès à la ville était possible par la porte et le pont Saint-Joachim situés au débouché de la rue du Pavement. Du côté de l'étang et du château, le tracé de ce rempart est toutefois plus difficile à imaginer, mais Jean-Pierre Leguay propose de le faire longer l'étang en remontant vers le nord en suivant un tracé légèrement arrondi lui permettant de rejoindre la partie nord de la rue du four à fan. Une troisième et dernière porte se trouvait ici, reliant la ville au château (Cintré, 2000, p. 183, 189-190 & 193 ; Leguay, 1981, p. 383 ; Cucarull, 2003, p. 98).

Une fois passées les portes Carrel, Saint-Joachim ou du Château, la circulation dans la ville close repose sur un quadrillage de rues dont les noms sont pour la plupart encore d'actualité. Il existe alors deux axes est-ouest : la rue du château reliant le château de Saint-Aubin à la rue de la porte Carrel, et l'axe de la rue Dorée reliant la rue du four à ban à la place centrale puis qui se poursuit vers la rue Heurtault (aujourd'hui Édouard Pontallie), semble-t-il, par une simple venelle. Les axes nord-sud sont un peu plus nombreux. La rue Heurtault débouche sur le rempart au sud et sur la rue de la porte Carrel au nord. La « rue de devant la cohue autrement la Grant rue » selon le rôle rentier de 1547. Cette appellation de « grande rue » semble valable pour l'ensemble de la place centrale, c'est-à-dire pour qualifier à la fois les rues se trouvant à l'est et à l'ouest des halles et de l'église qui sont distinctes sur le cadastre de 1833 sous les noms de rue du Carroir et rue des halles (AD 44, B 2276, 1547 ; AD 35, 3P 253, 1833). Sont également mentionnées dans les documents du XV^e siècle la rue du Pavement qui débouche sur la porte Saint-Joachim et sa parallèle, la rue Cottin, mais aussi la rue de la minotais et enfin la rue du four à ban, la plus à l'est, qui rejoignent tous deux la rue du château vers le nord. La plupart de ces rues sont des circulations intérieures à l'intramuros, seules la rue du Château, la rue de la porte Carrel et la rue du Pavement permettent de sortir des murs. Elles donnent accès aux trois faubourgs de Saint-Aubin-du-Cormier.

À l'est le faubourg de Bécherel est probablement le site de peuplement le plus ancien de Saint-Aubin-du-Cormier. L'ancienne chapelle mentionnée dès 1025 est devenue église paroissiale avec la fondation de la ville et du château par le duc Pierre de Dreux. Le faubourg accueille ainsi un presbytère et le cimetière de la ville. À l'ouest, la porte Carrée ou Carrel sépare l'intramuros du faubourg du Cormier qui s'étend le long de la rue du Cormier (aujourd'hui rue de l'Écu) en direction du « Grant chemin Rennays » c'est-à-dire de la route reliant Rennes à Fougères. Enfin, au sud le faubourg de Bourg au Loup s'étend le long de l'actuelle rue de la Garenne en direction des grands chemins de Vitré et de Châteaubourg. Le rôle rentier de 1455 permet d'évaluer la population de Saint-Aubin-du-Cormier, intramuros, et faubourgs, à environ 800 habitants se répartissant dans environ 200 maisons individuelles ou partagées (Joret & Mauger, 1999, p. 11 ; Leguay, 1981, p. 212 ; AD 44, B 2273, 1455).

Les documents du XV^e siècle et des premières années du XVI^e siècle permettent de connaître également l'organisation de la ville autour des principaux bâtiments qui régissent la vie commune. La place centrale de l'intramuros accueille le

complexe le plus important composé des halles et de la chapelle ducale qui réunissent le politique, le judiciaire, l'économique et partiellement le religieux. En effet, les halles accueillent alors les échanges commerciaux, mais aussi, et comme souvent, l'auditoire et la prison. Saint-Aubin-du-Cormier est alors le siège d'une sénéchaussée ducale (puis royale) circonscription judiciaire qui s'étend sur moins de dix paroisses voisines ce qui en fait donc une des plus petites de Bretagne. Si le rôle religieux est « partiel », c'est qu'il existe bien un édifice de culte au centre de l'intramuros, mais il s'agit alors d'une chapelle ducale, l'église paroissiale dédiée à Saint-Malo se trouvant jusqu'en 1730 dans le faubourg de Bécherel. Les habitants obtiennent toutefois l'autorisation de célébrer le culte dans la chapelle ducale vers le milieu du XV^e siècle. Non loin de la place du centre, en direction de la porte Carrel, se trouvent également un hôpital et sa chapelle dédiée à Saint-Antoine. Cet hôpital est mentionné en 1446, date de sa reconstruction à l'initiative du chanoine Jean Cochet recteur de Saint-Aubin-du-Cormier. Sa fondation est donc antérieure, mais de date inconnue. La chapelle ducale située au centre de la ville, de même que le four banal implanté au sud de la rue du même sont des rappels permanents aux habitants de leur appartenance et de leur dépendance au domaine du duc de Bretagne, fondateur et seigneur de la ville et de son château (Leguay, 1981, p. 300 ; Bouëssel du Bourg, 1988, p. 49 ; Bouëssel du Bourg, 1988, p. 69 ; Cucarull, 2003, p. 16).

L'analyse du registre des aveux de la seigneurie de Saint-Aubin-du-Cormier de 1547 fournit quelques éléments sur l'architecture des maisons de ce territoire, et donc en partie de la ville de Saint-Aubin. Sur l'ensemble du territoire, ce sont, semble-t-il, les constructions en terre qui dominent. Mais « l'utilisation de la pierre contribue en maint endroit à rompre la monotonie » ainsi que le souligne René Cintré. Dans l'immense majorité des cas, 75%, le type de couverture n'est pas mentionné dans ce registre laissant supposer une couverture considérée comme ordinaire qui n'a nul besoin d'être précisée. Mais quand l'information est fournie, il s'avère que 3,6% des maisons sont couvertes de paille ou de glé (chaume de seigle) et 10,3% d'ardoises. Ce chiffre monte à plus de 23% pour les maisons situées dans la campagne proche de Saint-Aubin-du-Cormier. Ce pourcentage doit certainement aller en augmentant en concentrant l'analyse uniquement sur la ville et ses faubourgs, mais le chiffre n'est pas connu. L'autre aspect intéressant abordé par les registres d'aveux et dénombrement, dès celui de 1470, est celui de la présence de jardins dans la ville. Sur l'ensemble du domaine de la seigneurie de Saint-Aubin-du-Cormier René Cintré compte 1 250 jardins en 1470 soit 22% de terres acensées soit une composante fondamentale du paysage aubinais, tant à la campagne qu'à la ville. René Cintré ne donne aucun chiffre sur la quantité de jardins à l'intérieur des remparts de Saint-Aubin-du-Cormier. La consultation du rôle rentier de 1547 indique que toutes les maisons ou presque possèdent leur jardin. Le plus souvent la maison donne sur la rue et le jardin se trouve à l'arrière. Toutes les rues sont concernées aussi bien les plus proches des remparts de la ville que celles qui se trouvent en son cœur : rue du Cormier (Écu), rue de la porte Carrel (porte Carrée), rue du Château, rue du four à ban, rue Heurtault (Édouard Pontallie), Grand rue (place A. Veillard), rue du Pavement, rue Dorée, etc. La ville renferme également quelques rares vergers, notamment rue du Château en 1547. Enfin, ces registres du XV^e siècle et du début du XVI^e siècle montrent l'existence de nombreuses venelles ou ruelles dont la mention accompagne le plus souvent celle d'un puits : « une maison et venelle pour servir au puiz avecques un jardin derriere » est finalement la description la plus classique de la maison de Saint-Aubin-du-Cormier au XV^e siècle (Cintré, 2000, p. 189-190 & 193 ; AD 44, B 2276, 1547 ; Leguay, 1981, p. 220).

c. La place forte dans les guerres, XIV^e-XV^e siècle

L'épisode guerrier le plus connu de Saint-Aubin-du-Cormier est bien évidemment celui de la bataille de 1488 à laquelle la ville a donné son nom. Ce n'est alors pas la première fois que la ville et son château se trouvent rattrapés par le cours des événements militaires des Marches de Bretagne. Dès 1231, alors que les travaux de fortifications sont probablement encore en cours, les troupes du roi de France Louis XI tentent, en vain, de mettre un siège devant le château de Saint-Aubin-du-Cormier. Aux XIV^e et XV^e siècles, Saint-Aubin-du-Cormier se trouve en effet à plusieurs reprises au cœur des guerres. En 1341, le décès du duc de Bretagne Jean III ouvre une crise de succession en Bretagne. Deux familles prétendent alors au titre de duc de Bretagne : Jeanne de Penthièvre et son mari Charles de Blois s'opposent au parti de Jean de Montfort et de son épouse Jeanne de Flandres. Elles vont s'opposer entre 1341 et 1365 au cours de la guerre de Succession de Bretagne,

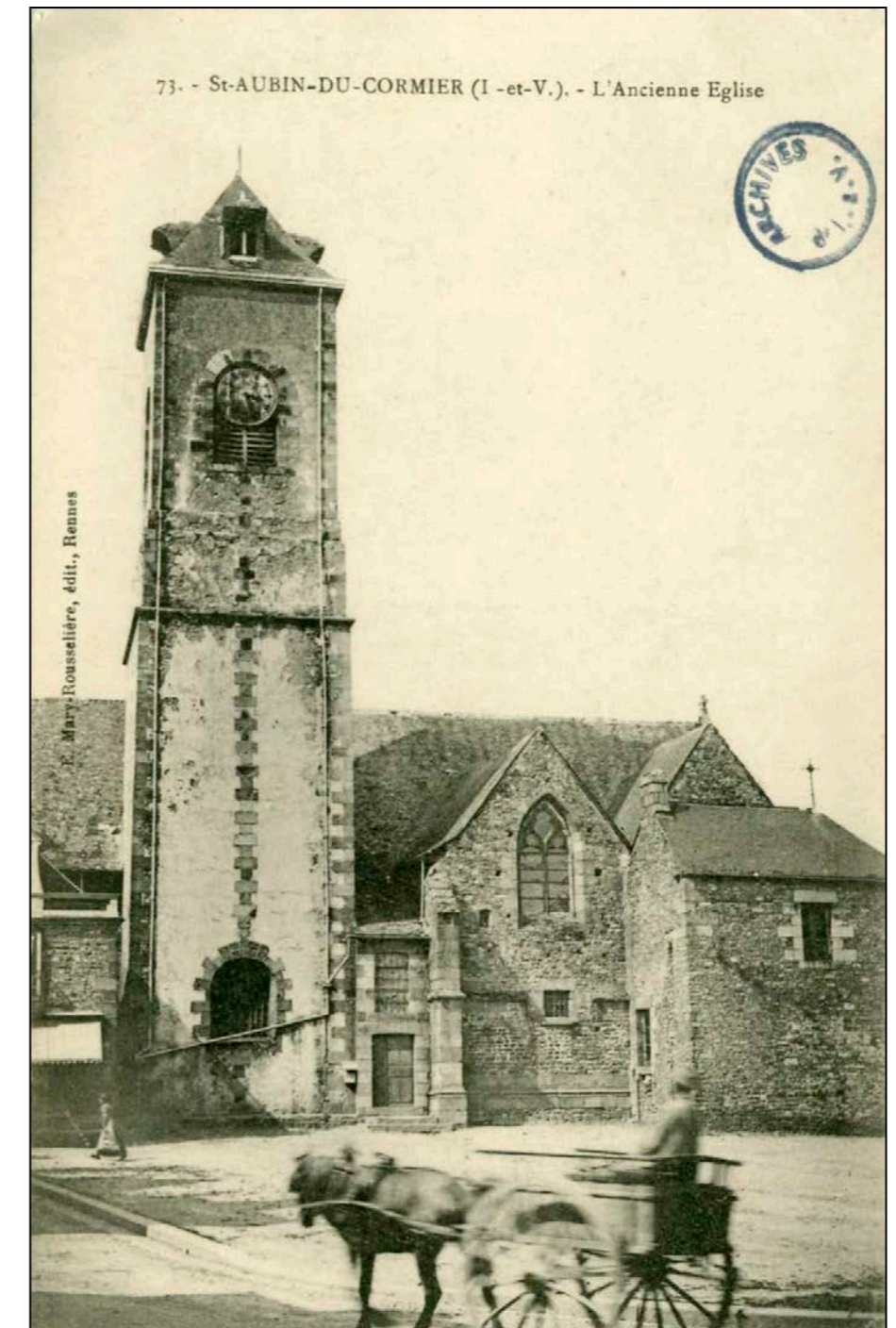


Fig.9 : L'ancienne chapelle ducale devenue église paroissiale en 1730, photographie légèrement antérieure à sa destruction (AD 35, 6Fi Saint-Aubin-du-Cormier/2, [fin XIX^e-début XX^e siècle])



Fig.10 : Cadastre napoléonien de Saint-Aubin-du-Cormier réalisé en 1833 sur lequel sont bien visibles les deux faubourgs du Cormier et de Bourg au Loup le long des axes ouest et sud et le faubourg de Béchereil à l'est (AD 35, 3P 253, 1833).

les Penthièvre-Blois soutenus par le roi de France et les Montfort-Flandres par le souverain anglais. L'offensive française est menée par le duc de Normandie à partir du Val de Loire. Elle aboutit dès le début du conflit à la prise définitive d'Ancenis, de Champtoceaux, de Nantes, de Rennes, et de Saint-Aubin-du-Cormier. Le conflit se termine en 1365 avec la signature du traité de Guérande à la suite de la bataille d'Auray (1364) remportée par les Montfort et marquée par la mort de Charles de Blois. Quelques années plus tard, le rapprochement entre le duc de Bretagne, Jean IV, avec les Anglais en pleine guerre de Cent Ans, amène les troupes françaises en Bretagne sous la direction de Bertrand du Guesclin. Au printemps 1373, un contingent anglais débarque à Saint-Malo. Dans le même temps, Bertrand du Guesclin réunit ses troupes à Angers et pénètre en Bretagne en prenant tour à tour les places fortes des Marches orientales de Bretagne, dont Saint-Aubin-du-Cormier. Enfin, les fortifications de la ville et du château de Saint-Aubin-du-Cormier sont à nouveau sollicitées lors du dernier conflit breton du XV^e siècle, la guerre d'indépendance de Bretagne (1487-1491). Dans le cadre de tensions croissantes entre le duché de Bretagne et le royaume de France, une première campagne est menée à partir du printemps 1487 par les troupes du roi de France avec pour objectif la conquête de nouvelles places. Saint-Aubin-du-Cormier tombe le 10 octobre 1487 et reste entre les mains du roi pendant tout le conflit (Cintré, 1988-1989, p. 246, 266 & 682 ; Gallicé & Le Page, 2015, 78-89).

Sans être la principale place forte des Marches de Bretagne, Saint-Aubin-du-Cormier participe à chacun des conflits des XIV^e et XV^e siècles. Le rôle stratégique de ce château ducal, conféré dès sa fondation par Pierre de Dreux dit Mauclerc, provoque des adaptations permanentes des fortifications de la place au fur et à mesure des conflits. La mise en défense de la ville par la construction d'un rempart et de douves, au XV^e siècle et peut-être dès le XIV^e siècle, s'inscrit dans cette démarche de renforcement continue des fortifications des Marches de Bretagne et de celle de Saint-Aubin-du-Cormier en particulier. De ce point de vue, au XV^e siècle la ville et le château de Saint-Aubin-du-Cormier sont très probablement un chantier permanent. L'extrémité est de la première enceinte du château est renforcée lors d'une première campagne de travaux par la construction de deux tours en remplacement des éléments défensifs antérieurs. Ces travaux sont mentionnés dans les archives vers 1436-1437. C'est à peu près à la même époque qu'est construit le logis du château et sa chapelle dont un pan de mur avec sa rosace est encore partiellement conservé. C'est probablement aussi le moment où sont commencés les travaux de construction de la seconde enceinte du château de Saint-Aubin-du-Cormier. Bien plus considérable que la première, cette seconde enceinte englobe la première sur environ 200 m de long d'est en ouest et environ 150 m de large du nord au sud jusqu'à la pointe de l'éperon de l'étang. La construction de la seconde enceinte s'est probablement déroulée sur plusieurs décennies et plusieurs campagnes de travaux. Jérôme Cucarull suppose que les deux premières étapes ont consisté à renforcer la défense des entrées est et ouest du château par la construction de deux grands boulevards ; celui de l'ouest permettant de mieux contrôler la liaison avec la ville nouvellement fortifiée. La chronologie précise des travaux de la seconde enceinte, et de la transformation de la première, n'est pas connue. Toutefois, ces travaux sont liés à la diffusion dans les armées des armes à feu et à l'amélioration de leur capacité. Plus nombreux et plus efficaces, les canons rendent nécessaire l'adaptation des fortifications. Les archives confirment la poursuite des travaux de fortifications à Saint-Aubin-du-Cormier dans les années 1450, 1460, 1470 et 1480 sans pour autant apporter de précision. Le bilan des recherches menées sur le château présenté par Jérôme Cucarull en 2003 indique que des travaux sont toujours en cours en 1487. Un système de fermeture improvisée témoignerait alors d'un aménagement précipité pouvant être contemporain de l'approche des troupes françaises de la ville. Au-delà des constructions de fortifications, qui modifient le château dans sa forme et dans son envergure et qui modifient également la ville en la ceinturant d'un rempart et d'un fossé, les conflits peuvent également peser sur le développement de la ville. Ainsi des enquêtes menées en 1438 dans le pays de Coglès, au nord de Saint-Aubin-du-Cormier et de Fougères, montrent la présence presque permanente d'hommes en armes et la récurrence des pillages et mises à rançon. Les villes ne sont pas à l'abri, les faubourgs moins encore. Des maisons incendiées sont signalées à Fougères, Antrain, et à Saint-Aubin-du-Cormier. Vers 1455, un raid de routier semble être à l'origine d'un incendie à Saint-Aubin-du-Cormier (Cucarull, 1992, p. 142-148 ; Cucarull, 2003, p. 28-43 & 98 ; Leguay, 1981, p. 167 & 229).



Fig.11 : La bataille d'Auray (1364) entre Charles de Blois et Jean de Montfort (Enluminure extraite des Chroniques de Jean Froissart, vers 1470-1475) (BnF, ms fr 2643, fol. 292).

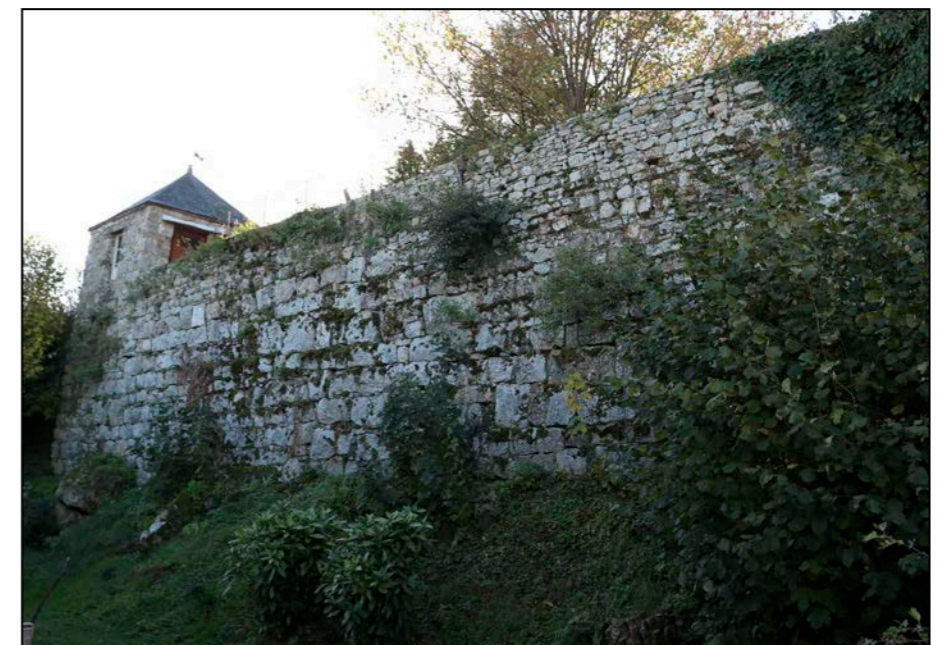


Fig.12 : Vestiges des remparts de la ville sur le front nord, à l'est de l'église actuelle (© P. Vendeville-2018).



Fig.13 : Angle de maison construit en partie sur les anciens remparts de la ville, impasse de Grosse Roche (© P. Vendeville-2018)

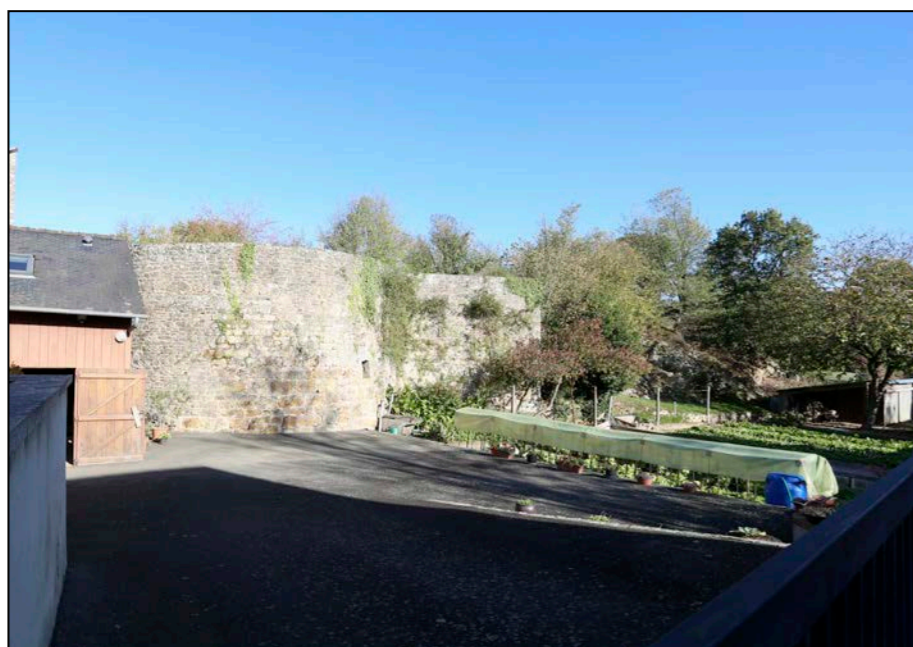


Fig.14 : Boulevard du XV^e siècle situé à l'entrée du château et tourné vers la ville (© P. Vendeville-2018)

5. De la ville au gros bourg, XVI^e-XVIII^e siècles

a. La « cruelle rencontre de Saint-Aubin », 28 juillet 1488

La bataille de Saint-Aubin-du-Cormier est le dernier acte militaire de la campagne française de 1487-1488 en Bretagne. L'armée royale, divisée en trois corps, entre dans le duché de Bretagne au printemps 1487 et prend rapidement le contrôle de nombreuses villes dont La Guerche, Redon, Vannes, Ploërmel. Une fois les trois corps d'armée réunis, les troupes du roi assiègent la ville de Nantes au mois de juin, en vain. Le siège est levé en août 1487. L'armée royale réside deux mois à Messac puis prend Saint-Aubin-du-Cormier après un court siège. Quand les opérations s'arrêtent au mois de novembre, les troupes royales et ses alliés bretons détiennent une douzaine de villes dont six principales accueillent des garnisons françaises : Clisson, Vannes, Dol, Saint-Aubin-du-Cormier, Vitré et La Guerche. À la reprise du conflit au début de l'année 1488, les conditions ont changé notamment en raison du retour du maréchal de Rieux, qui avait rejoint le roi, auprès du duc de Bretagne. L'armée ducale reprend les opérations dès le mois de février en assiégeant Vannes, puis en reprenant Auray et Ploërmel. L'armée royale ne contrôle plus que Clisson, La Guerche, Vitré, Saint-Aubin-du-Cormier et Dol. L'armée royale réunie à Pouancé tente au mois de mars, en vain, de porter secours à la ville de Josselin assiégée par l'armée ducale. Elle se replie sur Pouancé et se remet en mouvement au mois d'avril suivant pour prendre Châteaubriant puis Ancenis dont les murailles sont rasées. Une trêve est conclue le 1^{er} juin et est prolongée à quatre reprises en juin et juillet. Dès la mi-juin l'armée royale prend la route de Martigné-Ferchaud, puis Marcillé, Châtillon-en-Vendelais à mi-chemin entre Vitré et Fougères. Lorsque la trêve est rompue le 9 juillet 1488, l'armée royale prend la direction de Fougères et y met le siège. Assiégée le 12 juillet, la ville se rend le 19 malgré une garnison de 2 000 à 3 000 hommes. Réunie à Rennes au début du mois de juillet, l'armée ducale ignore la capitulation de Fougères et prend la décision le 23 juillet de rejoindre Fougères pour livrer bataille et secourir la ville. C'est, semble-t-il, le 25 juillet que l'armée ducale, fragilisée par des conflits entre ces chefs, apprend que Fougères est tombée. Elle doit changer d'objectif et décide d'attaquer Saint-Aubin-du-Cormier pour barrer la route à l'armée royale vers Rennes et s'assurer un avant-poste face à Fougères. Informées des manœuvres de l'armée ducale, les troupes royales se portent à leur rencontre pour livrer bataille à partir du 28 juillet.

Les deux armées qui se font face dans les landes à environ 2 km à l'ouest de la ville de Saint-Aubin-du-Cormier réunissent entre 12 000 et 15 000 selon les estimations pour l'armée royale et 11-12 000 hommes selon une estimation basse ou 15-16 000 hommes selon une évaluation haute pour l'armée ducale. La défaite bretonne se dessine suite à deux charges de cavalerie de l'armée royale qui provoquent la rupture de l'armée ducale et son encerclement, charges facilitées par une mauvaise manœuvre des lansquenets du duc de Bretagne. La bataille du 28 juillet 1488 commencée vers 14 heures prend fin vers 18 heures. Du côté de l'armée royale, les pertes sont évaluées autour de 1 200 ou 1 500 hommes soit environ 10 % des effectifs engagés. Du côté de l'armée ducale, les estimations des pertes varient beaucoup selon les auteurs notamment en raison des conséquences politiques et mémorielles de la bataille. Les évaluations des différents auteurs vont de 3 000 à 6 000 morts. Au-delà du nombre de morts, la défaite de Saint-Aubin-du-Cormier a des conséquences immédiates sur le conflit. L'armée royale en ressort très largement confortée, à l'inverse de l'armée ducale qui tente toutefois de se recomposer en levant des hommes en Basse-Bretagne et dans le pays de Guérande. Mais sur le terrain, l'armée ducale n'est plus capable de s'opposer à l'avancer de l'armée royale qui prend Dinan et Saint-Malo les 7 et 14 août suivant. Le duc de Bretagne demande la paix et le traité du Verger est signé le 19 août 1488. Fougères, Saint-Malo, Dinan et Saint-Aubin-du-Cormier sont laissés en garde au roi de France (Gallicé & Le Page, 2015, p. 78-110).

b. Les lendemains de la bataille : se relever...

Cette bataille qui marque la fin du XV^e siècle pour Saint-Aubin-du-Cormier et l'ensemble de la Bretagne a un important retentissement. Toutefois les conséquences de la bataille pour la ville sont relativement limitées. La « rencontre » entre les deux armées n'a pas impliqué les fortifications de la ville ou de son château. Les combats se sont déroulés plus à l'ouest dans la lande qui conserve encore aujourd'hui le nom de « la lande de la Rencontre » près de Moroval et de la lande d'Oué. La conséquence la plus importante pour la ville est finalement l'ordre donné dès 1488 par le roi de France Charles VIII de détruire le château de Saint-Aubin-du-Cormier. Cette pratique n'est pas complètement exceptionnelle et d'autres exemples de destructions de fortifications sont connus. Au sein même de la campagne de 1487-1488, les remparts d'Ancenis sont démolis par l'armée du roi et ceux de Vannes par les troupes duciales. Il s'agit soit de punir un seigneur ou une ville soit d'empêcher l'adversaire de s'appuyer sur les fortifications d'une place qu'il risquerait de prendre. À Saint-Aubin-du-Cormier, la destruction du château commence dès 1489 et vise à détruire un symbole du pouvoir des ducs de Bretagne. Selon Jérôme Cucarull il s'agit bien d'une destruction systématique, c'est-à-dire de l'ensemble des composantes du château, mais aussi d'une destruction partielle destinée à conserver un fragment de chacun de ces éléments. Ainsi le donjon est coupé en deux et les tours et murailles sont détruites jusqu'à hauteur des premières ouvertures. Les traces de ces destructions sont encore visibles aujourd'hui dans les remblais : pans de murs basculés, pierres rougies par l'utilisation de la poudre, couches de cendres, etc. (Cucarull, 2003, p. 82-83).

Saint-Aubin-du-Cormier perd son château au lendemain de la bataille. Elle perd en même temps son rôle militaire à l'origine de sa fondation par Pierre Mauclerc au XIII^e siècle. Le rôle rentier de Saint-Aubin-du-Cormier de 1547 conservé aux Archives Départementales de Loire-Atlantique montre qu'au-delà de la destruction du château, la ville a souffert de la guerre. Selon ce document, environ 7% des maisons de la ville de Saint-Aubin-du-Cormier et 10% des maisons des terres environnantes sont dans un état de délabrement avancé. L'enceinte urbaine semble également en mauvais état, partiellement ruinée, des portions de rue sont impraticables, des hameaux sont désertés et « mangés par les épines », et les chaussées de certains étangs sont « rompues » entraînant l'abandon de moulins. La ruine de la ville est cependant loin d'être totale et irréparable. Les pierres du château et des remparts urbains, les douves progressivement comblées ainsi que le porte une mention dans un texte de 1797, servent à relever la ville qui s'organise plus que jamais autour de la place centrale (Cucarull, 2003, p. 87-88 ; Cintré, 1993, p. 55-56).

c. ... Et se renouveler

Si la ville de Saint-Aubin-du-Cormier a perdu son rôle militaire avec la fin du XV^e siècle, elle demeure cependant à la croisée des routes reliant Rennes à Fougères et Vitry à Saint-Malo et Dinan. Elle conserve également les privilèges qui ont été concédés à ses habitants par le duc Pierre Mauclerc au XIII^e siècle et particulièrement son marché hebdomadaire et ses cinq foires annuelles. L'organisation de la ville centrée autour des halles prend d'autant plus d'importance. L'actuelle place A.Veillard est d'autant plus importante avec l'autorisation délivrée au milieu du XV^e siècle pour y célébrer le culte dans la chapelle ducal proche des halles. Cette autorisation et les usages amènent finalement la chapelle ducal à devenir église paroissiale au détriment de l'ancienne église du faubourg de Bécherel. Le transfert est acté en 1730. Une nouvelle tour, conservée, est construite en 1764 sur la nouvelle église paroissiale. À l'époque de « l'âge d'or de la Bretagne » (l'expression est d'Alain Croix), Saint-Aubin-du-Cormier profite comme l'ensemble du duché d'un dynamisme économique porteur. Sa population croît et les évaluations démographiques passent de 900 habitants au XVI^e siècle à 1 000 au XVII^e, puis à 1 400 à la fin du XVIII^e siècle. Cette croissance démographique et le relatif dynamisme économique profitent à la ville, où de nouvelles maisons viennent remplacer celles disparues avec la fin du XV^e siècle. Le manoir du 14 place A.Veillard construit au XVII^e siècle porte la date de « 1614 ». C'est également l'époque de la construction de la maison du gouverneur et de la transformation des ruines du château en jardin d'agrément pour accompagner cette nouvelle demeure. L'âge d'or breton profite aussi aux faubourgs où des dates portées témoignent encore aujourd'hui des constructions du XVIII^e siècle rue de la Garenne et rue de l'Écu (anciennement rue Cormier). C'est probablement aussi de cette période qu'il faut dater les maisons

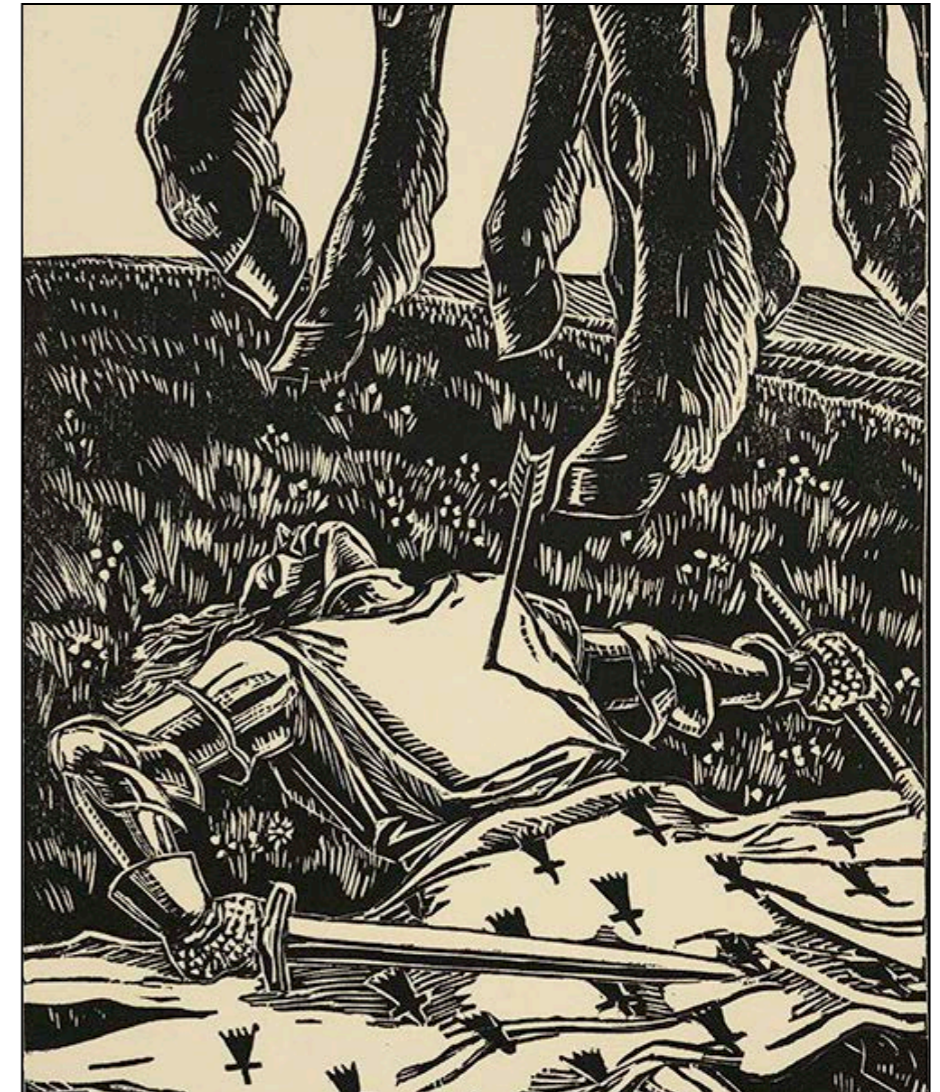


Fig.15 : « La bataille de Saint-Aubin-du-Cormier », estampe de René-Yves Creston pour un livre illustré non publié (Musée départemental breton, n°inv. 1997.31.87, 1942).

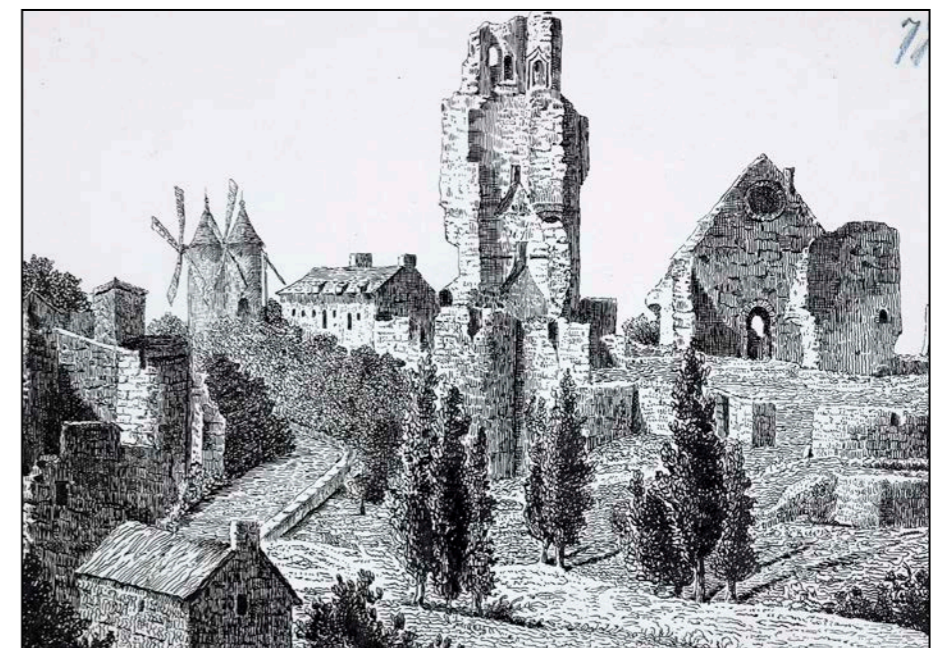


Fig.16 : Les ruines du château, gravure de Schroeder d'après un dessin de Bachelot de la Pylaie, 1833 (Musée de Bretagne, n°inv. 952.0011.1702).



Fig.17 : Maison de la rue de la Garenne portant la date « 1715 » (© P. Vendeville-2018).

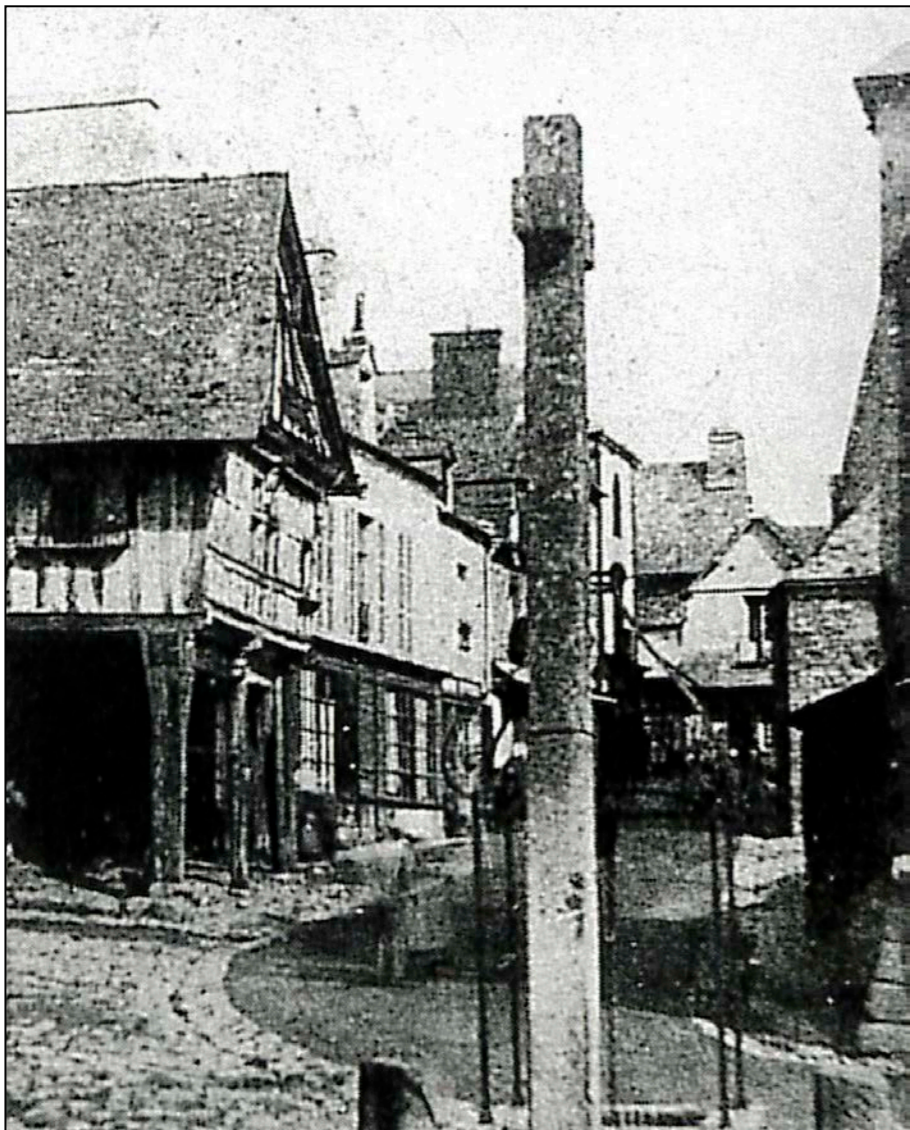


Fig.18 : Maisons à porche sur l'ancienne rue du Carroir, actuelle place A. Veillard (Joret & Mauger, 1999, p. 24, coll. part.).

à avancées encore présentes à la fin du XIX^e siècle à l'ouest des halles (Bouëssel du Bourg, 1988, p. 69-72 ; Cucarull, 2003, p. 88-89 & 98-103).

Saint-Aubin-du-Cormier ne périlclite pas avec la disparition de son château et la fin de son rôle militaire initiale. La ville poursuit son accroissement, probablement moins vite qu'avec le soutien ducal initial, mais elle bénéficie comme toute la Bretagne d'une période faste sur le plan économique. En 1564 la ville perd sa sénéchaussée qui est unie à celle de Rennes. Cependant elle conserve un rôle administratif avec la présence dans la ville entre les XVI^e et XVIII^e siècles d'un procureur du roi, d'un contrôleur des actes puis d'un subdélégué de l'intendant de Bretagne qui confère à Saint-Aubin-du-Cormier une certaine influence sur une vingtaine de paroisses alentour. À la fin du XVIII^e siècle, la Révolution française conservera à la ville ce poids local en faisant de la nouvelle commune de Saint-Aubin-du-Cormier, renommée Montagne-la-Forêt, un chef-lieu de canton. Pour reprendre l'expression de Jérôme Cucarull, de l'extérieur Saint-Aubin est désormais considérée comme un gros bourg plutôt que comme une ville. Quand bien même Saint-Aubin-du-Cormier voit sa population croître et son activité économique progresser, elle ne connaît pas d'implantation d'ordre religieux comme les autres villes de Bretagne plus importantes. Elle reste également étrangère aux aménagements urbains du XVIII^e siècle (boulevards, places, promenades plantées) à l'exception de l'amélioration de la route de Fougères à Rennes. En effet la fin du XVIII^e siècle voit l'aménagement de la traverse de Saint-Aubin-du-Cormier qui vise à faciliter le passage de Saint-Aubin-du-Cormier aux véhicules encombrants. Concrètement cette opération concerne essentiellement le faubourg du Cormier dont la rue principale fait l'objet d'un élargissement par l'alignement des façades (Bouëssel du Bourg, 1988, p. 71 ; Nières, 2004, p. 159-228 ; Joret & Mauger, 1999, p. 13-19 ; AD 35, C 4814(2), 1780).

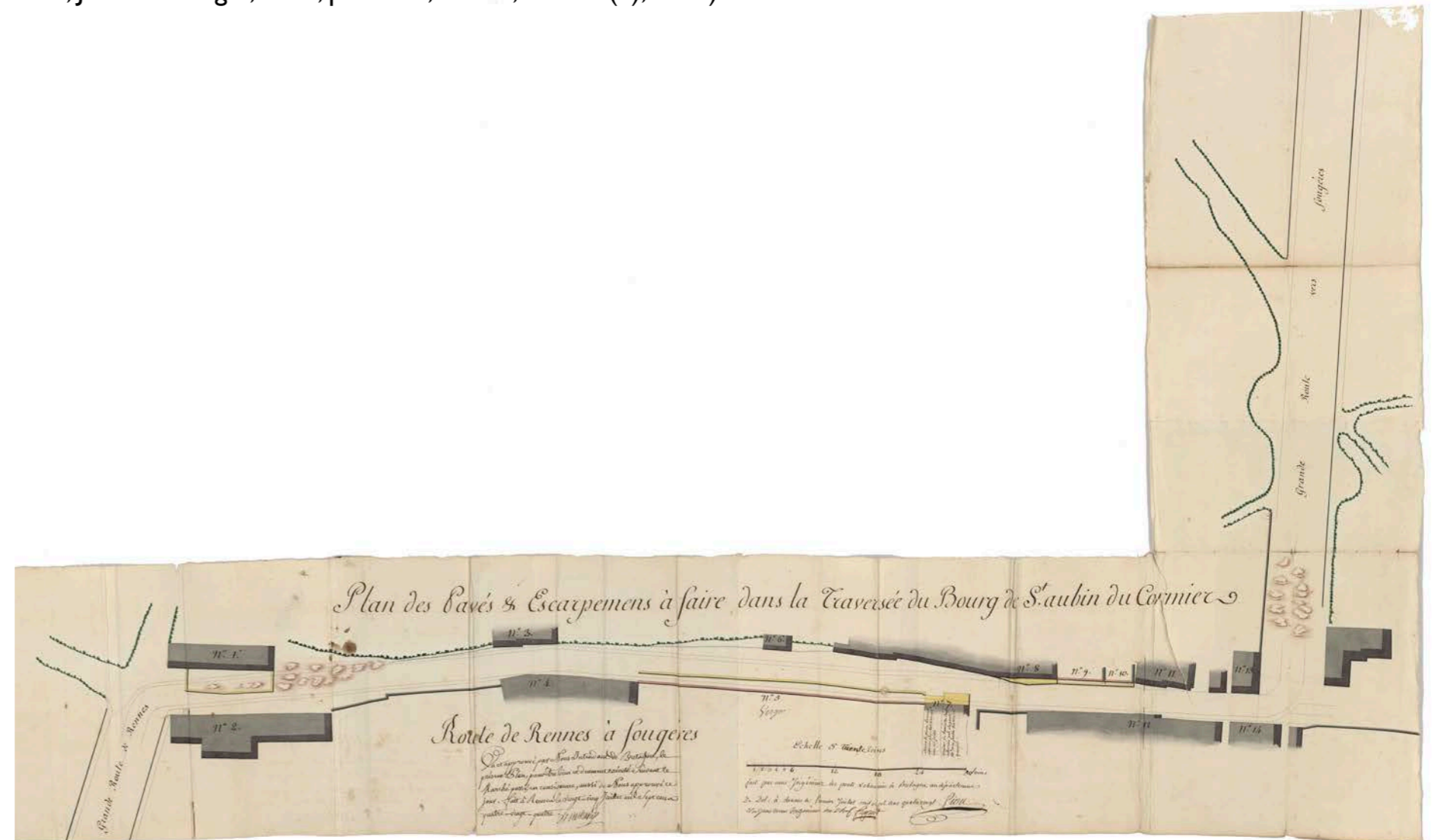


Fig.19 : Alignement à réaliser rue du Cormier (Écu) pour la traverse de Saint-Aubin-du-Cormier (AD 35, C 4814(2), « Plan des pavés et escarpements à faire dans la traversée du bourg de Saint-Aubin-du-Cormier », 1780).

6. Le nouveau visage de la ville, XIX^e-XX^e siècles

a. Développement des équipements publics

La naissance de la commune de Saint-Aubin-du-Cormier et la saisie des Biens Nationaux sont deux événements contemporains de la Révolution française. Aussi, les bâtiments de l'ancien hôpital mentionné à Saint-Aubin-du-Cormier depuis au moins le XV^e siècle, rue Porte Carrée, saisi comme bien ecclésiastique est-il utilisé comme mairie. À partir de la fin des années 1860, le mauvais état du bâtiment de la mairie pose la question de la construction d'un nouvel édifice. La construction d'une nouvelle halle et d'écoles est également abordée. Il est un temps envisagé de construire les nouvelles halles et mairie entre la place du Carroir, la rue Heurtault et la rue Édouard Pontallie. Cet emplacement permettrait de conserver les activités économiques et politiques au centre de la ville, au centre de l'ancienne ville. Ce choix était d'autant plus pertinent que la place du Carroir était le cœur commercial de Saint-Aubin-du-Cormier. C'est cependant une autre solution qui est retenue par la municipalité. Elle opte pour un positionnement légèrement en retrait de la place centrale de la ville, à l'ouest de la rue Heurtault. Cet espace est encore peu construit au milieu du XIX^e siècle et se trouve encore à l'intérieur du périmètre des anciennes fortifications. Les plans de ces deux bâtiments sont confiés à l'architecte Aristide Tourneux dont les plans sont approuvés en 1868. Les travaux se terminent en 1872 pour la mairie et 1879 pour les halles. Le choix de ce terrain n'est pas étranger non plus à la proximité du nouveau champ de foire qui accueille chaque année la foire aux bestiaux qui tient une place importante dans l'économie de Saint-Aubin-du-Cormier. L'aménagement de ce champ de foire est alors récent puisqu'il suit l'acquisition en 1842 par la municipalité du terrain appelé « le pré de l'hôpital ». Un plan de Saint-Aubin-du-Cormier en 1848 montre l'existence du nouveau champ de foire encadré de ses trois allées plantées au nord, à l'ouest et au sud. Ainsi la construction des halles et de la mairie dans les années 1860-1870 vient compléter l'aménagement vers l'est et faire le lien avec le centre ancien. Comme pour le choix du positionnement de la mairie et des halles, plusieurs emplacements ont été envisagés pour le champ de foire : rue du Cormier (rue de l'Écu), au nord de la ville à l'arrière des maisons et sur l'actuel chemin des Douves, entre les rues de la Garenne et la rue du Pont Joachim, à l'arrière du manoir de la Garenne (actuelle rue du Stade) ou enfin au pré de l'hôpital. C'est donc cette dernière solution qui a été retenue. L'aménagement du nouveau champ de foire, de la nouvelle mairie et des nouvelles halles au XIX^e siècle marque un léger déplacement du centre de gravité politique et économique de la ville (Joret & Mauger, 1999, p. 17, 22 ; Cucarull, 1993, p. 335-339 ; AM SADC, IM 8, [s.d.] ; AM SADC, 2M 3).

Bornée à l'est par les ruines du château et par l'étang, la ville se développe vers le sud-ouest sur les terrains laissés libres entre les deux faubourgs du Cormier et de Bourg au Loup. Après le champ de foire, la mairie et les halles c'est au tour des écoles de la République de venir occuper cet espace. L'école des garçons est construite entre 1881 et 1884 dans l'actuelle rue Leclerc, au sud du champ de foire, sur les plans de l'architecte Laloy. Sa construction suit de peu les lois Ferry de 1881 et 1882 rendant l'école gratuite, l'éducation obligatoire et l'enseignement public laïque. Elle vient en remplacement de l'ancienne école des garçons qui se trouvait sur la place du Carroir et qui est démolie en 1884. Une nouvelle école est également construite pour l'enseignement des filles de la commune en remplacement du local qui était loué par la municipalité. La nouvelle école des filles est créée sur l'actuelle rue de Gaulle sur les plans de l'architecte Lemée entre 1892 et 1895. Encore plus à l'ouest, la construction de la gendarmerie de Saint-Aubin-du-Cormier dans les premières années du XX^e siècle s'inscrit dans le même mouvement. Toutefois, le choix de son implantation en bordure de la route entre Fougères et Rennes témoigne à nouveau de ce rôle de carrefour routier de Saint-Aubin-du-Cormier, élément fondamental de Saint-Aubin-du-Cormier. Enfin, le projet d'aménagement d'un nouvel hôpital avec son parc paysager à partir de 1925 sur l'actuelle rue Leclerc à proximité de la nouvelle école des garçons poursuit cette même logique d'implantation des équipements publics au sud-ouest de l'ancienne ville médiévale en direction de la route de Rennes. Une photographie aérienne de juillet 1933 montre bien la prédominance de ces grands équipements dans ce secteur au début du XX^e siècle (Cucarull, 1993, p. 340-345 ; AM SADC, 4M 3, école des garçons & école des filles ; AD 35, 4N 61, gendarmerie ; RLT-IGN, mission C1615-0131_1933_NPII_1046, juillet 1933).



Fig.20 : La nouvelle halle et la nouvelle mairie aux abords du champ de foire dans les premières années du XX^e siècle (AD 35, 6Fi Saint-Aubin-du-Cormier/39, [s.d.]).

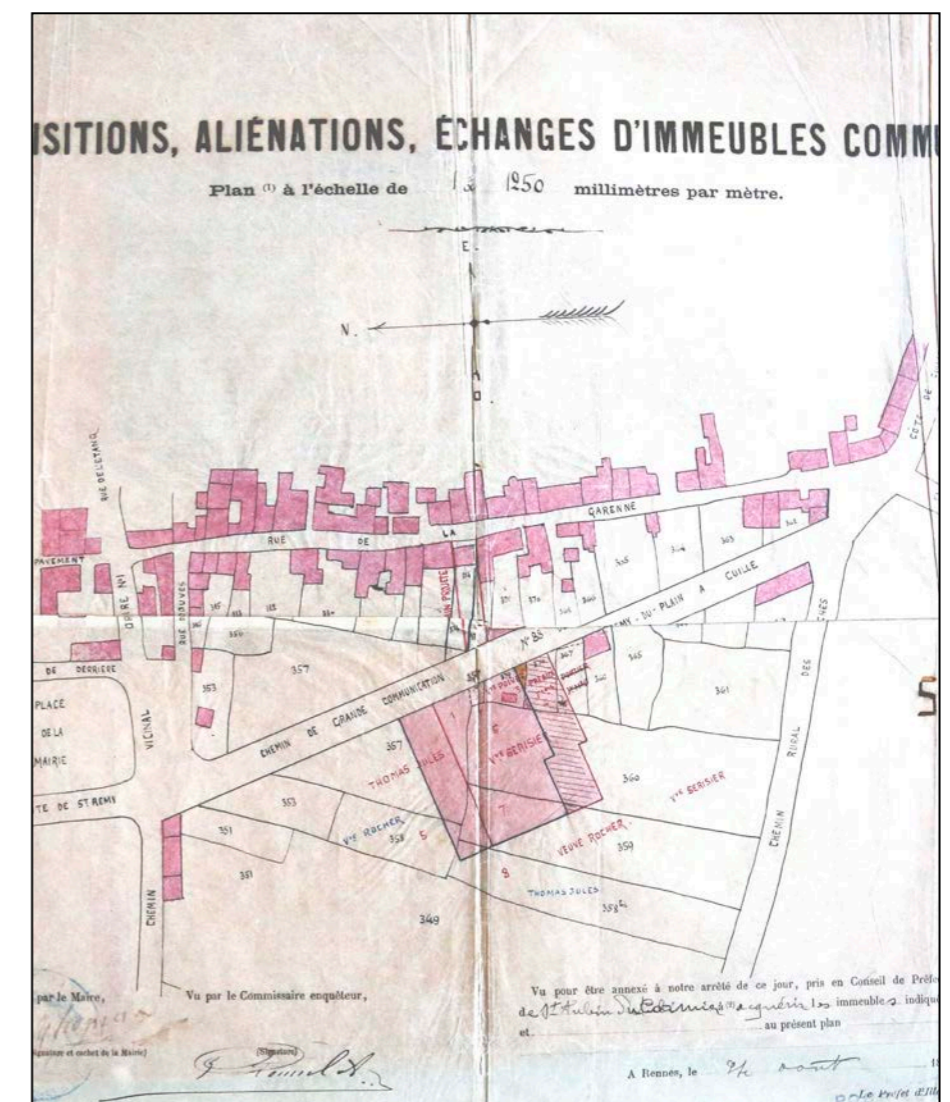


Fig.21 : Plan de l'acquisition du terrain nécessaire à la construction de la nouvelle école des filles en 1891 (AM SADC, 4M 3, 1891).



Fig.22 : Plan des différents terrains envisagés pour l'emplacement du champ de foire avant l'acquisition du pré de l'hôpital en 1842 (AM SADC, IM 8, [s.d.]).

À la fin du XIX^e siècle, au centre du périmètre des anciennes fortifications il ne reste plus que l'église paroissiale et le presbytère qui l'accompagne au croisement des rues aux Chevaux et Blavon partiellement reconstruit dans la seconde moitié du siècle. Alors que se décident les plans des nouvelles halles et de la nouvelle mairie, le sujet de la construction d'une nouvelle église entre lui aussi à l'ordre du jour. Ce projet est finalement confié à l'architecte Henri Mellet dont les plans du nouvel édifice sont approuvés par le conseil local des bâtiments civils et par le cardinal-évêque en mars 1898. La nouvelle église est inaugurée et bénie en décembre 1902. Elle domine physiquement la ville, comme le château aux siècles précédents, et demeure le dernier monument du centre de la ville médiévale. La démolition de l'ancienne église paroissiale à partir de 1903, à l'exception de son ancienne tour du XVIII^e siècle, offre à la ville de Saint-Aubin-du-Cormier une grande place centrale (Cucarull, 1993, p. 341-345 ; AM SADC, 2M 3, presbytère & IN 3, église).

b. L'amélioration des circulations et de l'espace public

L'amélioration des circulations dans et hors de la ville de Saint-Aubin-du-Cormier est une des principales préoccupations du XIX^e siècle. En 1848 est dressé un « plan général d'alignement de la ville de Saint-Aubin-du-Cormier » qui, au-delà de la question de l'alignement des anciennes rues, témoigne des projets d'ouverture de nouveaux axes en lien avec l'extension de la ville vers le sud-ouest. Au sein de l'ancien intramuros les opérations qui sont prévues par ce plan d'alignement consistent avant tout à élargir les anciennes rues médiévales, à supprimer les redents ou les renflements formés par les façades sur rues de plusieurs maisons. Globalement toutes les rues sont concernées, mais pas toujours avec la même intensité. À l'entrée de la ville, rue de la porte Carrée, près la mairie d'alors, ce sont surtout les maisons situées au sud de la rue qui devront reculer leurs façades probablement pour simplifier le virage de la rue vers le sud avant de rejoindre la rue du Château. La partie ouest de la rue du Château est relativement épargnée par les projets d'élargissement des voies. En revanche dans sa partie orientale, il est prévu de faire nettement reculer les maisons de l'îlot situé entre l'actuelle place Veillard et la rue Blavon et les maisons situées au nord de la rue du Château à proximité du débouché de la rue du four à ban. Les deux portions de la rue du Château qui encadrent l'ancien boulevard construit au XV^e siècle allant vers le château pour l'un et vers le nord pour l'autre sont particulièrement touchées par le projet d'alignement puisqu'il s'agit presque de doubler la largeur de ces rues à certains endroits. L'élément le plus marquant de la disparition de la trame médiévale de la ville suite à la réalisation du plan d'alignement de 1848 réside finalement dans l'alignement des maisons situées à l'ouest de l'actuelle place Veillard. En effet, le plan de 1848 acte la disparition progressive des avancées des maisons à porches encore visibles sur certaines photographies de la fin du XIX^e siècle ou du début du suivant. L'alignement de cette partie de la place Veillard devait se poursuivre vers le sud afin d'ouvrir une nouvelle rue débouchant sur la rue du pont Joachim. Cette percée ne sera finalement pas réalisée, contrairement à celle prévue plus à l'ouest visant à prolonger l'actuelle rue Pontallie vers le sud au-delà de son croisement avec l'actuelle rue Heurtault. Pour l'ancien intramuros, ce plan d'alignement de 1848 acte également la création d'un nouvel îlot dans la ville qui verra quelques années plus tard l'implantation des nouveaux bâtiments de la mairie et des halles.

Du côté des faubourgs, le plan d'alignement de 1848 prévoit essentiellement le recul des façades des maisons situées au nord de la rue de la Garenne, à l'approche de l'ancienne porte Saint-Joachim, ainsi que des maisons de l'îlot inséré entre les rues de la Douve et du Pont Joachim. Dans l'ancienne rue du Cormier, devenue rue de l'Écu dès avant 1848, ce sont surtout les maisons situées au sud qui doivent reculer. Les débords sont toutefois moins importants que dans les autres rues de la ville, résultant probablement du premier projet d'alignement dessiné à la fin du XVIII^e siècle pour l'amélioration de la circulation entre Rennes et Fougères. Le plan de 1848 prévoit toutefois un élargissement considérable à hauteur du débouché de la route de Fougères dans la rue de l'Écu rendant nécessaire la suppression de la pointe sud de l'îlot situé entre la route de Fougères et l'actuelle rue des Forges. Ces démolitions ne seront toutefois pas réalisées.

Le dernier point intéressant soulevé par le plan d'alignement de 1848 concerne l'aménagement voire l'ouverture de nouveaux axes de circulations à Saint-Aubin-du-Cormier. Ce plan témoigne ainsi de la volonté de transformer deux anciens chemins en véritable rue. Il s'agit des actuels chemins des Doves, au nord de la ville, et de la rue Leclerc au sud mentionnée dans les documents des XV^e et XVI^e siècles sous le nom de route, rue ou chemin Orbe. L'aménagement de la future rue



Fig.23 : Plan de l'implantation de la nouvelle église, 1896 (AM SADC, IN 3, 1896).

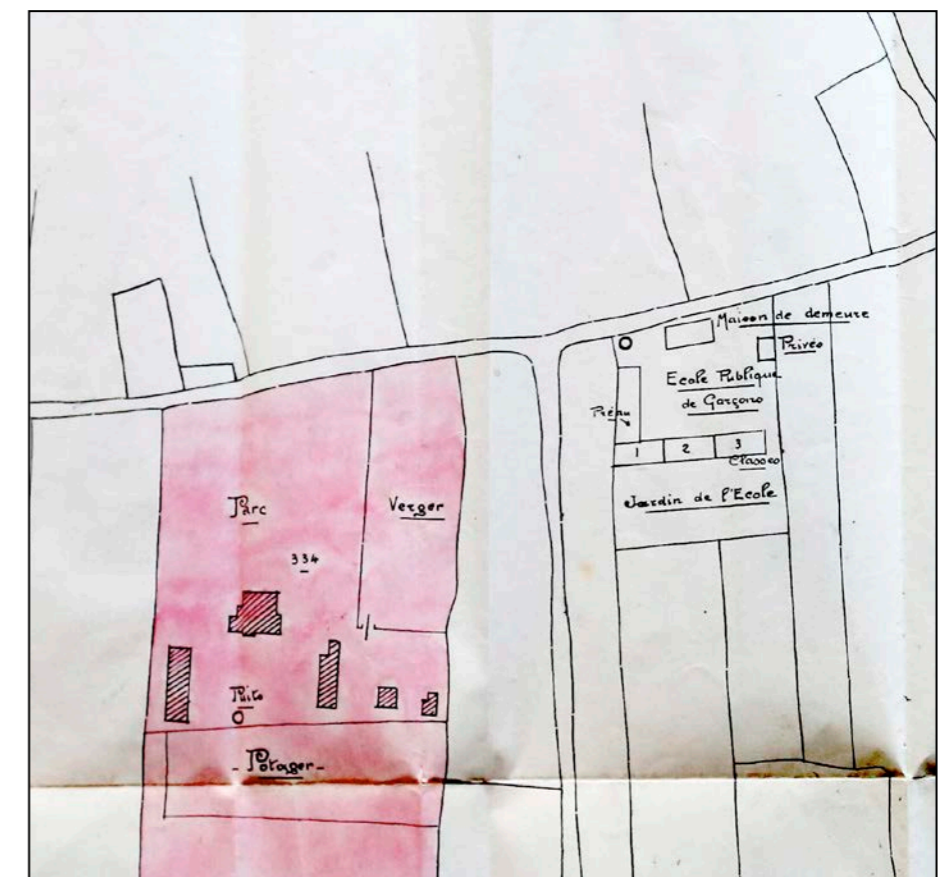


Fig.24 : Plan du nouvel hôpital de Saint-Aubin-du-Cormier et de son parc, 1926 (AM SADC, 3M 1, 1926).

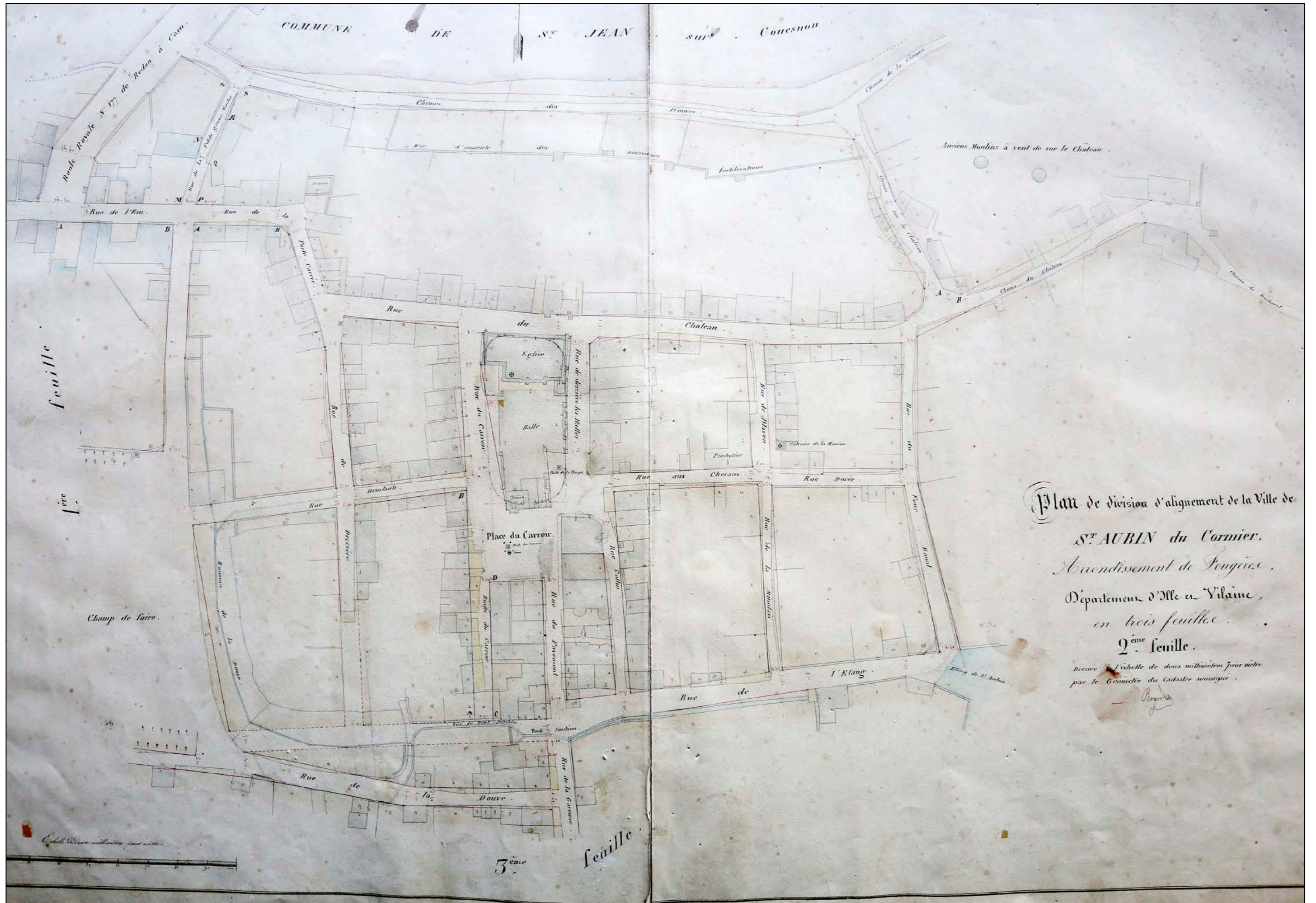


Fig.25 : Plan d'alignement du centre-ville de Saint-Aubin-du-Cormier (AM SADC, IO 1, 1848).

Leclerc (rue Liorbes sur le plan de 1848) s'inscrit dans le développement de la ville vers l'ouest avec l'aménagement du champ de foire, et plus tard du pôle Hôtel de ville/halles, de l'école des garçons, etc. Cette nouvelle rue permet de contourner la ville par le sud. Elle met en communication la rue de la Garenne avec la route de Rennes à l'ouest. Enfin, le plan de 1848 signale l'ouverture de deux grands axes, l'un au nord l'autre au sud. Au nord, il représente le prolongement de la route de Rennes, alors route Royale n°77 qui permettra de ne plus emprunter la rue de l'Écu pour rejoindre Fougères. C'est l'ouverture de l'actuelle D812 qui marque encore aujourd'hui la frontière nord de la ville. L'autre axe dont l'ouverture est annoncée sur le plan de 1848 est l'actuelle rue du général de Gaulle. Totalement inexistant avant ce plan, ce nouvel axe vient se greffer au sud à la rue du Bourg au Loup à l'endroit de son croisement avec la rue de la Garenne et de la route reliant Saint-Aubin-du-Cormier à Châteaubourg, soit l'actuelle rue de la Bouexière. Le tracé de la nouvelle rue remonte ensuite vers le nord pour rejoindre le nouveau champ de foire à hauteur de la future rue Leclerc. Cette nouvelle rue située au sud de l'ancien intramuros accueillera la nouvelle école des filles à la fin du XIX^e siècle. Il est intéressant de noter que l'aménagement de ces nouvelles rues Leclerc, de Gaulle et D812 sont accusées par le notaire de Saint-Aubin-du-Cormier en 1866 d'être l'une des causes de la diminution de l'activité commerciale de la ville. En effet, il s'interroge sur la responsabilité des nouvelles rues qui contournent la ville au lieu d'en permettre sa traversée. Le rôle de carrefour de Saint-Aubin-du-Cormier entre Rennes, Fougères, Vitré et Saint-Malo, en partie à l'origine de la fondation de la ville, se retourne finalement contre elle avec la rationalisation de la pensée de l'espace et des circulations de la seconde moitié du XIX^e siècle.

L'amélioration de la circulation dans et autour de la ville de Saint-Aubin-du-Cormier s'inscrit également dans une politique plus large de gestion de l'espace public et d'amélioration de l'hygiène. Aussi la fin du XIX^e siècle voit l'apparition et la multiplication des trottoirs et des caniveaux destinés à améliorer l'évacuation des eaux et des déchets en particulier à partir des années 1880-1890. Les nouvelles rues qui se dessinent progressivement voient aussi l'apparition d'un éclairage public et la multiplication de l'installation de pompes sur les puits situés dans l'espace public (notamment sur l'actuelle place Veillard). (Sur l'ensemble des questions soulevées par ce chapitre, voir : Cucarull, 1993, p. 323-350 ; AD 44, B 2276, 1547 ; AM SADC, IO 1, 1848).

Les effets des projets représentés sur le plan d'alignement de 1848 se feront sentir dans la seconde moitié du XIX^e siècle, voire jusque dans la première moitié du siècle suivant. C'est particulièrement le cas de la question de l'alignement des façades qui ne peut se faire qu'au fur et à mesure des intentions de travaux des particuliers. Quoi qu'il en soit petit à petit la ville change de visage : les rues s'élargissent, la place Veillard prend forme avec la disparition des halles et de l'ancienne église, et les façades des maisons arborent des ouvertures d'un style nouveau qui tranchent avec les fenêtres héritées des siècles précédents. L'ouverture de nouvelles rues et la construction de nouveaux équipements publics sont contemporaines d'une croissance de la population à Saint-Aubin-du-Cormier au cours du XIX^e siècle : 1 102 habitants en 1800, puis 1 700 en 1820, 2 000 en 1861 et 2 148 en 1886. Il semble toutefois que cette augmentation de la population soit absorbée par une certaine densification du centre ancien et des deux faubourgs des rues de l'Écu et de la Garenne. L'ouverture de la partie sud de la rue Pontallié, derrière la mairie, s'accompagne également de la construction d'un nouveau front bâti entre les rues Heurtault et du Pont Joachim. En revanche, comme l'indique une photographie aérienne de 1833, les terrains qui entourent les nouvelles rues Leclerc et de Gaulle n'attirent pas beaucoup de constructions privées. Le nouvel hôpital, les nouvelles écoles de garçons et de filles, la gendarmerie sont encore bien isolés en cette première moitié du XX^e siècle. En 1933, l'espace compris entre les rues de l'Écu et la rue Leclerc sont essentiellement occupés par des jardins potagers. Parmi les explications, il faut compter sur l'arrêt de la croissance démographique, en lien avec le début de l'exode rural dès la fin du XIX^e siècle et l'absence de développement d'activités industrielles. Ensemble elles amèneront Saint-Aubin-du-Cormier à connaître en 1931 un retour au même niveau de population que dans les années 1810 avec environ 1 500 habitants. Il faut attendre le pic de natalité consécutif à la Seconde Guerre mondiale pour voir la construction privée conquérir les espaces préparés depuis la seconde moitié du XIX^e siècle (Bouëssel du Bourg, 1988, p. 74-77).

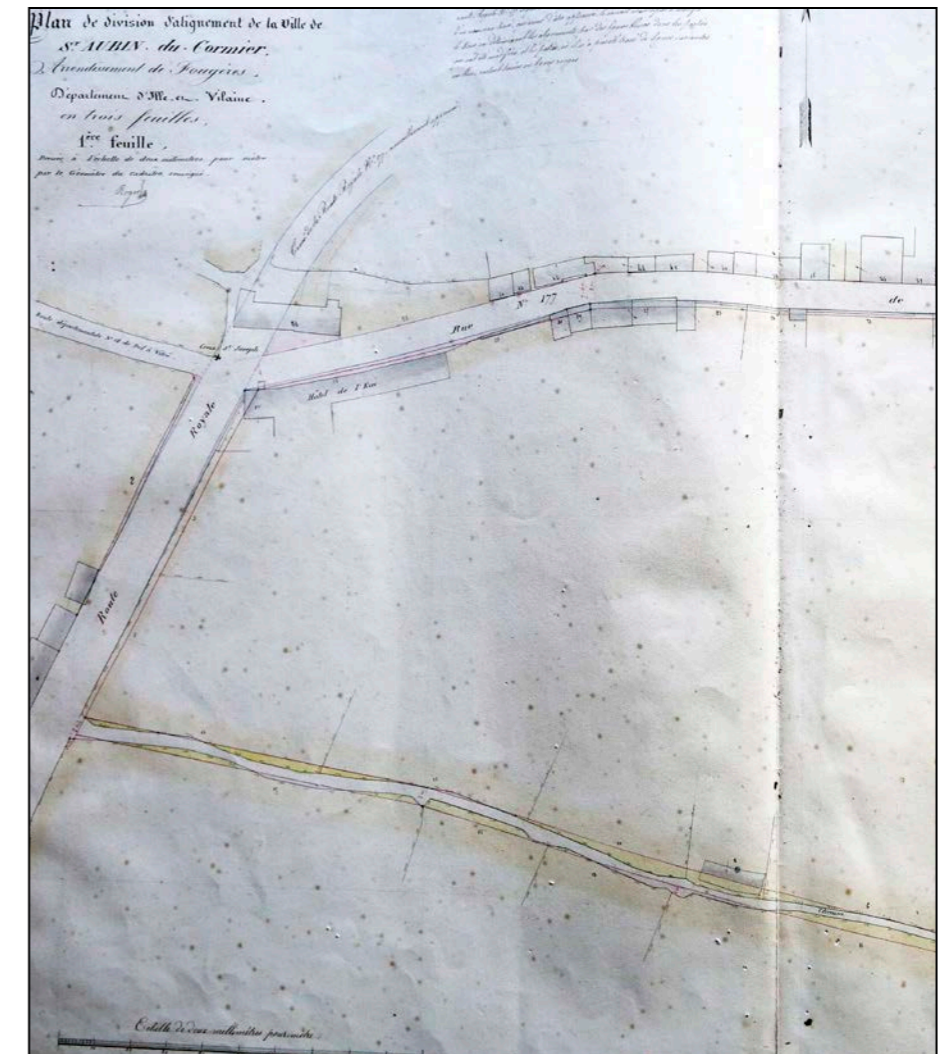


Fig.26 : Au nord le prolongement de la route de Rennes, future D812 et au sud l'aménagement de la future rue Leclerc, 1848 (AM SADC, IO 1, 1848).

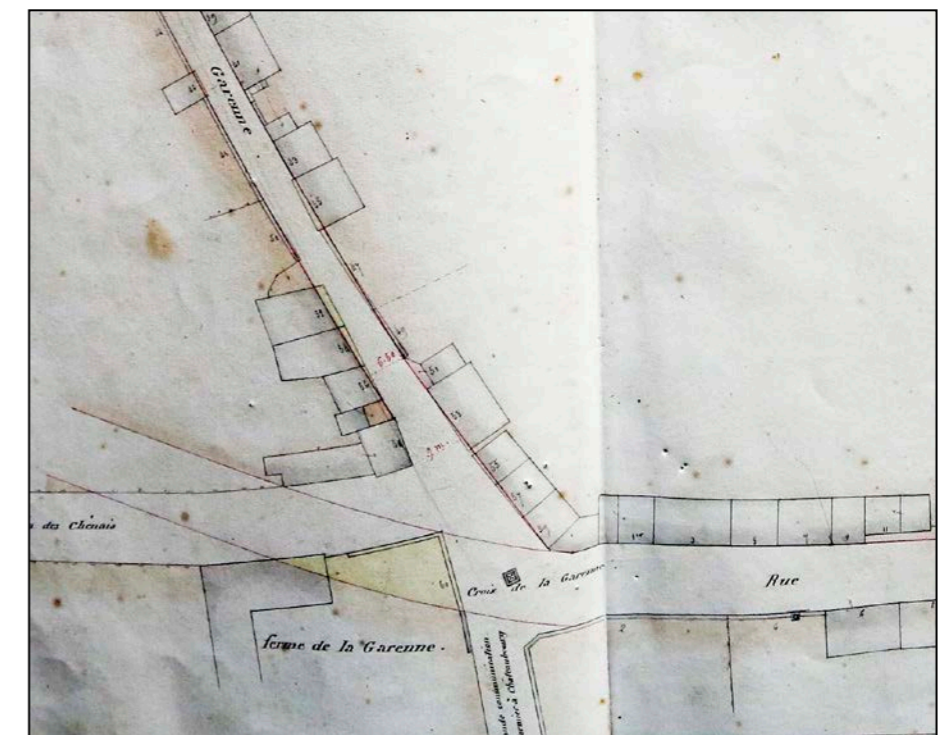


Fig.27 : Projection de l'ouverture de la future rue de Gaulle à hauteur du manoir de la Garenne, 1848 (AM SADC, IO 1, 1848).



Fig.28 : Photographie aérienne de Saint-Aubin-du-Cormier en 1969 avec la nouvelle rue des Rosiers, le lycée Le Tallandier et le stade (RLT-IGN, mission C1217-0041_1969_F1217-1317_0026, juin 1969).



Fig.29 : Saint-Aubin-du-Cormier en 1985 avec le lotissement du pré d'Antuère près du cimetière, la nouvelle rue P. Morel et les travaux du lotissement de la rue de Rennes (RLT-IGN, mission C1217-0011_1985_F1217-1317_0150, avril 1985).

7. L'extension de la seconde moitié du XX^e siècle

Après la perte de vitesse de la fin du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle, Saint-Aubin-du-Cormier connaît un rebond démographique après 1945, comme globalement l'ensemble du pays. En 1954 la population de la ville atteint 2 137 habitants loin des 1 500 âmes des années 1930. La population stagne ensuite pendant vingt ans autour de 1 700-1 800 habitants avant d'augmenter à nouveau à partir de la fin des années 1970 (Bouëssel du Bourg, 1988, p. 76). Ces différentes phases de croissance ont eu un impact sur l'évolution de la ville, en particulier par l'augmentation de la construction privée au sud-ouest et plus récemment au sud-est de la ville médiévale. Les différentes photographies aériennes de la seconde moitié du XX^e siècle permettent de suivre l'extension de la ville de Saint-Aubin-du-Cormier.

La forme de la ville change peu jusqu'aux années 1960 période à partir de laquelle est ouverte une nouvelle rue au sud du champ de foire et reliant l'actuelle rue du Stade. C'est l'actuelle rue des Rosiers de part et d'autre de laquelle se construisent des résidences pavillonnaires à l'arrière des deux écoles de garçons et de filles de la fin du XIX^e siècle. C'est aussi à cette époque que l'aménagement du stade a lieu sur l'ancien chemin nommé chemin des Chenais en 1848 et situé à l'arrière du nouvel hôpital de la ville. Seule construction de cet ancien chemin, il donne logiquement son nom à la rue. Au sud-est, c'est le moment de la construction du lycée Jean-Baptiste Le Tallandier, rue du Bourg au Loup (RLT-IGN, mission C1217-0041_1969_F1217-1317_0026, juin 1969). La décennie suivante voit le prolongement de la rue des Rosiers au-delà de sa rencontre avec la rue du Stade pour former l'actuelle rue Pierre Morel également destinée à la construction de logements individuels (RLT-IGN, mission C1217-0031_1975_F1217-1517_0137, avril 1975). Depuis les années 1960, Saint-Aubin-du-Cormier voit l'implantation de quelques entreprises (Georgeault, Gauchet, Duault, Davenel et Texton) toujours à l'ouest où s'aménagent des zones industrielles et artisanales (Chedeville, la Mottais) en direction de Rennes (Joret & Mauger, 1999, p. 26). L'extension de la ville qui s'était essentiellement concentrée dans ce secteur situé au sud-ouest de la ville médiévale, au-delà de la diagonale de la rue du général de Gaulle, voit finalement la construction d'un premier lotissement au sud-est entre la rue du Bourg au Loup et le cimetière de Bécherel au milieu des années 1980 (RLT-IGN, mission C1217-0011_1985_F1217-1317_0150, avril 1985). Au même moment s'ouvre le chantier d'un important lotissement à proximité de l'ancienne gendarmerie entre la rue de Rennes et la rue du Stade qui devient avenue d'Espagne à son extrémité ouest. Il se développera progressivement surtout à partir de la seconde moitié des années 1990. Le tournant des années 2000 voit la connexion de Saint-Aubin-du-Cormier à l'autoroute A84 qui vient faire reculer plus encore à l'ouest la route de Fougères à Rennes, suivant ainsi le même mouvement de contournement de la ville de Saint-Aubin-du-Cormier qu'au siècle précédent. La nouvelle autoroute marque probablement un arrêt de l'extension de la ville vers l'ouest. L'aménagement d'un nouveau lotissement au début des années 2000 au sud de l'avenue d'Espagne vient prolonger les constructions commencées quelques années plus tôt au sud de la rue du Stade. Dans les mêmes années, l'ouverture de la nouvelle route D794 entre Vitré et Saint-Aubin-du-Cormier à hauteur de l'autoroute A84 est venue marquer une autre limite à la ville suivant une orientation nord-ouest/sud-est.

En une cinquantaine d'années, la ville de Saint-Aubin-du-Cormier s'est considérablement étendue, profitant tour à tour du baby-boom qui a suivi la Seconde Guerre mondiale, de son développement économique et touristique, puis de son rapprochement avec Rennes et Fougères grâce à l'amélioration du réseau routier.

II. PATRIMOINE PAYSAGER

L'étude de diagnostic des richesses paysagères et urbaines est destinée à :

- appréhender les espaces ruraux, urbains ; qu'ils soient bâtis ou non,
- mettre en exergue la qualité des perspectives et des panoramas,
- présenter l'état de conservation des paysages,
- identifier les caractères des paysages urbains et naturels de Saint-Aubin-du-Cormier,
- et de relever les enjeux de préservation du site urbain et paysager de la commune.

Le paysage communal est la résultante de données objectives du territoire (géologie, topographie, végétation, etc.) et de paramètres visuels (perspectives, profondeur visuelle, ouverture et fermeture des vues, panoramas, etc.). C'est aussi la résultante de données plus subjectives liées aux sensibilités, les goûts, les intérêts des différents acteurs et observateurs (population, habitants, touristes, etc.). La présente analyse porte sur la définition du socle paysager (ses fondements, son fonctionnement visuel, sa structuration) et sur le recensement des richesses naturelles et paysagères.

A. GÉOLOGIE

« Une commune à l'est du Massif armoricain »

Le sous-sol du département de l'Ille-et-Vilaine est contenu dans le Massif armoricain, à l'est, cette entité géologique est une des parties les plus anciennes et les plus complexes du territoire français. Ce sous-sol se constitue de roches variées issues

d'une ancienne chaîne de montagne aujourd'hui fortement érodée : la Chaîne Hercynienne formée au Paléozoïque (ère primaire) entre 450 et 300 millions d'années avant J.-C.

Les roches variées du sous-sol de Saint-Aubin-du-Cormier sont le résultat de l'action de phénomènes géologiques complexes où interviennent des paramètres comme la composition chimique, la profondeur, la pression, la température, la déformation, etc. La structure géologique et les mouvements qui l'ont animée ont façonné le relief du territoire communal.

La commune est située sur des plis et failles de grès armoricain altéré et de schistes qui produisent des sols peu profonds, hydromorphes, pauvres en matière organique et plutôt acides (des colluvions et des altérites - roches argileuses - sont également présents au sud du territoire). Cela explique pour partie la présence de bois et de landes sur les massifs.

(cf. Cartes de la géologie Fig. ci-contre)

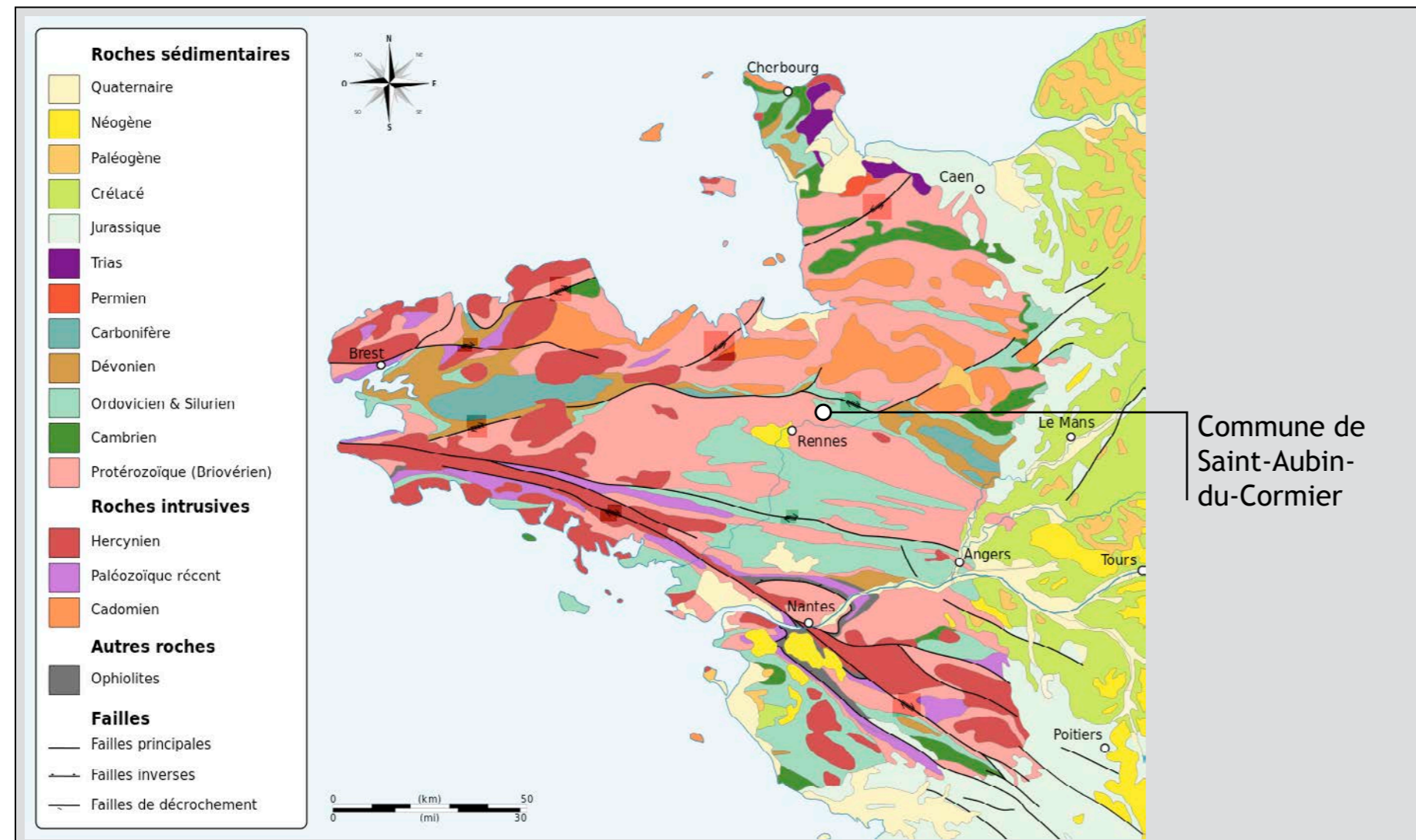


Fig.31 : Carte de la géologie 1/2 - Massif armoricain (source : BRGM)

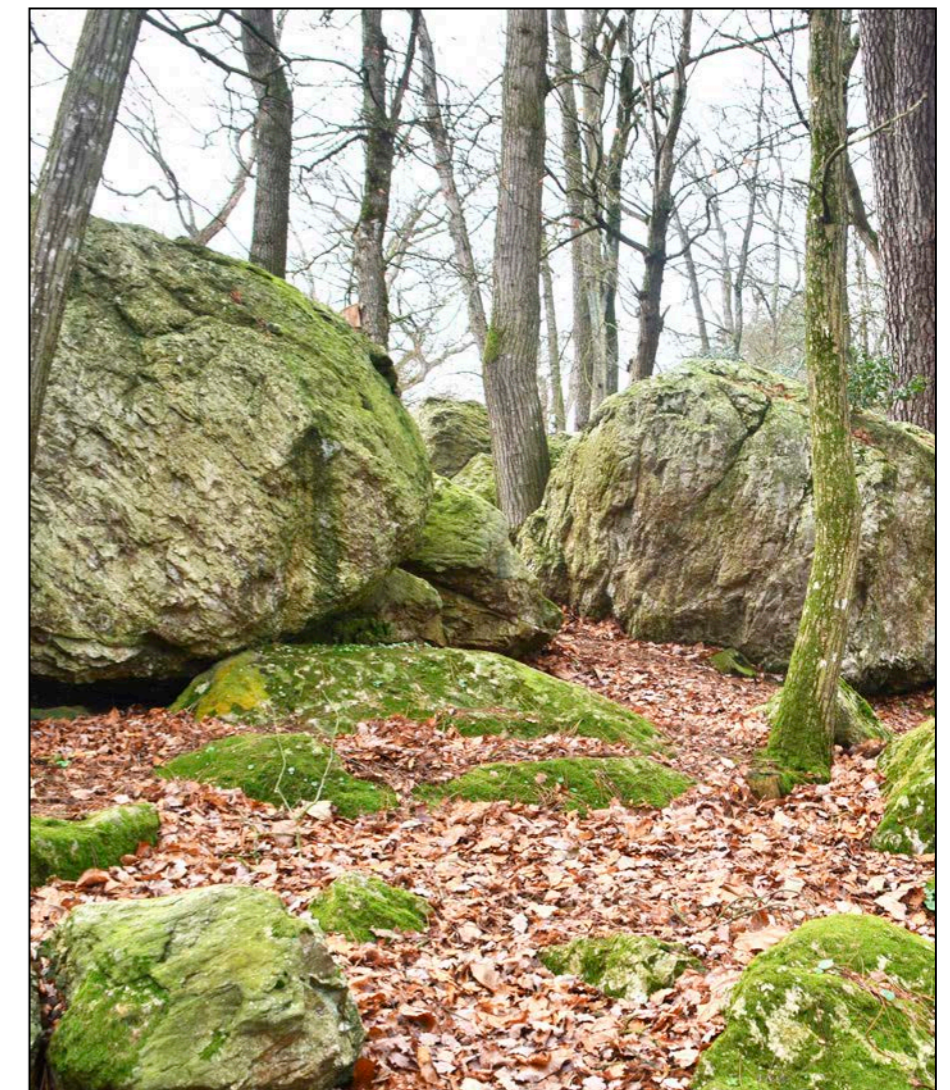


Fig.30 : Enrochement dans le bois de Rumignon

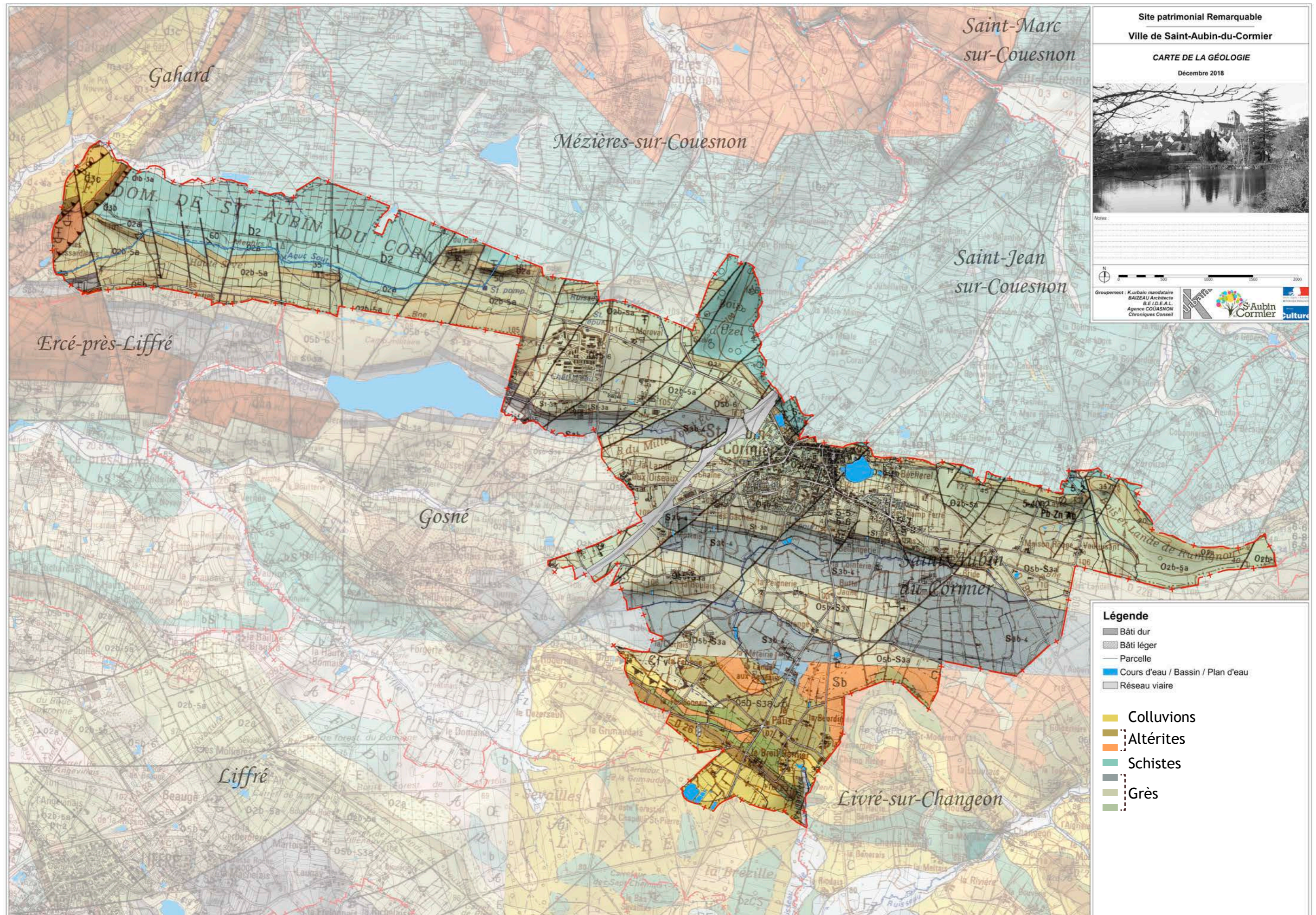


Fig.32 : Carte de la géologie 2/2 - Saint-Aubin-du-Cormier (source : agence Couâsnon // BRGM)

B. RELIEF

« La Charpente naturelle du territoire de Saint-Aubin-du-Cormier »

Saint-Aubin-du-Cormier occupe une position en «interfluve» sur un relief élevé entre la vallée du Couesnon au nord, et celle de la Veuvre au sud (la vallée de l'Illet délimite l'extrémité sud du territoire communal). La commune est déployée sur un socle dont les variations altimétriques sont assez douces. Néanmoins, on remarque la position de l'enveloppe urbaine sur la partie haute (en sommet) du territoire communal. Plus précisément, le bourg de Saint-Aubin-du-Cormier s'est installé sur le rebord du plateau qui surplombe la vallée du Couesnon.

Les ondulations de faibles amplitudes du relief ne permettent pas de vues très lointaines sur le paysage du territoire communal. Au nord, par-delà la limite communale, les vues sont larges et profondes sur la vallée du Couesnon. La position de l'église Saint-Aubin et de la tour sur la place Veillard en partie haute du territoire et plus particulièrement sur le bord du plateau (à l'interface avec la vallée du Couesnon) crée des points d'appel visuel significatifs de ces deux édifices qui marquent le centre historique du village.

Bourg de Saint-Aubin-du-Cormier dominant la vallée du Couesnon au nord (présence d'une ligne de rupture franche du relief - position du bourg en promontoire)

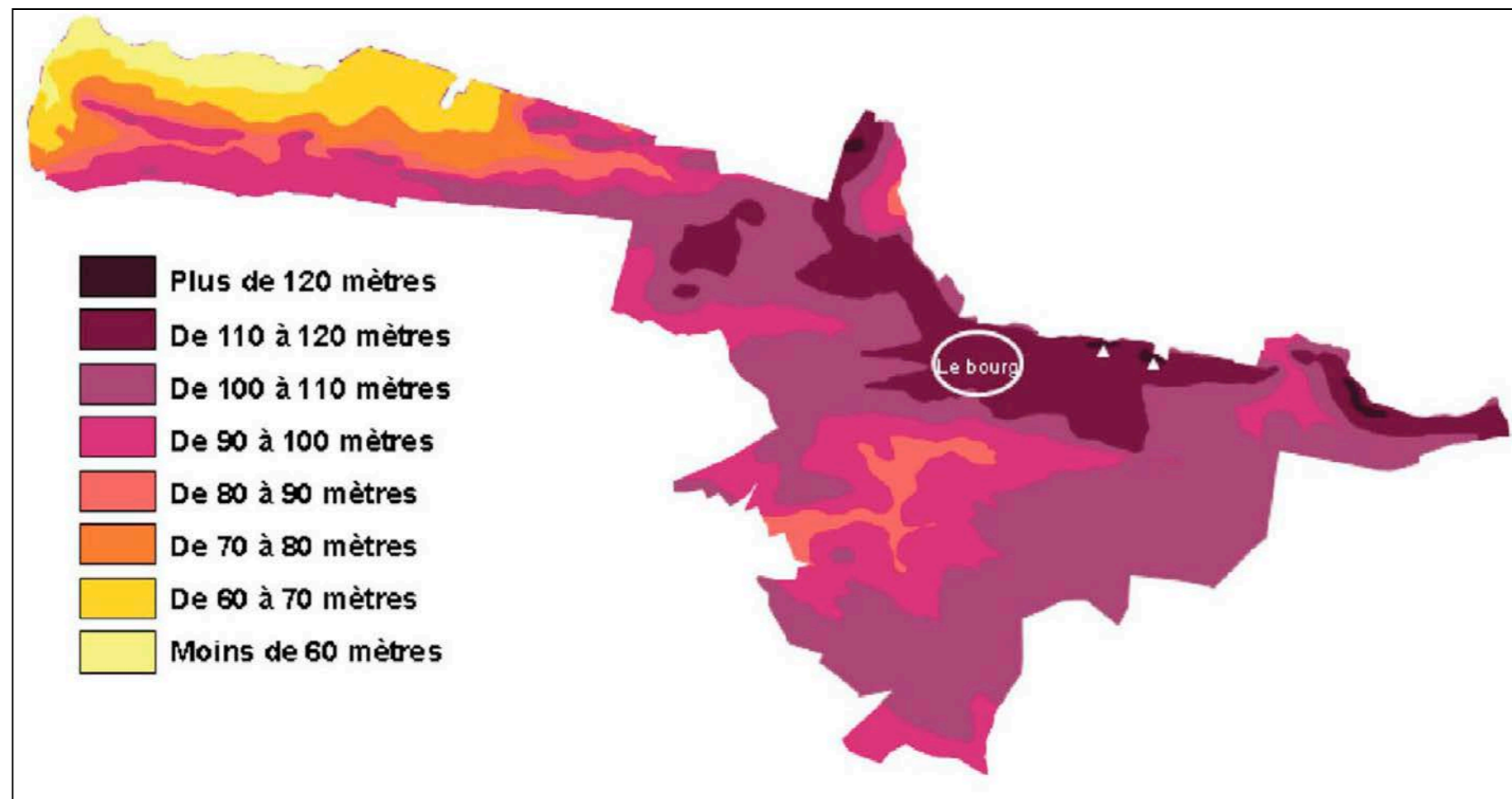


Fig.33 : Carte du relief 1/3 (plan hypsométrique)

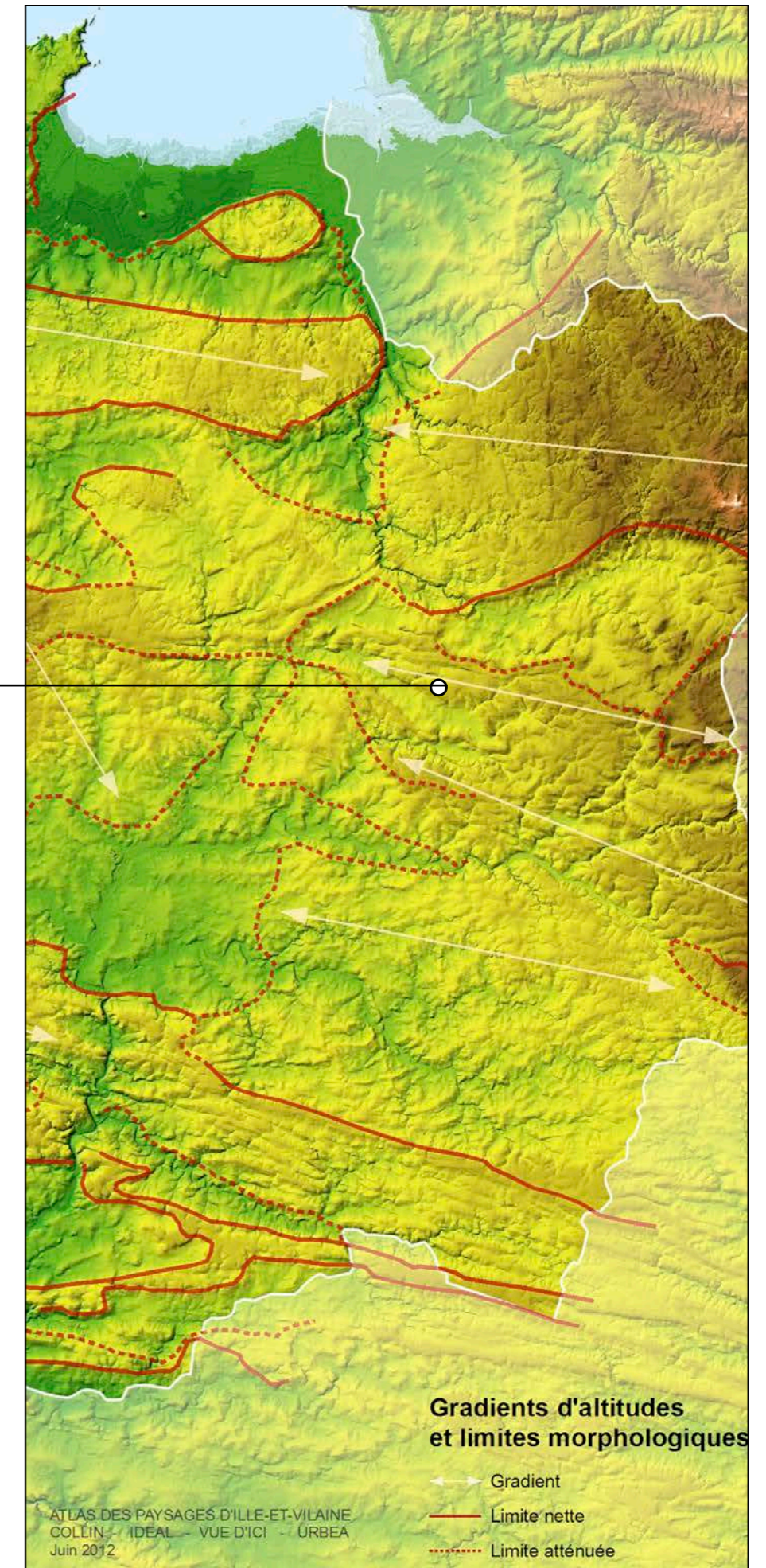


Fig.34 : Carte du relief 1/3 (source : atlas des paysages 35)

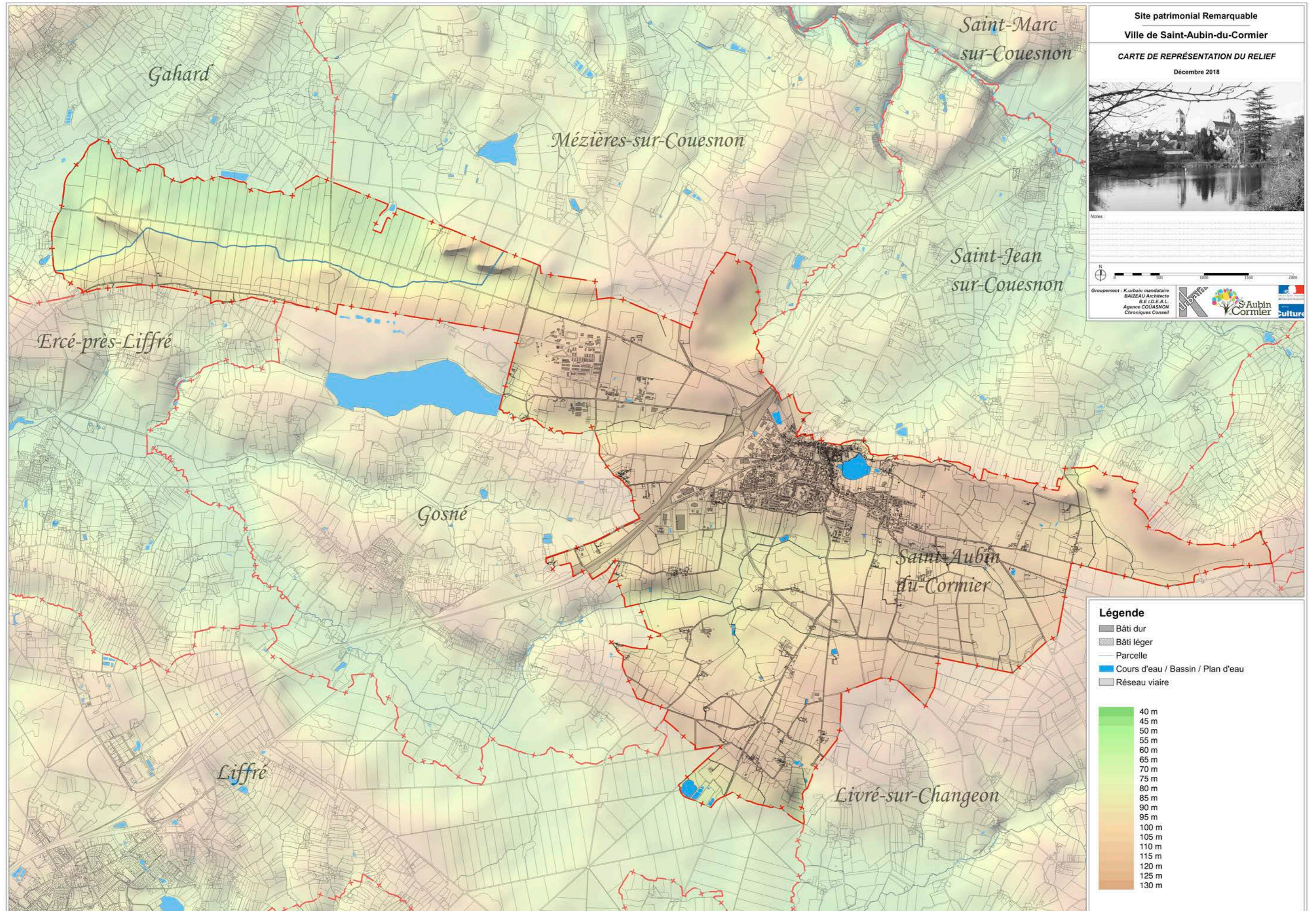


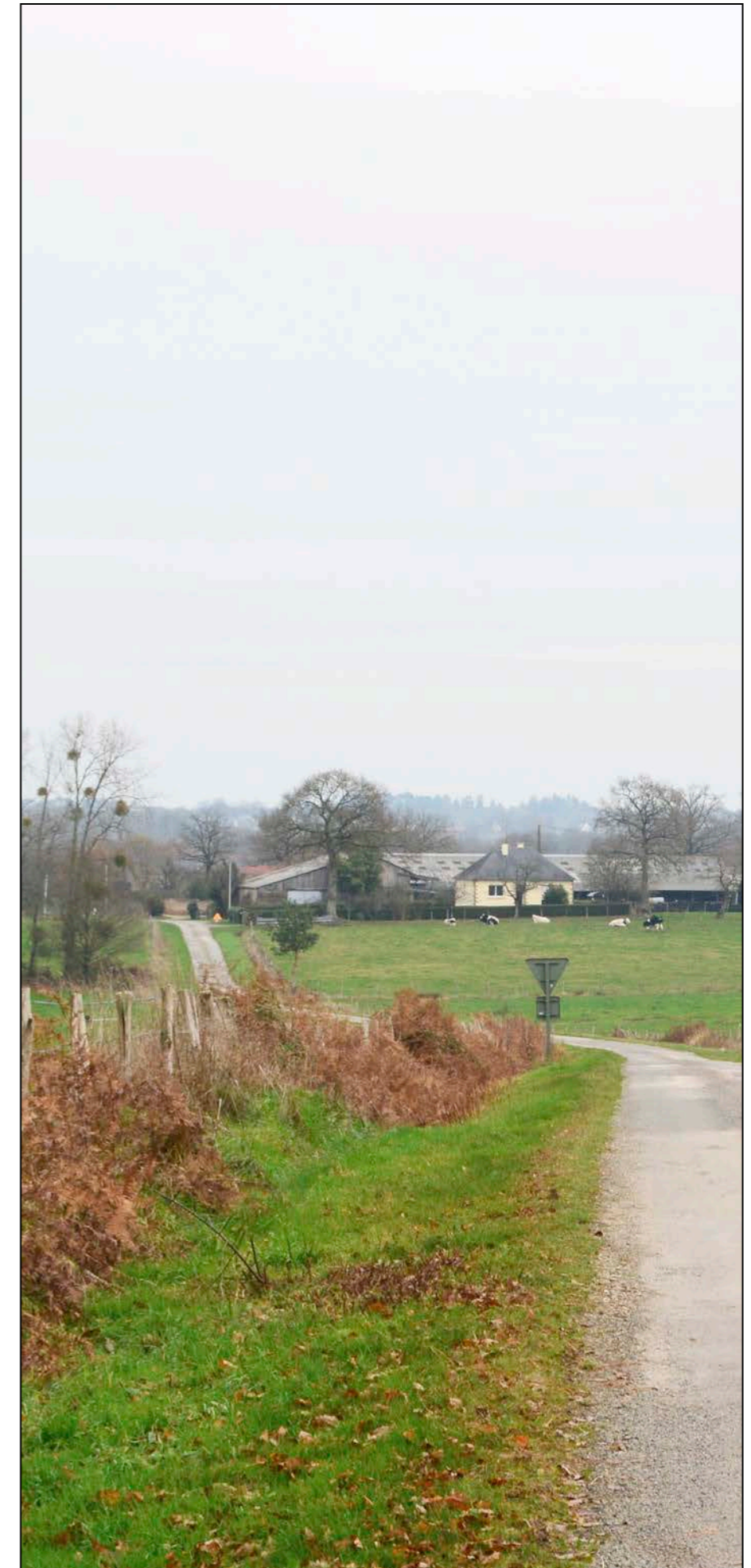
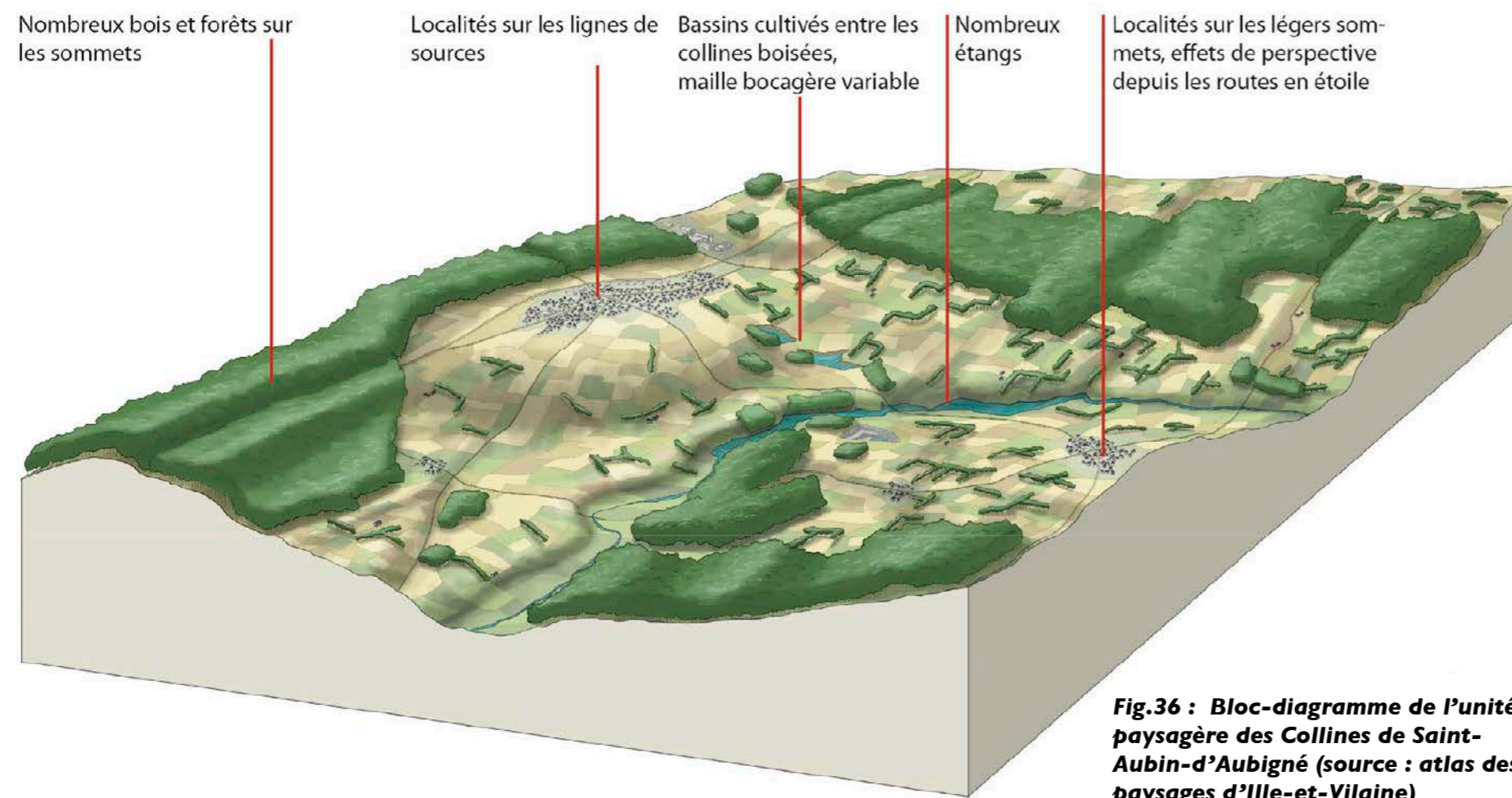
Fig.35 : Carte du relief (source : agence Couïasnon)

C. UNITÉS PAYSAGÈRES

« Les Collines de Saint-Aubin-d'Aubigné »

L'atlas de paysages d'Ille-et-Vilaine à travers son analyse des territoires du département présente les caractéristiques de l'unité paysagère dans laquelle la commune de Saint-Aubin-du-Cormier est identifiée : il s'agit des Collines de Saint-Aubin-d'Aubigné.

Dans ces paysages, la concentration de forêts, de rivières naissantes et de plans d'eau, est caractéristique. (voir ci-contre la carte de l'emprise de l'unité paysagère des Collines de Saint-Aubin-d'Aubigné). «Aux sources de nombreuses rivières, sur la ligne de partage des eaux entre l'Atlantique et la Manche, les Collines de Saint-Aubin-d'Aubigné offrent une succession de paysages resserrés faits de bassins cultivés, de sommets très boisés, ponctués de bourgs sommitaux et d'étangs. La transition avec la vallée du Couesnon est le plus souvent progressive, mais devient plus nette au niveau de Saint-Aubin-du-Cormier où le plateau domine assez nettement le bassin de Fougères. La présence conjointe des reliefs assez marqués, des bois et des étangs, et la combinaison de ces composantes entre elles confèrent à l'unité un caractère « naturel » affirmé. Les forêts occupent de nombreuses positions de sommets. Leur concentration détermine le caractère de cette unité dont elles marquent fortement l'ambiance. L'unité de paysage n'offre pas de vastes panoramas, mais la combinaison des reliefs de collines et des boisements compose un paysage que l'on découvre par petites unités successives de vallons et de clairières, fermées à la fois par les masses forestières et par l'horizon des reliefs eux-mêmes boisés. À cette échelle assez resserrée de perception s'ajoute celle, plus proche encore de l'observateur, des ambiances forestières elles-mêmes, composant dans l'ensemble une unité aux paysages assez intimes. Entre les forêts, l'unité est constituée de « poches » de paysages ruraux qui se distinguent par la densité de la maille bocagère.» *Source : atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine*



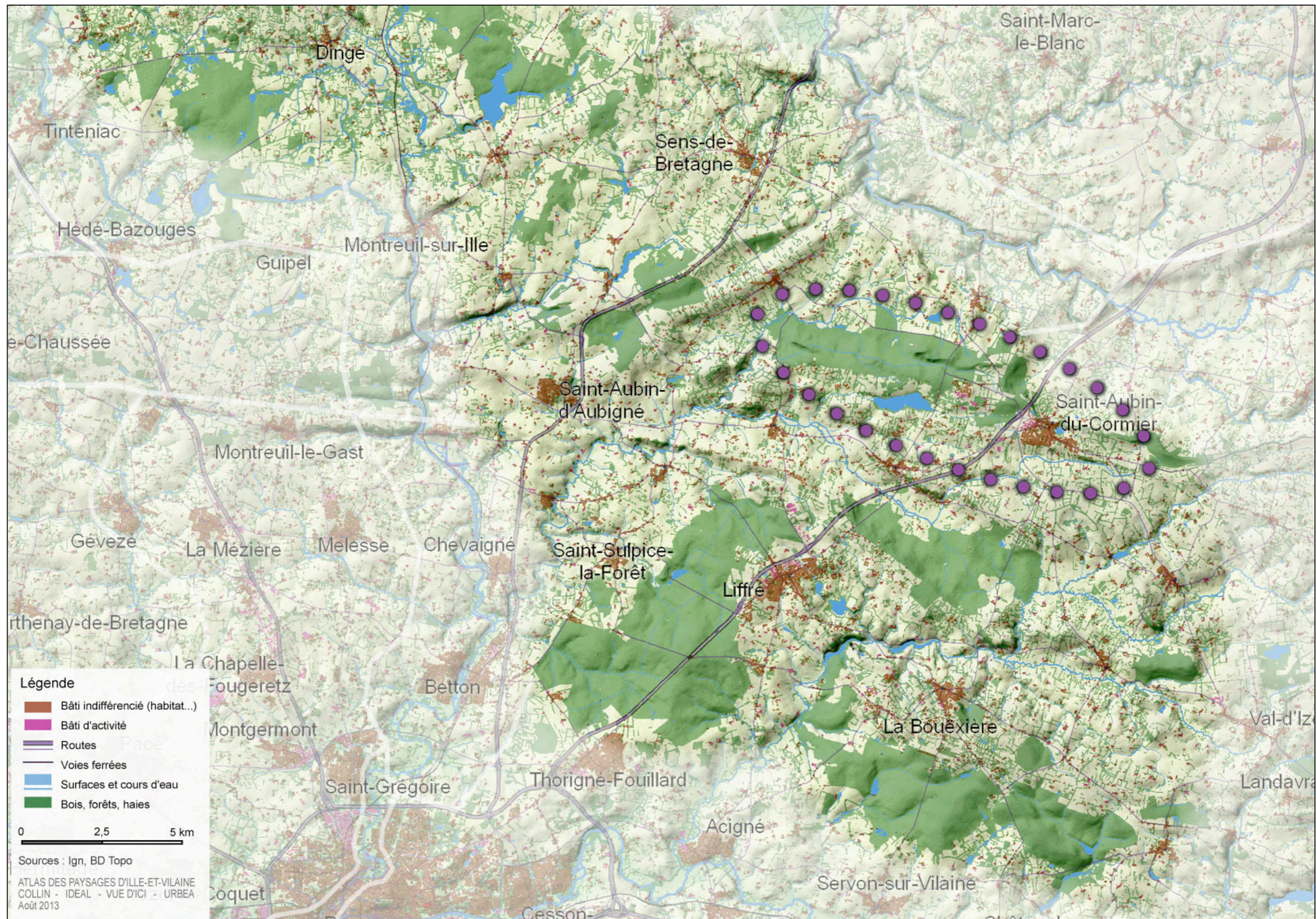


Fig.38 : Carte de l'unité paysagère des Collines de Saint-Aubin-d'Aubigné (source : atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine)

La coupe transversale du terrain naturel, réalisée à l'axe nord-sud de la nef de l'église de Saint-Aubin-du-Cormier, laisse apparaître la position de la cité médiévale ; en surplomb du territoire. La ville s'étend sur le plateau au sud, entre la ligne de crête et l'étang, en bénéficiant d'une bonne exposition, et domine le glacis agricole au nord ; en tirant profit d'une large vue sur le grand paysage. Elle assait ainsi sa fonction historique de ligne de défense.

À noter que la ligne de crête, ou de rupture entre le glacis au nord et le plateau au sud, matérialise aussi la limite communale entre Saint-Aubin-du-Cormier et les Rives-du-Couesnon (P.m. Commune nouvelle intégrant l'ancienne commune de Saint-Jean-sur-Couesnon). Les enjeux paysagers sont ainsi partagés entre les deux communes.

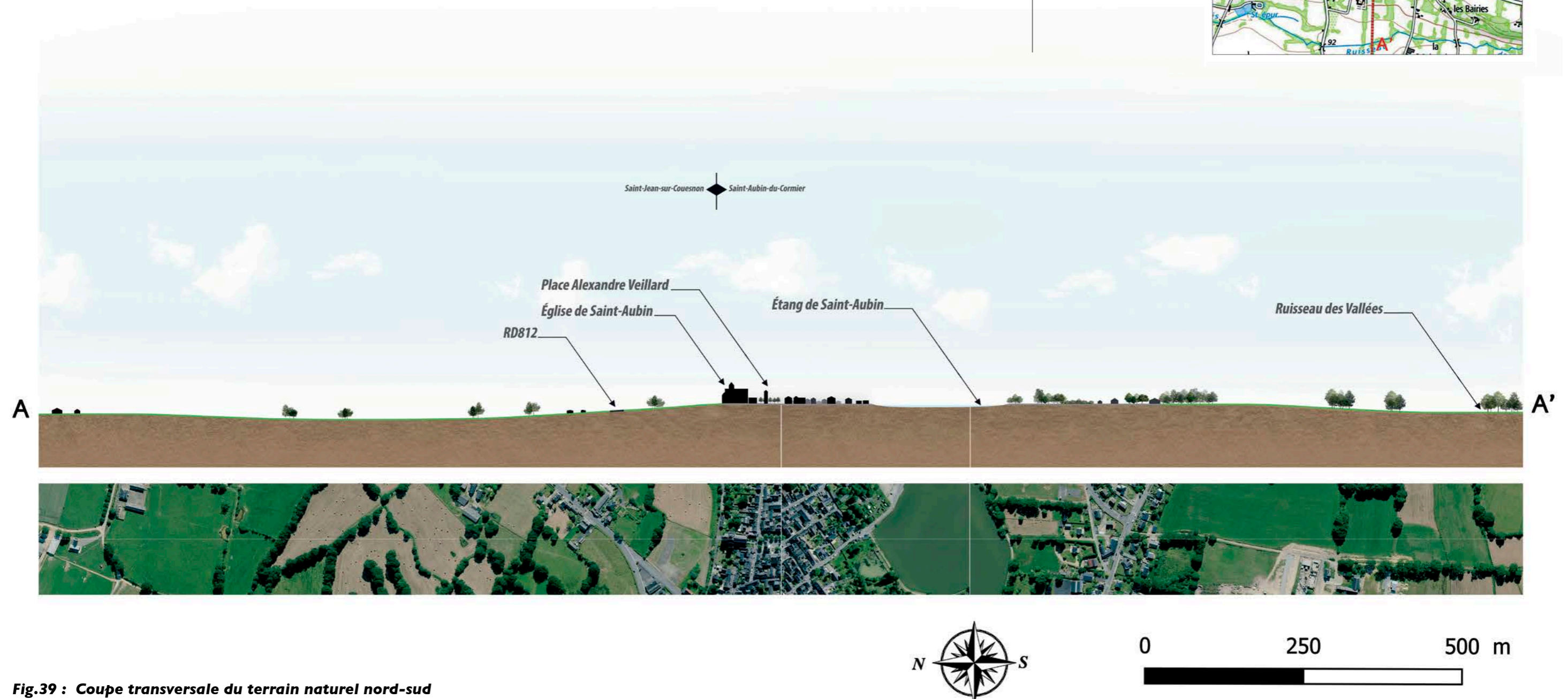
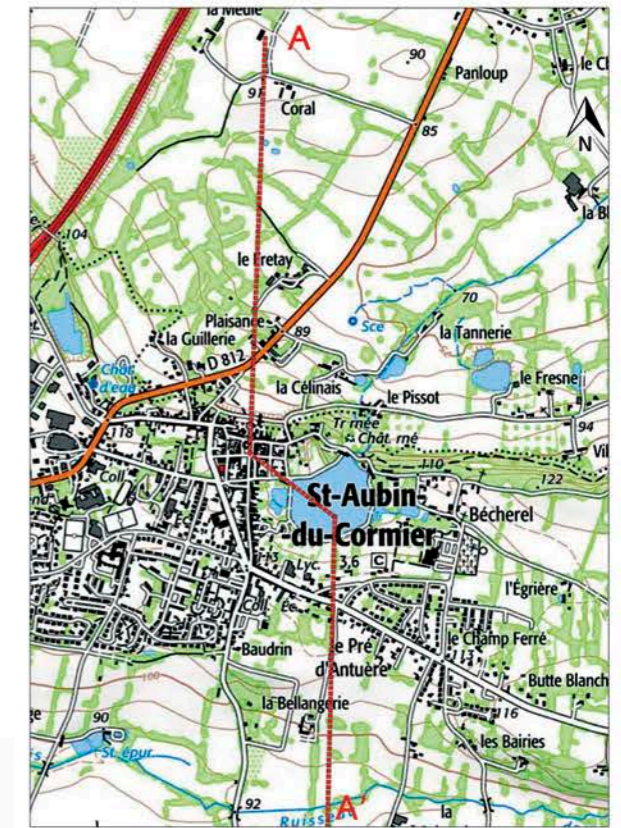


Fig.39 : Coupe transversale du terrain naturel nord-sud



Fig.41 : Vue vers le nord, sur le glacis agricole, depuis le carrefour de la rue de Fougères et de la rue de l'Écu



Fig.40 : Vue vers le nord, sur le glacis agricole, depuis le pied de l'église de Saint-Aubin-du-Cormier

À Saint-Aubin-du-Cormier, la géomorphologie ainsi que les interactions entre les structures du territoire permettent d'identifier des **entités paysagères singulières**, répondant chacune à des problématiques propres : les vallons, les bois et forêts, les rebords et l'urbanisation (voir ci-contre la carte des entités paysagères de la commune de Saint-Aubin-du-Cormier).

Saint-Aubin-du-Cormier présente une structure particulière. Le site d'implantation est à l'exact rebord du plateau, site stratégique au-dessus du Bassin de Fougères ayant motivé l'implantation du château médiéval. La ville ne s'est pas développée en auréole, mais uniquement vers le sud-ouest, ménageant sur les autres faces un contact direct du centre ancien avec le cadre agronaturel.

Le fort **caractère rural** de Saint-Aubin-du-Cormier est lié à sa campagne. Ces paysages qui enveloppent le bourg sont très contrastés. En effet, en dehors des bois et forêts, la densité du bocage est très hétérogène. L'ouverture des vues (ainsi que leur profondeur) et les ambiances paysagères alternent entre les paysages ouverts (où le regard peut ponctuellement être lointain à l'horizon) depuis les lignes de crêtes notamment, et les paysages bocagers structurés par les haies (souvent incomplètes sur ce territoire).

Les **vallons** constituent les variations altimétriques les plus remarquables sur le territoire. Ils dessinent des ondulations douces qui se succèdent dans le paysage. Si la profondeur de ces reliefs est peu significative, les vallons marquent et animent le territoire en offrant des vues de versant à versant. Le cours d'eau est souligné par la ripisylve qui l'accompagne ; cette dernière devient un motif paysager caractéristique des fonds de vallons qui se parent majoritairement de prairies où l'on peut y reconnaître quelques essences végétales de zone humide.

Les **bois et forêts** constituent les motifs majeurs de l'identité communale, ils occupent une superficie importante du territoire communal. Ils marquent les paysages de leurs fronts boisés, quelle que soit leur emprise. Le cordon boisé en limite communale nord ainsi que la forêt de Haute-Sève sont les seuls lieux boisés accessibles au public. Cette forêt présente des ambiances très variées, animées par une alternance entre les conifères et les feuillus, la densité des arbres, les ondulations du relief, les pratiques culturelles forestières... Elle est par ailleurs rythmée par les composantes plus ponctuelles que sont les cours d'eau, les menhirs, les arbres « remarquables » qui deviennent des points d'appel visuel identitaires facilitant la reconnaissance des lieux.

Les **lignes de crêtes** correspondent à des portions du territoire marquant le basculement d'un vallon à un autre ou d'un sommet de replat à un versant de vallon (interface plateau ondulé / vallon). Ces secteurs sont très importants dans la perception et la découverte du paysage de Saint-Aubin-du-Cormier. Leur reconnaissance est fonction du degré d'ouverture des vues qui peuvent être limitées par les obstacles visuels tels que la végétation et le bâti et de leur accessibilité (possibilité d'accès par le réseau viaire, pédestre...).

Le centre historique du **bourg de Saint-Aubin-du-Cormier** prend place sur un sommet, cette position en belvédère crée un effet « présentoir ». Le village devient un motif de paysage qui anime de très nombreuses vues depuis le territoire communal et les communes voisines. Depuis l'étang notamment, la relation avec le centre ancien est privilégiée. L'étalement urbain et le déversement des pavillons ont gagné le coteau sud du bourg impactant les vues entrantes en l'absence de structures arborées permettant d'intégrer les pignons clairs des pavillons. Cet effet visuel perturbateur est également observé aux abords des zones d'activités ou du camp militaire où certains bâtiments (couleur, volume, ...) dénotent fortement dans le paysage.

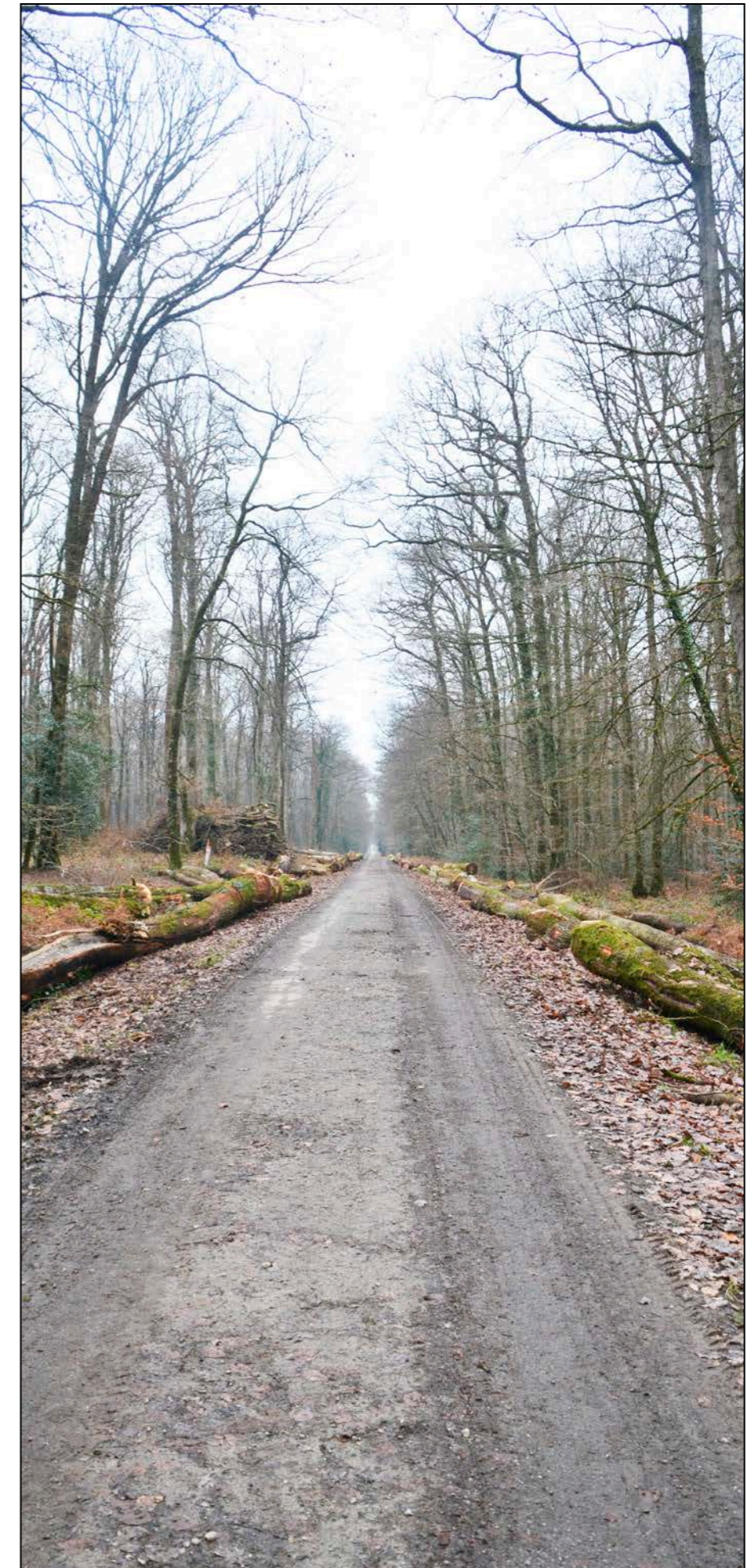


Fig.42 : Chemin d'exploitation - forêt de St-Aubin-du-Cormier

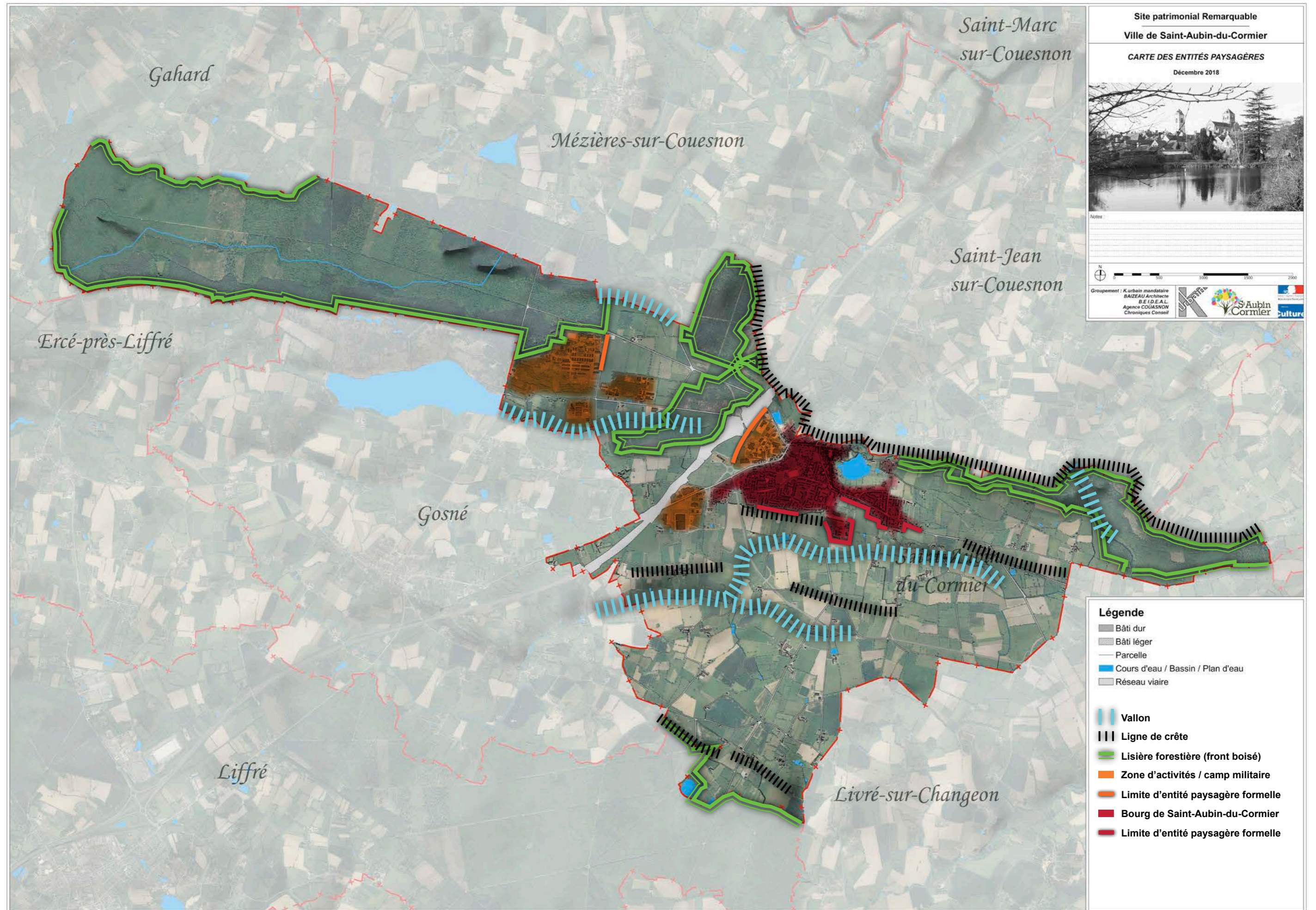


Fig.43 : Carte des entités paysagères de Saint-Aubin-du-Cormier (source : agence Coüasnon)

D. TRAME VERTE ET BLEUE

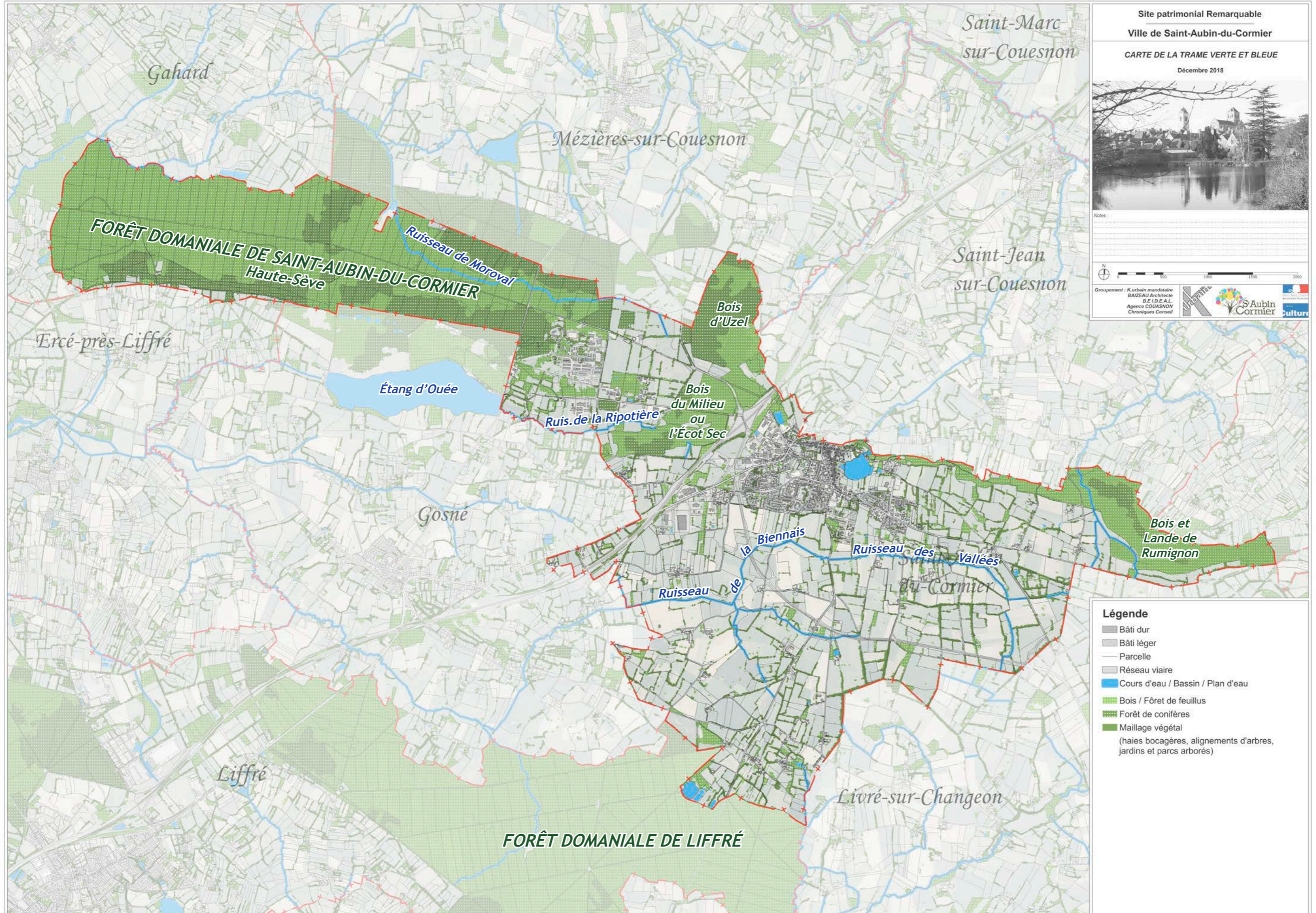


Fig.44 : Carte de la trame verte et bleue 1/2



Fig.45 : Carte de la trame verte et bleue 2/2 (source : IGN BD TOPO / agence Coüasnon)

Les boisements de la commune constituent le patrimoine naturel et végétal de Saint-Aubin-du-Cormier. Ils ont des formes variées : dans les espaces ruraux, il s'agit de forêts, bois, haies bocagères (dont la répartition est très inégale sur le territoire) et de ripisylve (gaines boisées accompagnant les cours d'eau) - dans le bourg ils prennent la forme d'alignements arborés, de bosquets dans les parcs, d'arbres isolés sur les places ou dans les rues.

I. La forêt domaniale de Saint-Aubin-du-Cormier (ou forêt de Haute-Sève)

La forêt domaniale de Saint-Aubin-du-Cormier (aussi appelée forêt de Haute-Sève), occupe une large portion du territoire ouest de la commune (superficie de 843 ha). Elle est essentiellement composée de Hêtres et de Chênes. À son extrémité est, elle est marquée par le camp militaire de la Lande d'Ouée (défense I le RAMA) qui occupe une partie de ces boisements. Elle abrite cinq menhirs situés au sud du chemin central protégés au titre des monuments historiques ainsi qu'une fontaine minérale (qui participent à la richesse paysagère du lieu). Ce domaine de l'État rassemble diverses activités humaines, dont la sylviculture, le tourisme et les loisirs (randonnée, escalade, chasse, etc.). Une petite partie est dédiée aux manœuvres militaires. Les pratiques culturelles forestières animent fortement le paysage de la forêt et le composent. On trouve ainsi des grumes et des fagots aux abords des sentiers et chemins qui quadrillent la forêt. Aussi des parcelles partiellement déboisées, voire totalement nues interpellent et contrastent brutalement avec la densité forestière.

La forêt de Haute-Sève est étroitement reliée à l'étang d'Ouée au sud sur le territoire communal de Gosné. Elle est composée pour deux tiers de peuplements de feuillus, le dernier tiers étant occupé par des résineux. La diversité botanique est remarquable. En effet une «portion de la forêt est située sur substrat calcaire, ce qui implique la présence de nombreuses espèces calcicoles qui sont rares, voire très rares en Bretagne, et inscrites sur la liste rouge des espèces végétales menacées dans le Massif armoricain. Il existe des liens fonctionnels avec les massifs forestiers voisins (forêt de Liffré, de Chevré et de Rennes)» source : *fiche ZNIEFF Continentale de type 2 de Saint-Aubin-du-Cormier.*



Fig.46 : Ambiance paysagère de la forêt domaniale de Saint-Aubin-du-Cormier 1/2



Fig.47 : Camp militaire de la Lande d'Ouée



Fig.48 : Menhir de la forêt domaniale de St-Aubin-du-Cormier - monument historique



Fig.49 : Ambiance paysagère de la forêt domaniale de Saint-Aubin-du-Cormier 2/2

2. Le Bois d'Uzel

Le Bois d'Uzel est situé au nord de la commune, il en marque la limite administrative (il est essentiellement composé de Hêtres et de Chênes). Il s'agit d'une propriété privée qui s'inscrit géographiquement dans le prolongement de la forêt domaniale de Saint-Aubin-du-Cormier. Ce bois abrite la plus ancienne stèle commémorant la Bataille de 28 juillet 1488 opposant les Bretons et les Français. Dans le bois se trouve également le plus ancien monument commémorant la bataille, il fut érigé par les membres du Parti National Breton en 1926 (une autorisation de passage du public est accordée pour découvrir la stèle).



Fig.50 : Ambiance paysagère du bois d'Uzel 1/2



Fig.51 : Stèle du bois d'Uzel



Fig.52 : Lisière forestière du bois d'Uzel



Fig.53 : Ambiance paysagère du bois d'Uzel 2/2



Fig.54 : La Roche Piquée en Rumignon 1/2



Fig.55 : La Roche Piquée en Rumignon 2/2

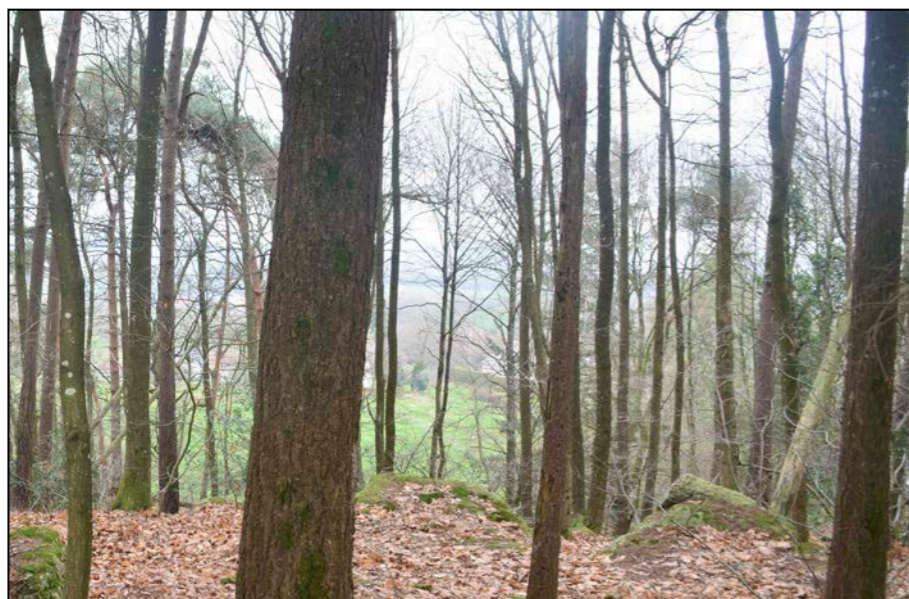


Fig.56 : La vallée du Couesnon apparaît en filigrane depuis le bois de Rumignon

3. Le Bois de Rumignon

Le bois de Rumignon recouvre une crête qui sépare les bassins versants du Couesnon au nord et de la Vilaine au sud localisé au nord-est de la commune. Il fait partie du massif forestier des Marches de Bretagne. Il abrite un site classé : le groupe de rochers dit «La Roche Piquée en Rumignon». Occupé par l'Homme depuis le néolithique, le bois de Rumignon abrite le site de la Roche Piquée, un groupe de rochers de grès aux parois abruptes (activités d'escalade sur ce site). La topographie particulière du lieu est à l'origine de quelques légendes et superstitions. L'une d'elles raconte que des crapauds géants garderaient un fabuleux trésor sous la roche. Relié au parc du château de St-Aubin-du-Cormier par le GR 37, le bois de Rumignon est entouré par des prairies et des haies bocagères. Le site est typique des boisements du grand Ouest. Principalement constitué de chênes, de châtaigniers et de hêtres, le bois abrite des plantes rares comme l'orchis à deux feuilles.

Dans le cadre de sa politique de protection des espaces sensibles, le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine a acquis 17 hectares du bois de Rumignon. Il s'occupe notamment de la gestion du boisement afin d'améliorer la qualité écologique du site et veille à la sécurité des promeneurs en éliminant les arbres dangereux aux abords des chemins. Pour faciliter l'accueil du public, un parking a été aménagé le long de la route départementale 103.



Fig.57 : Ambiance paysagère du bois de Rumignon

4. Le Vallon de la Biennais et des Vallées

Les ruisseaux de la Biennais et des Vallées assurent une continuité hydrographique qui traverse le territoire communal d'est en ouest sur environ 6 km (le ruisseau des Vallées alimente le ruisseau de la Biennais). Ils créent un vallon avec une dépression d'environ 10 à 20 mètres. Cette ambiance plus intime de vallée limite le développement urbain du bourg vers le sud (même si une opération récente de lotissement a vu le jour sur le coteau nord du vallon cadré par les arbres de hauts jets des haies bocagères implantées perpendiculairement à l'axe du cours d'eau). En termes d'occupation d'infrastructures bâties, on recense de nombreux sièges d'exploitation implantés en haut de versant ou sur les coteaux. De même aux abords du ruisseau de la Biennais (fond de vallon) dans une trame arborée assez dense est implantée la station d'épuration de la commune.

Le cours d'eau est facilement identifiable à la présence de la ripisylve (gainés boisés qui accompagnent les ruisseaux) qui forme une sinusoïde végétale en fond de vallon. Les vues sont relativement ouvertes dans ce paysage «de coteau à coteau» et peu profondes, car limitées par le relief de cette entité paysagère. Le vallon est principalement composé de prairies (notamment sur le coteau nord plus abrupt) et de quelques cultures dont le motif est très évolutif au gré des saisons. Le bourg marqué par l'église protégée Saint-Aubin et la Tour place Veillard est assez peu visible depuis le vallon. Des vues sont possibles sur la silhouette villageoise depuis le haut du versant sud du vallon (voir chapitre sur les points de vue).



Fig.58 : Ambiance paysagère du vallon de la Biennais et des Vallées



Fig.59 : Lotissement sur le versant nord du vallon de la Biennais et des Vallées



Fig.60 : Siège d'exploitation implanté dans le vallon de la Biennais et des Vallées



Fig.61 : Équipement communal dans le vallon de la Biennais et des Vallées - station d'épuration



Fig.62 : le site de l'étang communal, un poumon vert



Fig.63 : Les ruines du château



Fig.64 : L'étang communal, une relation visuelle étroite avec le centre historique

5. En agglomération : les parcs, les espaces verts, les places et les équipements sportifs de plein air

a. Étang et château

Il est identifié au sein du bourg une pièce de paysage. Il s'agit de l'étang, et de ses pourtours. Les abords de l'étang proposent des lieux aux thématiques différentes, qui permettent de le valoriser et de le caractériser. Ces abords variés donnent de la profondeur au territoire de l'étang, qui ne se limite pas à la surface du plan d'eau. Ils contribuent à la qualité de l'espace, et à sa composition. Il peut être cité les ruines, site spectaculaire et ouvert à la promenade, mais également l'écrin agricole à l'est et sud-est, qui apparaît comme une transition entre l'enveloppe construite du bourg et la campagne rurale. Le « vide » (large superficie ouverte) imposé par le plan d'eau permet des vues sur l'ensemble des composantes de l'étang, y compris le bourg. Ce dernier entretient en effet une relation privilégiée à l'étang, en termes d'usages, mais également de vue. Il y a un sentiment d'intensification et de synthèse du paysage, la corrélation entre chaque composante étant lisible et identifiable depuis les bords de l'étang.

Un intérêt paysager : Le Site est inscrit (château et étang) au titre de la loi paysage de 1930 par arrêté du 19/05/1944. Cette dernière a pour objet protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. En effet, le site est construit sur un promontoire, qui offre des vues remarquables sur les paysages ruraux (unité du bocage collinaire) des alentours. Sa proximité avec le Bois de Rumignon en fait une transition remarquable entre le centre urbain et les espaces boisés, naturels et agricoles. Le site de l'étang constitue un haut lieu de promenade, de loisirs (pêche, randonnée, sports) déjà très apprécié. Il est aussi un lieu de contemplation et de compréhension des éléments historiques du château et de lien avec le grand territoire (coteau boisé, vallée, ville, etc.). Le site du domaine de l'étang ainsi que le château sont positionnés à l'arrière du centre-ville, à l'est, en contact avec le coteau boisé. Ils sont peu visibles : absence de signalétique, site caché derrière les habitations.



Fig.65 : Ambiance paysagère du site de l'étang et du château

6. Les espaces connexes à l'étang communal

Le jardin d'Odile (entre la ville et l'étang) : il s'agit d'un jardin romantique organisé autour d'un plan d'eau, grandes pelouses plantées de vieux arbres, lieu de détente et de contemplation très apprécié des promeneurs. Il était autrefois propriété privée et en a gardé une certaine intimité avec la présence de hauts murs au niveau de la rue de l'étang. Son fonctionnement visuel est tourné vers le plan d'eau.

Le jardin médiéval (entre la rue Cottin et la rue de la Minotais) : ce jardin clos reprend les tracés géométriques des jardins médiévaux et leurs principes d'organisation : carrés plantés et petites allées. L'objectif initial lors du projet de requalification de cet espace est de faire redécouvrir un jardin clos du Moyen-Âge conçu selon une organisation bien structurée (parterres délimités par des plessis et pavements). Il y est cultivé des plantes d'agrément et d'espèces végétales locales à vocations médicinales, aromatiques et alimentaires.

Le site du château : il englobe les ruines du château et le périmètre des enceintes. Il est intimement lié au domaine de l'étang qui offre des points de vue sur le donjon et dont les contours épousent la deuxième enceinte. La lecture du tracé historique n'est pas très lisible. Sur le site du château se trouvait un magnifique cormier planté vers 1730 (arbre rare en Ille-et-Vilaine qui donna à l'époque son nom à la commune). Aujourd'hui les visiteurs arpentent son parc à la découverte d'une flore généreuse : à proximité des ruines de l'ancienne chapelle, on trouve marronniers d'Inde, chênes pédonculés, érables champêtres, pins ainsi qu'une remarquable tonnelle végétale formée de charmes. Plus loin, le parc est orné d'un tilleul à grandes feuilles, d'un poirier, de lauriers, d'épicéas et d'un houx majestueux. Un magnifique hêtre pourpre centenaire jouxte le donjon alors qu'ifs et thuyas grandissent à l'ombre du lavoir. Dans le parc, on trouve également scolopendres officinales, nombril-de-Vénus, rosier sauvage, aubépine, lierre, giroflée, etc.

Espace vert au sud et à l'est de l'étang : Le sud de l'étang est constitué de prairies en lanières cernées de beaux alignements d'arbres. Ce sont des parcelles privées. Elles offrent à la promenade une ambiance bucolique et champêtre. Plus à l'est se trouve un terrain de bicross qui dessine dans le paysage un mouvement artificiel du terrain. Juste à côté se trouve une vaste parcelle communale qui présente aujourd'hui la forme d'un grand tapis engazonné en pente douce. Elle accueille une activité de swing-golf peu lisible sur site. Elle présente un fonctionnement visuel ouvert avec des perceptions larges et plongeantes sur le plan d'eau.



Fig.66 : Le site du château - ambiance paysagère 1/2



Fig.67 : Le jardin d'Odile



Fig.68 : Le jardin médiéval



Fig.69 : Espace vert de loisirs au sud et à l'est de l'étang



Fig.70 : Le site du château - ambiance paysagère 2/2

7. Les équipements sportifs de plein air et le site de l'ancienne perception

Le plateau sportif aujourd'hui fait le lien, la transition entre le centre ancien et l'urbanisation plus récente (quartiers pavillonnaires et zones d'activités) aux abords du collège Pierre de Creux et de l'école Alix de Bretagne. Cet espace ouvert dans la trame urbaine constitue un pendant du site de l'étang vis-à-vis du centre ancien. Les sports et loisirs libres sont pratiqués autour de l'étang et du bois.

Cette zone d'équipements sportifs se compose (du nord au sud) d'une piste, d'un terrain de tennis, d'un terrain de foot stabilisé et d'un terrain de foot honneur. Ces équipements génèrent des flux piétons importants et font de cet espace un pôle de centralité urbain. Ces grands espaces ouverts sont bordés par les pavillons à l'ouest et au sud, par le collège au nord-ouest et la villa et son parc (site de l'ancienne perception) au nord.

Le site de l'ancienne perception est conçu comme une villa dans un parc arboré. Sur la façade nord une allée permet d'accéder depuis la rue jusqu'à la villa. Cette allée se sépare en deux, de part et d'autre du bâtiment. Les limites du parc sont assez floues à l'est et à l'ouest. La salle polyvalente a été bâtie en bordure de ce parc. Ce parc, aujourd'hui public, n'est pas utilisé pour la promenade et les promeneurs ne connaissent pas le statut du parc.

Ce site du plateau sportif et du parc de l'ancienne perception présente une trame végétale assez disparate. Dans le périmètre du parc de la villa, les plantations sont issues d'un parc 19e - il s'agit d'arbres de dimensions exceptionnelles (> 12 mètres) âgés dont l'état sanitaire semble menacé. Ces arbres sont autant de points d'appel dans la trame urbaine du bourg et ont une forte valeur paysagère, patrimoniale et symbolique. Ce sont pour la plupart des variétés de Conifères et de Cyprès. Sur le reste du site aux abords des équipements sportifs se côtoient : des vestiges du maillage bocager qui témoignent des anciennes limites parcellaires des champs et par contraste des plantations plus «horticoles» récentes qui accompagnent les infrastructures (espèces à croissance rapide : pins, bouleaux et érables pour l'essentiel). Ce site présente peu de variations du vocabulaire végétal (bosquet, massifs, arbre en cépée, alignements, ...).



Fig.71 : Ambiance paysagère - le site de l'ancienne perception



Fig.72 : Le plateau sportif - une ouverture dans la trame urbaine



Fig.73 : Le plateau sportif et ses abords - un pôle de centralité



Fig.74 : Le site de l'ancienne perception



Fig.75 : La place de la mairie, une grande ouverture à deux pas du centre ancien



Fig.76 : La rue de la Libération



Fig.77 : Les Halles et la mairie - relations à la place

8. La place de la mairie : ancien champ de foire

La place de la mairie constitue une grande ouverture dans la trame urbaine, aux abords du centre ancien. Elle est en légère pente (régulière vers le sud) et constituée d'une grande nappe de bitume offrant une capacité d'accueil en stationnement considérable (190 emplacements environ). Deux alignements parallèles formés par des Tilleuls cadrent la face nord, ouest et sud de la place. Il s'agit d'une ballade plantée autour du champ de foire. Ces arbres apportent un cadre structurel au site. Elle est longée au sud par la rue Leclerc. La rue de la Libération quant à elle lui donne sa forme irrégulière (trapèze) entre la mairie et la place. Les Halles et la mairie donnent une empreinte bâtie à la place. Mairie qui d'ailleurs tourne le dos au centre historique. L'espace est très peu tenu par le bâti à l'inverse de la place Alexandre Veillard.



Fig.78 : Ambiance paysagère de la place de la mairie

9. La place Alexandre Veillard

La place Alexandre Veillard est le symbole historique, patrimonial et paysager de la centralité de la cité. Véritable lieu névralgique, elle présente un cadre bâti parfaitement délimité et accueille en son sein le beffroi (tour Veillard) et constitue un parvis de l'église Saint-Aubin implantée en surélévation par rapport à la place. Cette dernière présente une pente douce vers le sud accentuant l'effet de domination de l'église sur la place. Le traitement est majoritairement minéral de façade à façade. Un cadre arboré d'Érables est réalisé et souligne la forme très régulière de la place.

Ce lieu accueille le marché hebdomadaire comme symbole de centralité où se retrouve la population.



Fig.79 : Ambiance paysagère - la place Alexandre Veillard



Fig.80 : La Tour Veillard marquant la place

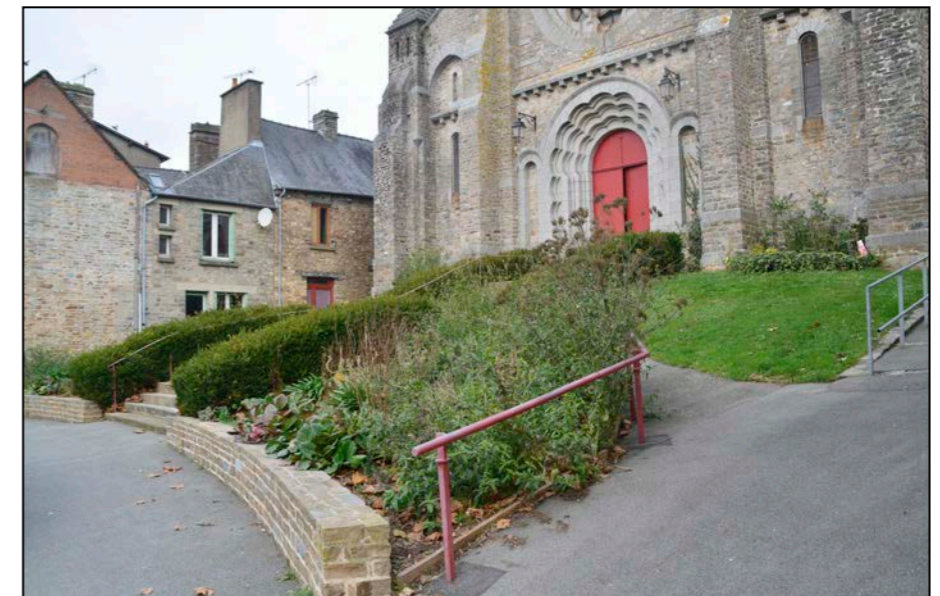


Fig.81 : Le parvis de l'église Saint-Aubin



Fig.82 : Les Érables soulignent le cadre bâti



Fig.83 : Les masses boisées en agglomération



Fig.84 : Les alignements arborés en agglomération



Fig.85 : Les arbres isolés et/ou remarquables

10. En agglomération : les masses boisées, les alignements et les arbres remarquables

a. Les masses boisées

Dans l'agglomération de Saint-Aubin-du-Cormier, les masses boisées sont absentes (en dehors du site de l'étang, du secteur regroupant les équipements sportifs et du parc de l'ancienne perception) dans l'espace public. Les jardins privés des propriétés les plus anciennes des faubourgs peuvent renfermer des spécimens âgés. Ces ensembles arborés peuvent être visibles depuis l'espace public et participer à renforcer la présence du motif végétal dans le bourg. Il s'agit d'un mélange d'essences variées et exotiques. Dans les quartiers résidentiels, la végétation identitaire correspond aux fragments pérennisés de haie bocagère qui témoignent des anciennes délimitations des parcelles de champ peu à peu colonisées par les pavillons. Par contraste, dans le centre ancien, la densité du bâti ne permet pas dans les îlots la présence d'un maillage urbain significatif et identitaire.

b. Les alignements arborés

Héritage d'une maille bocagère intégrée dans le projet urbain ou plantation dans l'espace public pour souligner un axe, une perspective, les alignements arborés participent à la richesse paysagère et à la qualité esthétique des espaces publics. Ils sont assez peu nombreux dans l'agglomération saint-aubinaise et prennent des formes assez variées. Sur les places nous l'avons vu précédemment, les arbres cadrent l'espace urbain et facilitent la lecture de l'espace. En dehors de ces espaces névralgiques, l'arbre quand il est présent ne structure pas véritablement les axes (courte portion traitée, déséquilibre, manque de continuité). C'est notamment le cas dans la rue du Stade où le manque de continuité est parfaitement illustré. En dehors des quartiers résidentiels, aucune autre rue ne propose d'alignements arborés pour souligner un axe, une vue ou une perspective. Dans les extensions urbaines plus récentes et en accompagnement des chemins piétons, il est davantage remarqué la volonté d'apporter une dimension paysagère à l'espace public (pour exemple : la rue des Roches - quartier est / la rue du Marquis de la Rouërie - quartier sud).

c. Les arbres isolés et/ou remarquables

Trois arbres de Saint-Aubin-du-Cormier sont répertoriés dans l'opération «Arbres remarquables en Bretagne» dont deux sur l'espace public :

- *Le Cormier (ou Sorbier domestique) à l'entrée du château : (hauteur : 15 m / envergure : 12 m / circonférence : 2 m / âge : 260 ans)*
- *Le Hêtre pourpre dans l'enceinte du château (non accessible) : (hauteur : 28 m / envergure : 21 m / circonférence : 8 m / âge : 250 ans)*
- *Le Chêne pédonculé au lieu-dit Grimaud (site privé) : (hauteur : 22 m / envergure : 19 m / circonférence : 4,20 m / âge : 200 ans).*

En dehors de ce recensement, il s'agit d'arbres dont leur proportion et leur forme les distinguent de tous les autres. On les trouve en agglomération dans les fragments de haie bocagère conservés dans les quartiers résidentiels (où un Chêne ou un Châtaignier comme c'est souvent le cas marque le paysage). Quelques grands arbres structurants peuvent animer le paysage urbain depuis les espaces privés. Ces arbres isolés et/ou remarquables sont identifiés sur la carte de la page suivante.



Fig.86 : Cas / exemple (essence à renseigner)



Fig.87 : Cas / exemple (essence à renseigner)

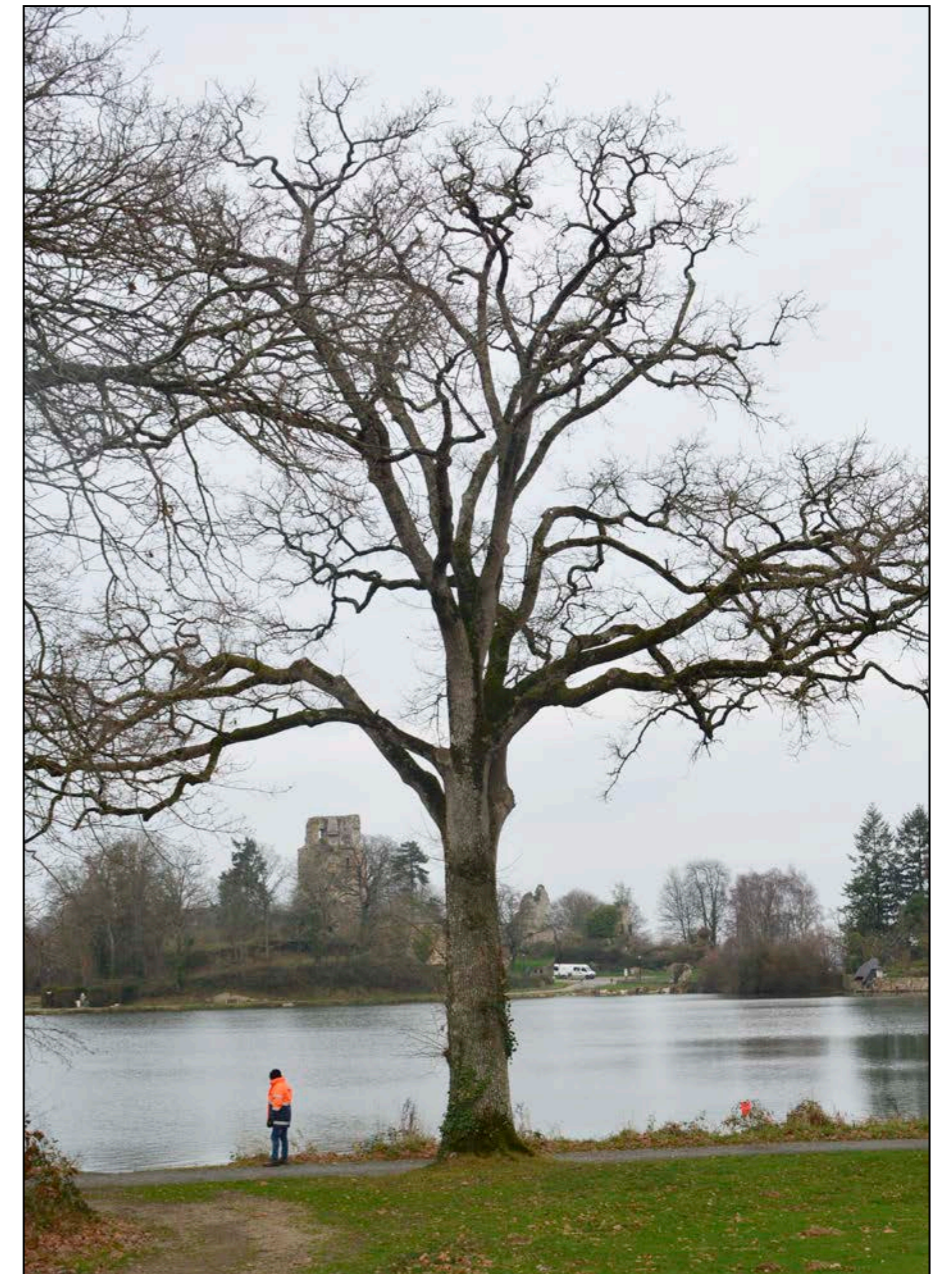


Fig.88 : Cas / exemple (essence à renseigner)



Fig.89 : Carte des espaces verts publics et privés (source : IGN BD TOPO)

E. RÉSEAU VIAIRE ET LIAISONS DOUCES

La commune de Saint-Aubin-du-Cormier possède un réseau de voirie très diversifié sur son territoire tant en termes d'usages, de fréquentation, d'ambiance que de traitements.

L'autoroute 84 des Estuaires (en violet sur les cartes pages suivantes) reliant Rennes à Caen traverse la commune sur un axe nord-est / sud-ouest à l'ouest du bourg de Saint-Aubin-du-Cormier. En termes de géomorphologie, le centre ancien est moins accessible, du moins pas directement, le centre-ville étant «caché» derrière la zone d'activité et commerciale située en entrée de bourg ouest autour de l'échangeur avec l'A84. Depuis le bourg, l'autoroute traverse visuellement très discrètement le territoire communal. En effet l'infrastructure routière est implantée en déblais au passage de l'agglomération saint-aubinaise. De plus les bords de la 2x2 voies sont largement boisés à ce niveau.

Le réseau de voies primaires (en rouge sur les cartes pages suivantes) correspond aux voies pénétrantes de la commune. Il s'agit de la rue de Rennes, la RD 812, la route de Fougères, la rue de l'Écu, la rue Leclerc, la rue du Général de Gaulle, la rue du Bourg au Loup, la rue de Vitré et la RD 794. Ce réseau est principalement déployé sur un axe est-ouest.

Le réseau secondaire (en orange sur les cartes pages suivantes) correspond aux voies de dessertes locales ou intra-urbaines (elles liaisonnent des quartiers de l'agglomération).

Le réseau tertiaire (en jaune sur les cartes pages suivantes) rassemble un ensemble de voies communales et de desserte qui innervent les tissus urbains et ruraux jusqu'à la parcelle individuelle.

La qualité de traitement des voiries dépend des proportions des surfaces dédiées aux piétons et aux automobilistes, aux matériaux utilisés et au profil des voies selon les usages et les fonctions. C'est pourquoi la hiérarchie des voies est importante à identifier et à qualifier.

La rue de Rennes qui assure la transition entre la zone commerciale et les aménagements plus urbains constitue l'une des voies principales où le traitement et les proportions sont peu jugés qualitatifs. La sur largeur de cette voie et la pauvreté des aménagements latéraux rendent difficiles les déplacements piétons rompent avec l'identité forte de la commune. C'est le même constat rue du Bourg au Loup qui est également un axe majeur pénétrant de la commune où la largeur de voirie, disproportionnée ajoute à un bâti non tenu un espace dont la lecture est peu qualitative. Les pavillons y sont éloignés les uns des autres et sont distants de la rue du Bourg au Loup. Les constructions ne constituent pas un front bâti régulier et continu.

Dans les quartiers pavillonnaires, les profils de voirie sont également mal proportionnés par rapport à l'usage. Les rues sont larges et incitent à une vitesse excessive dans ces lieux de vie. Cette observation n'est pas systématique dans les quartiers les plus récents où la voie est plus réduite ponctuellement.

Dans le centre ancien du bourg, le contraste est saisissant, les voiries présentent un profil étroit et un traitement de surface plus noble. La largeur de chaussée (de façade à façade) est bien souvent inférieure à la hauteur des façades créant ainsi un espace urbain très construit et tenu par le bâti. Par ailleurs depuis ces ruelles, la mitoyenneté des constructions crée un front bâti continu et linéaire guidant et cadrant les vues dans l'espace public. Ces rues présentent des profils variés, de la voie carrossable à la venelle piétonne ; elles participent pour beaucoup dans l'atmosphère du centre-ville ancien de Saint-Aubin-du-Cormier et constituent un élément d'intérêt patrimonial au même titre que le bâti de ce centre ancien.



Fig.90 : L'autoroute des Estuaires



Fig.91 : La rue de Rennes



Fig.92 : La rue du Bourg au Loup

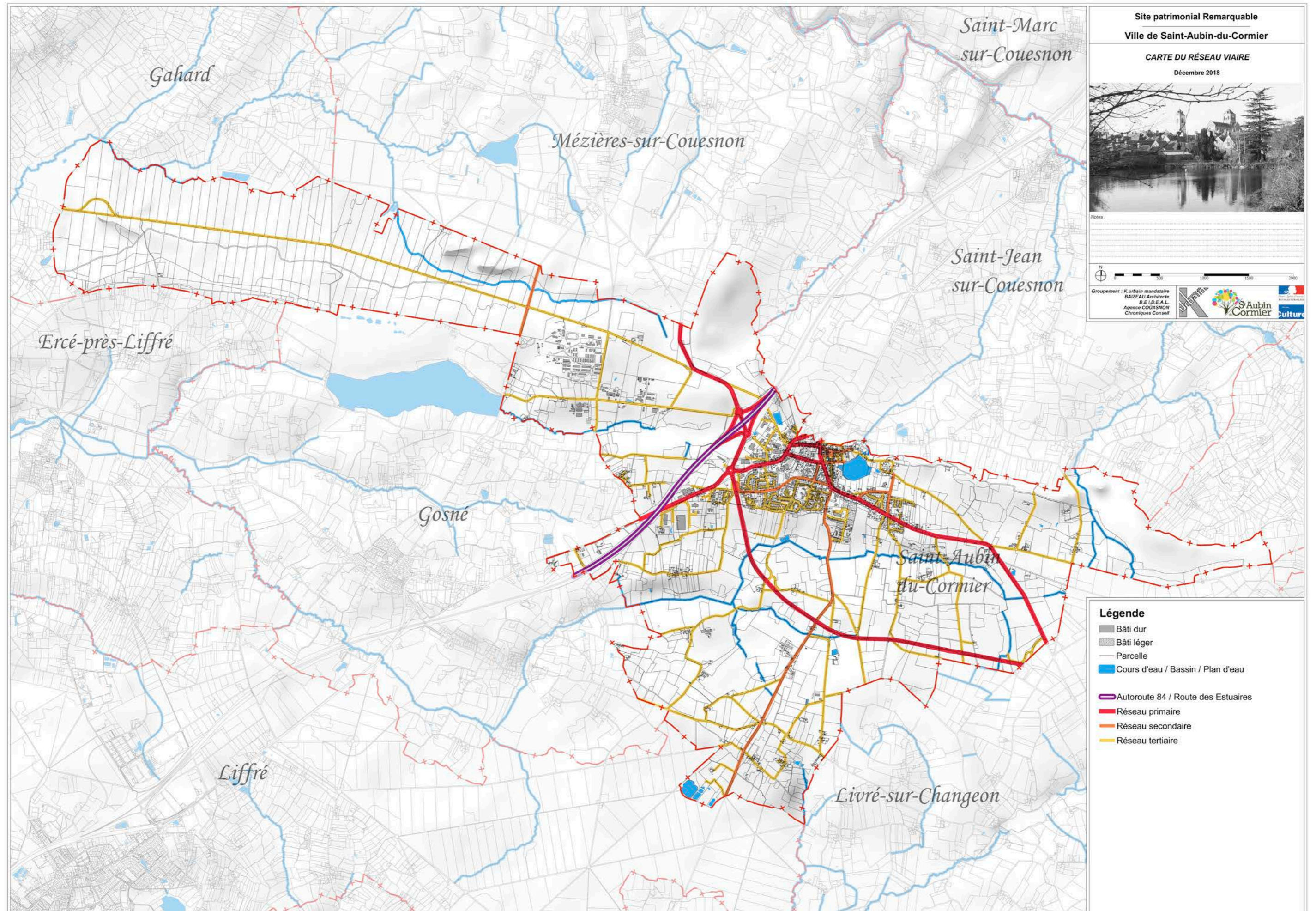


Fig.93 : Carte du réseau viaire 1/2 (source : IGN BD ORTHO)

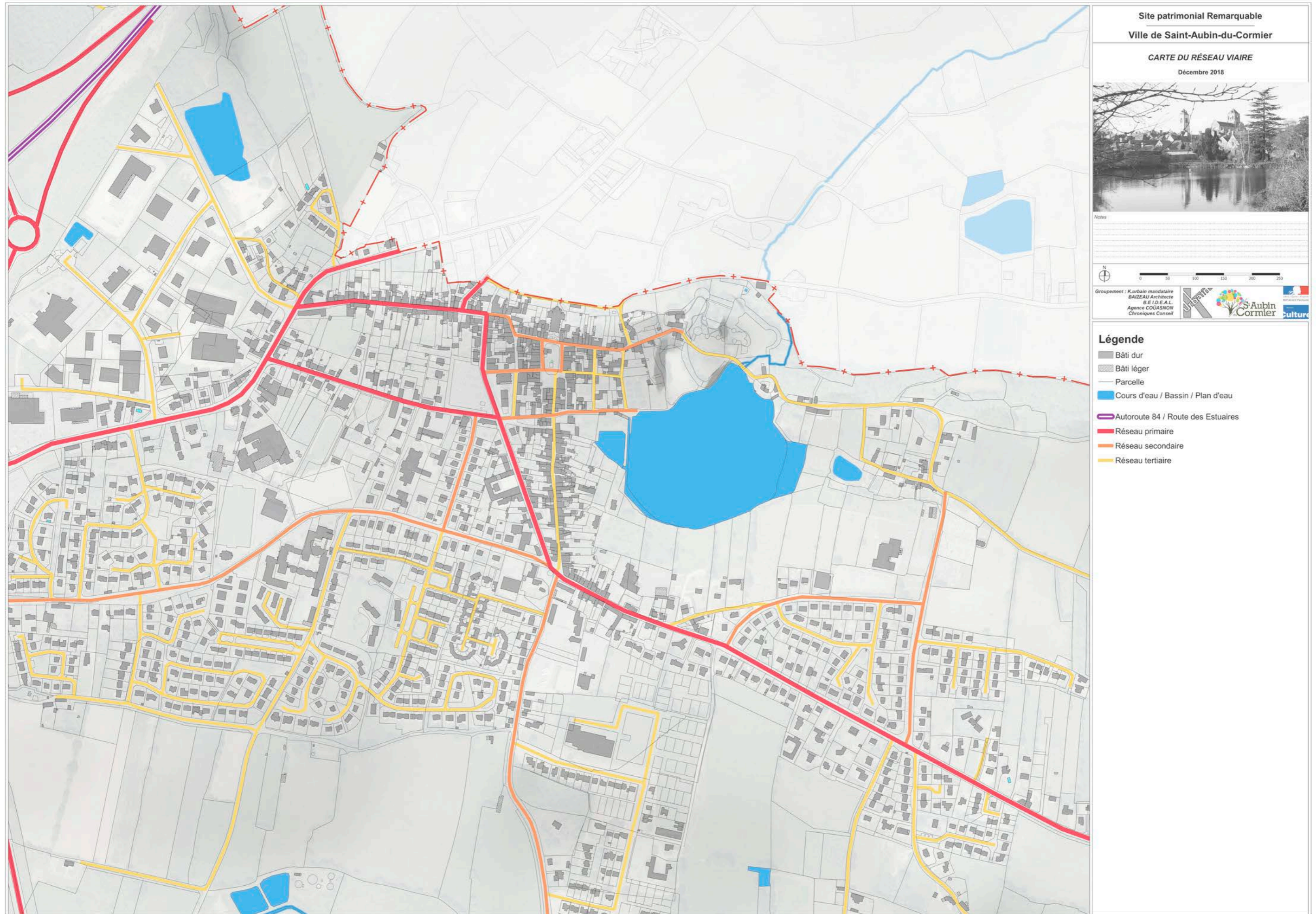


Fig.94 : Carte du réseau viaire 2/2 (source : IGN BD ORTHO)

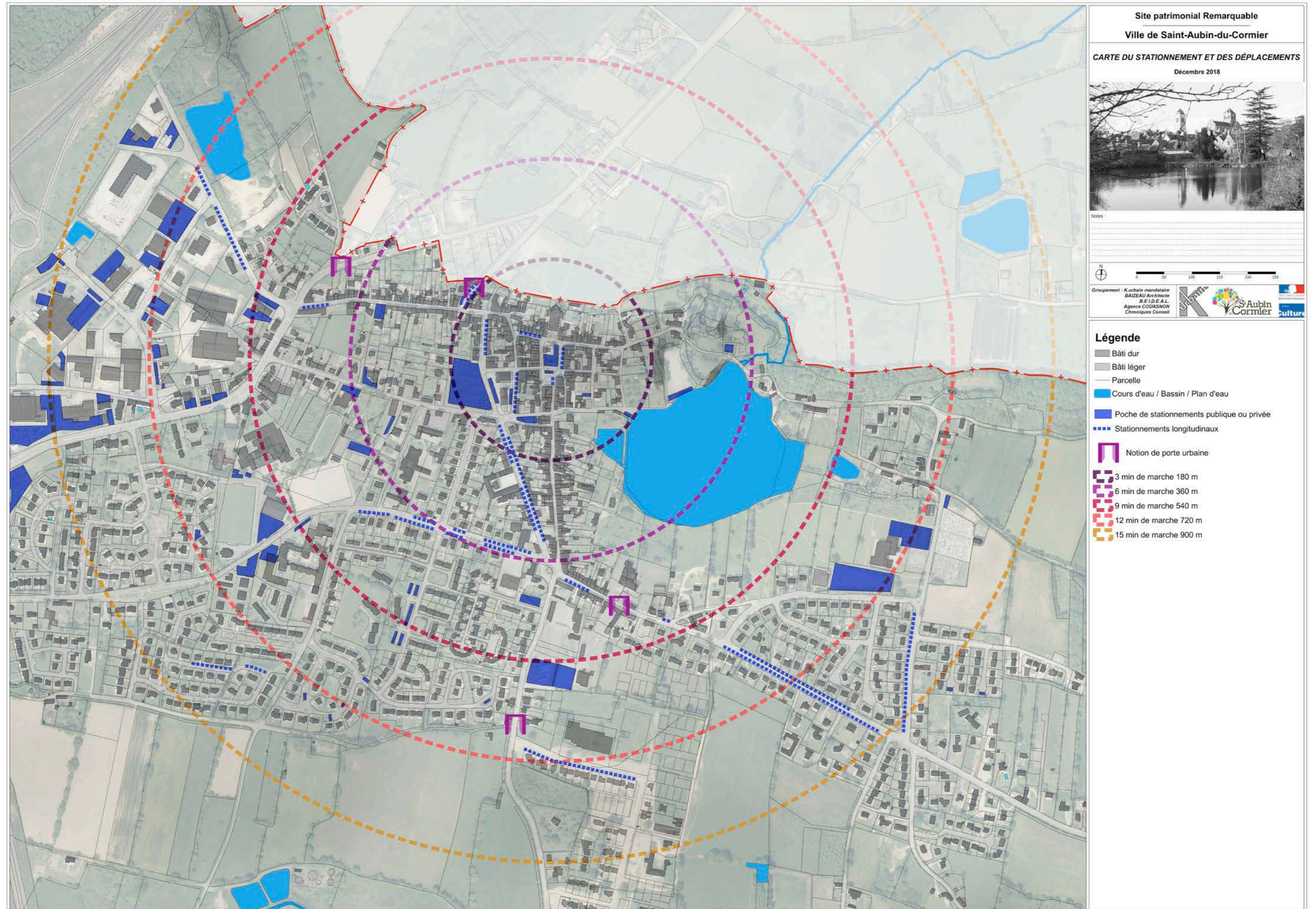


Fig.95 : Carte du stationnement public et privé / déplacements (source : IGN BD ORTHO)

La commune de Saint-Aubin-du-Cormier possède un réseau de liaisons douces au sein notamment des quartiers pavillonnaires. Ce réseau est souvent accompagné d'un traitement paysager favorisant les perspectives visuelles et la qualification de ces lieux. Il pourrait se voir renforcé en créant des liens manquants. Par ailleurs, la commune dispose de 4 circuits pédestres sur le territoire communal :

- le GR 34
 - le circuit proposé par la communauté de communes
 - le circuit de randonnées Roche Piquée
 - le circuit de randonnées Roche Marie
- (voir carte page suivante).

Tous empruntent le coteau du bois de Rumignon et longent les roches dites «La Roche Piquée en Rumignon» et traversent le site du Château.



Fig.99 : Ambiance paysagère - le circuit de randonnées Roche Piquée



Fig.96 : Liaison douce dans les quartiers résidentiels



Fig.97 : Le GR 34 au sud du bourg emprunte des chemins ruraux



Fig.98 : Le circuit de randonnée Roche Piquée

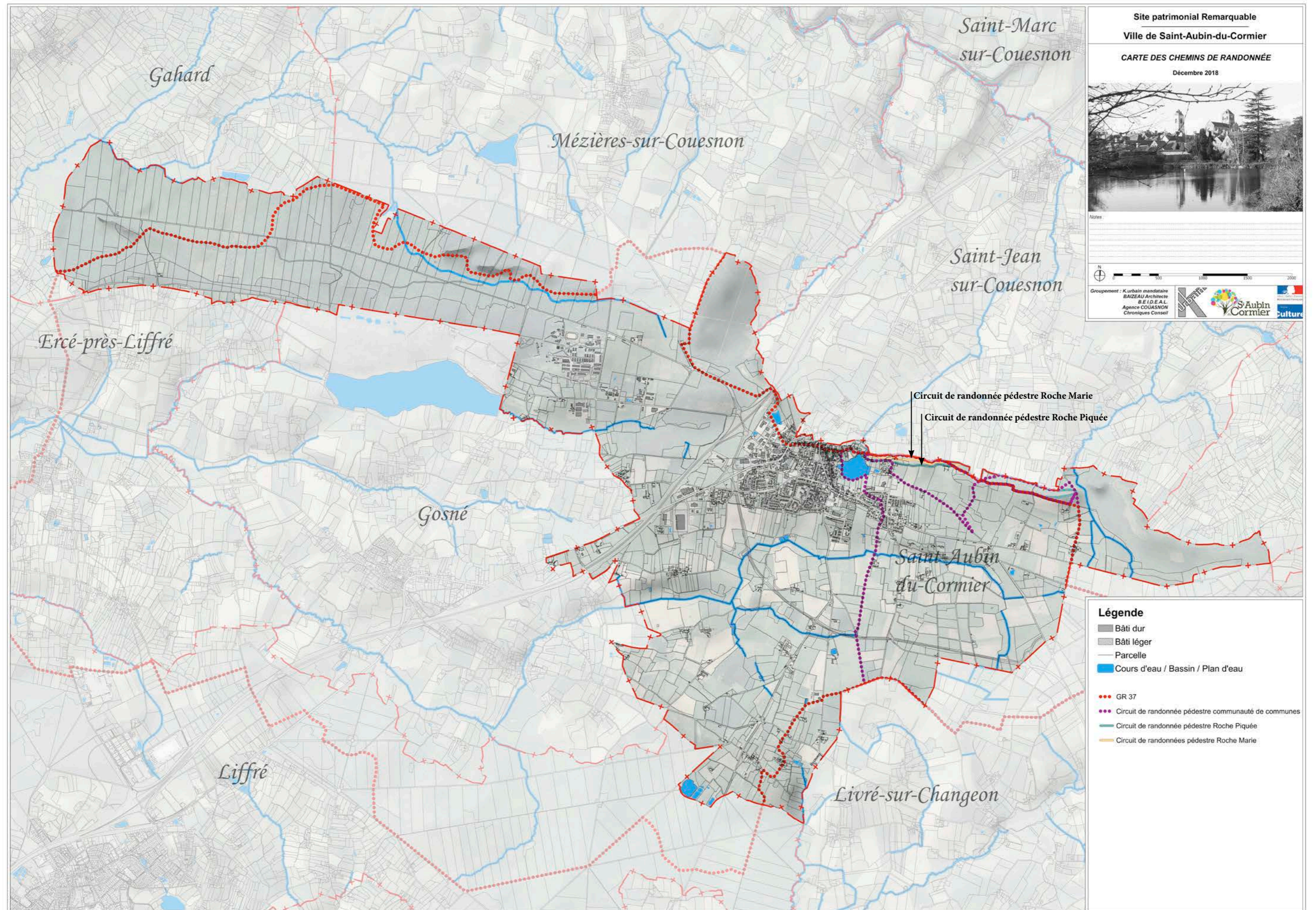


Fig.100 : Carte des chemins de randonnée (source : IGN BD ORTHO)

F. POINTS DE VUE

La topographie, la morphologie urbaine, les pratiques agricoles sont autant de composantes qui conditionnent la profondeur des vues et leur ouverture panoramique. En dehors du bourg sur le territoire communal, les vues se projettent rarement sur un horizon lointain. Les vues les plus ouvertes et profondes sont identifiées sur les hauts des versants doux des vallons. Depuis la commune de Saint-Jean-sur-Couesnon, la vallée du Couesnon plus profonde griffant le plateau offre des points de vue panoramiques significatifs sur la silhouette du village de Saint-Aubin-du-Cormier identifiable par la Tour de la Place Veillard et le clocher de l'église Saint-Aubin. Latéralement au village de Saint-Jean-sur-Couesnon sur l'autoroute des Estuaires, ces points de repère marquant le centre ancien de Saint-Aubin-du-Cormier apparaissent simultanément avec le clocher de l'église de Saint-Jean-sur-Couesnon. Cette perception du paysage depuis le haut du versant nord de la vallée du Couesnon est identitaire et emblématique.

En agglomération, dans le centre historique, le maillage fin de petites rues et ruelles génère une perception très intime de l'espace, les vues sont courtes et cadrées par les façades créant un front bâti continu. En dehors du centre ancien, les vues sont plus larges (en raison notamment de la surlargeur des rues et du recul important des constructions par rapport à l'espace public) et profondes (le tracé des voies plus rectilignes et linéaires favorisant la projection plus longue des vues, dont les perspectives ne sont pas mises en valeur).

Depuis le bourg et le paysage environnant, l'église Saint-Aubin, la tour de la Place Veillard et de façon moins représentée les ruines du château sont les éléments de repère identitaires sur le territoire communal et au-delà (voir carte du bassin visuel représentant la perception de ces éléments repères dans le paysage).

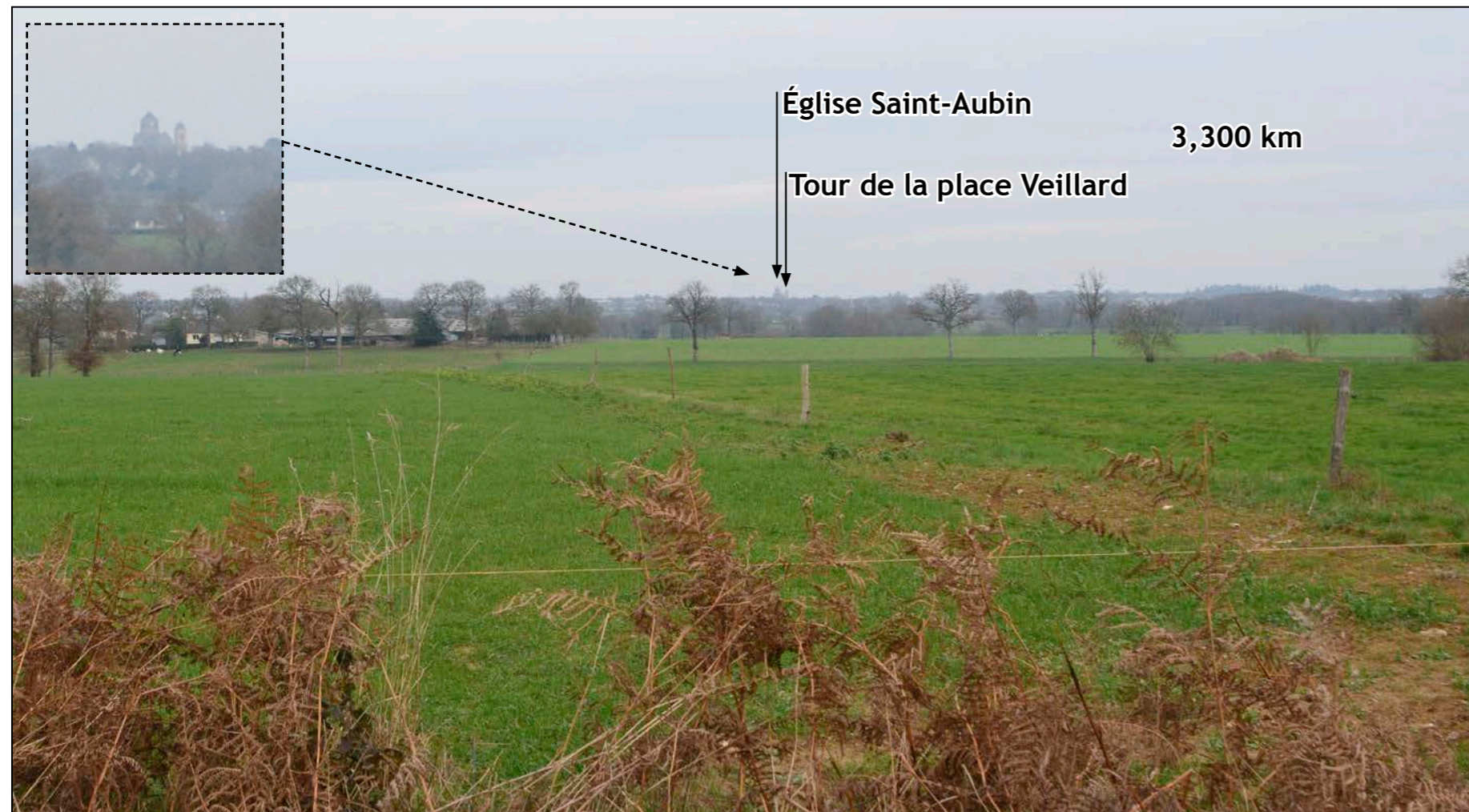


Fig. 104 : Ouverture visuelle depuis le haut du versant sud du vallon de la Biennais en direction du bourg de Saint-Aubin-du-Cormier



Fig. 101 : Un paysage intime en fond du vallon de la Biennais et des Vallées de ...



Fig. 102 : Dans les secteurs forestiers, les vues sont cadrées par les masses boisées



Fig. 103 : Ouverture visuelle depuis le sud des quartiers résidentiels - le vallon de la Biennais

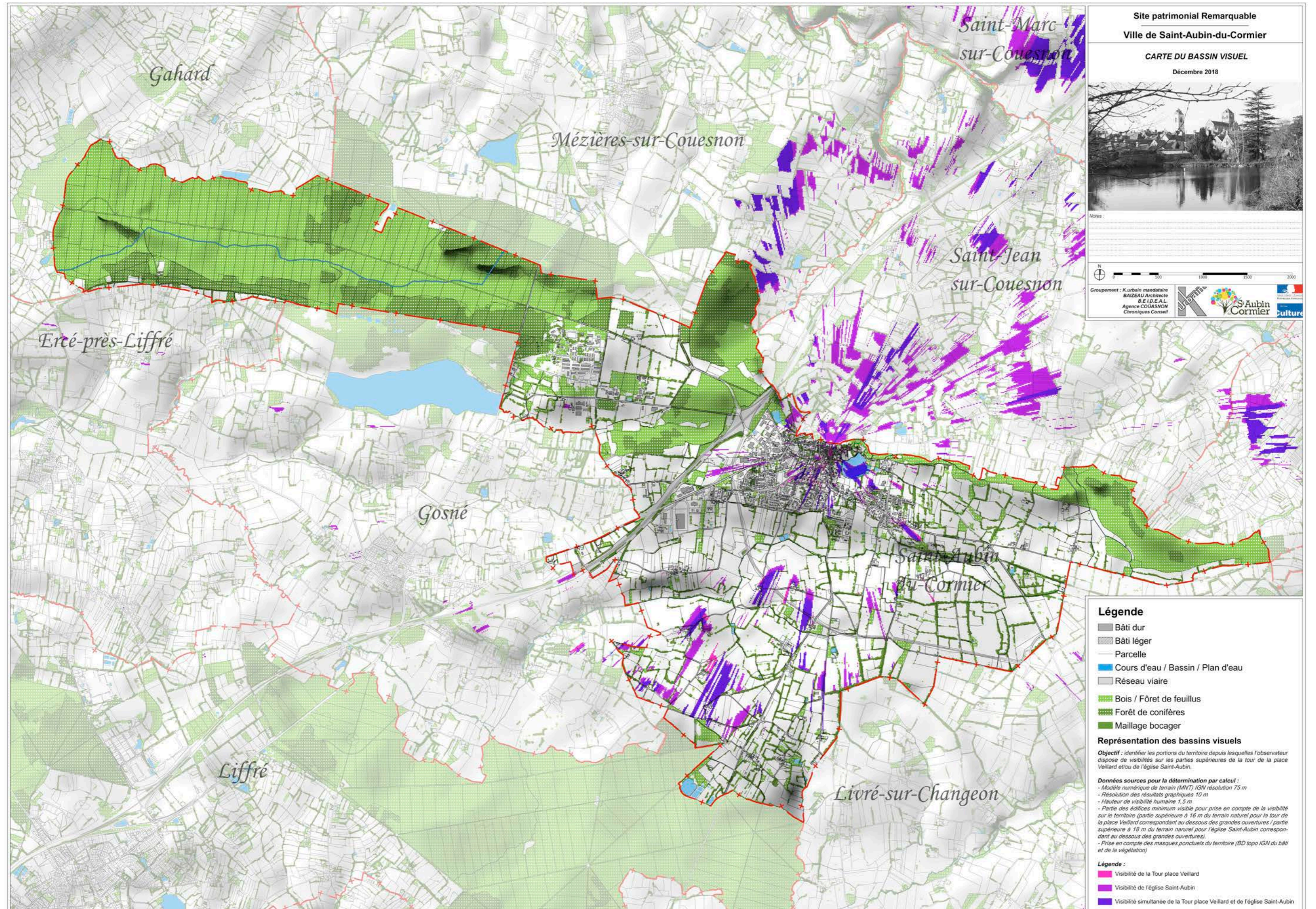


Fig.105 : Carte du Bassin Visuel (source : IGN BD TOPO)



Fig.106 : Le centre historique - des vues cadrées et courtes - paysage intime



Fig.107 : Les quartiers résidentiels - des vues larges et profondes sans réelle tenue



Fig.108 : Perception de la tour place Veillard depuis le bourg



Fig.109 : Perception de la tour place Veillard depuis le bourg



Fig.110 : Perception de la tour place Veillard depuis le bourg



Fig.111 : Perception de la tour place Veillard depuis le bourg



Fig.112 : Perception du clocher de l'église Saint-Aubin et de la tour place Veillard depuis le bourg



Fig.113 : Perception du clocher de l'église Saint-Aubin depuis le bourg

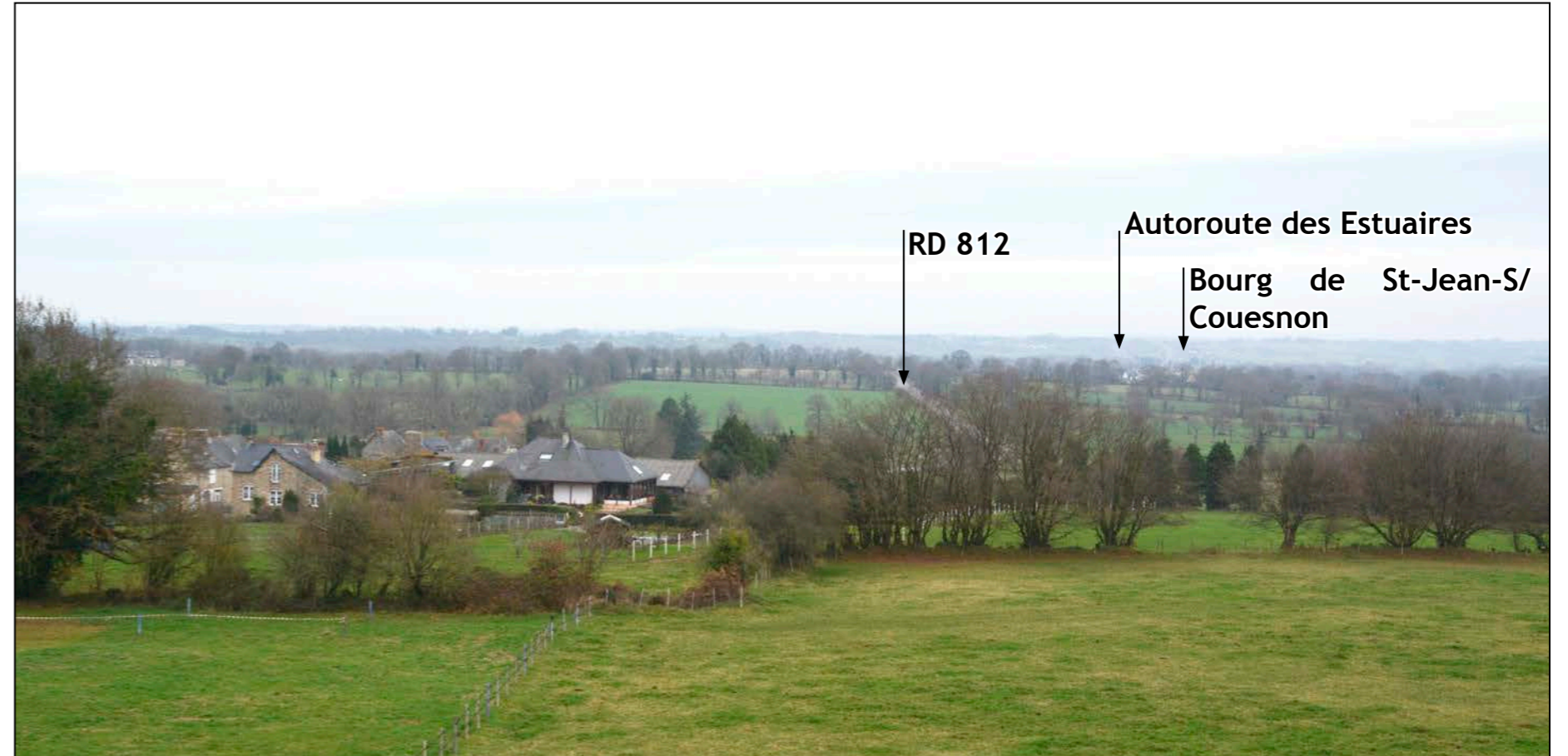


Fig.114 : Panorama sur la vallée du Couesnon depuis la façade nord de l'église Saint-Aubin



Fig.115 : Vue depuis le bourg de Saint-Jean-sur-Couesnon depuis la RD 812 alignée sur les édifices repères de Saint-Aubin-du-Cormier



Fig. I 16 : Vue depuis la RD 22 à l'est de Saint-Marc-sur-Couesnon sur la silhouette des bourgs de Saint-Jean-sur-Couesnon et Saint-Aubin-du-Cormier

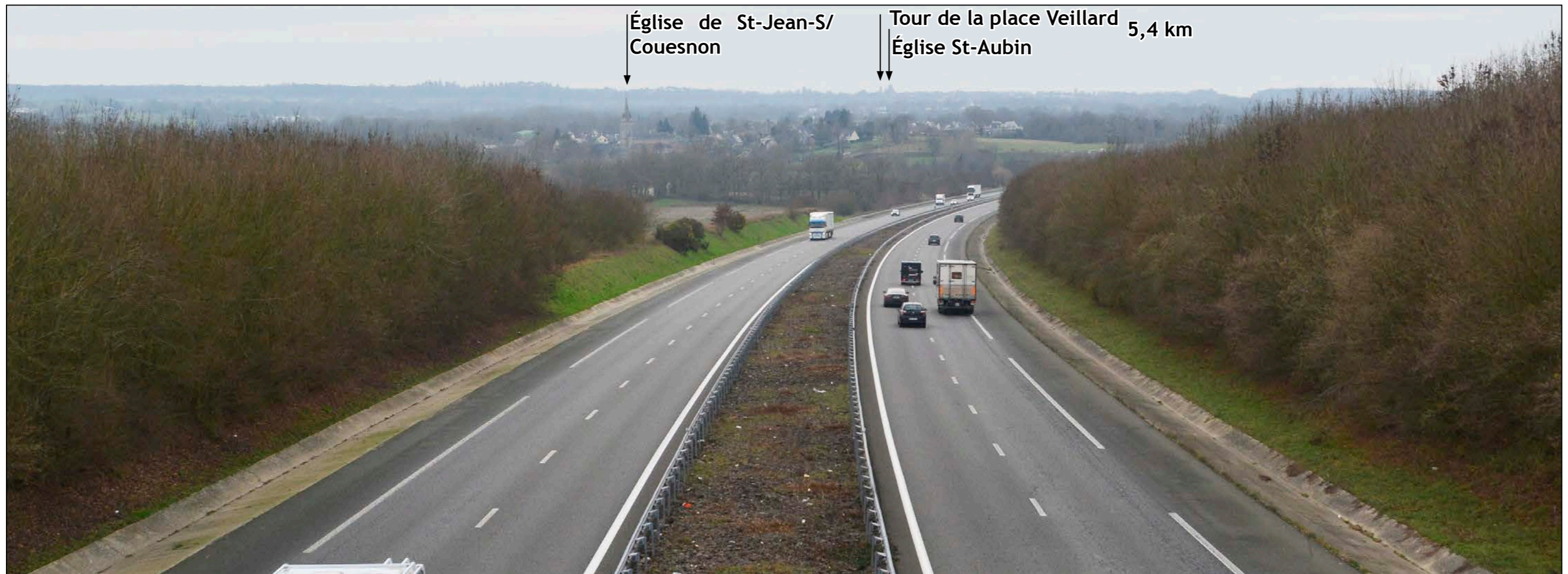


Fig. I 17 : Vue depuis l'autoroute des Estuaires à hauteur de Saint-Marc-sur-Couesnon sur la silhouette des bourgs de Saint-Jean-sur-Couesnon et Saint-Aubin-du-Cormier



Fig. I 18 : Vue aérienne de Saint-Aubin-du-Cormier en 2010 avec l'autoroute A84 vers Rennes et Fougères et la D794 vers Vitré au sud (RLT-IGN, mission CPI0000312_FD35x26_02523, septembre 2010).